

DEMAIN DANS LA PRESSE

À tire-d'aile

Après quelques mois de relâche, la chronique À tire-d'aile sur l'observation des oiseaux reprend son envol. Mais de mensuelle qu'elle était depuis quelques années, elle paraîtra maintenant tous les dimanches. L'auteur, Pierre Gingras, y parlera des oiseaux sauvages mais aussi, cette fois, des oiseaux de volières (perruches, canaris, pinsons, perroquets, etc.) en plus de présenter régulièrement un carnet d'observation. À lire demain dans *La Presse*.



LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **3-2-5** À quatre chiffres : **7-4-0-1**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

MONTRÉALAIS

Suite de la page A1

« Les gens sont partagés parce que l'équipe va mal, estime Guy Larocque, de SOM. Ils ne sont pas contents que Molson ait dû vendre l'équipe, mais l'équipe va tellement mal qu'ils espèrent une amélioration. »

La sociologue Anouk Bélanger s'attendait à une réaction plus négative de la part des partisans. Elle croit que le lent déclin de l'équipe, le déménagement au Centre Molson et l'annonce des intentions de la brasserie dès l'été dernier ont permis d'amortir le choc: « Les gens avaient déjà compris que c'était fini. C'est comme l'homme qui vit séparé de sa femme depuis quatre ans et qui va signer le contrat de divorce... Partout au Canada, depuis des années,

les partisans de hockey sentent qu'ils ont perdu « leur » sport. »

Les millions de George Gillett permettront-ils de faire du Canadien une meilleure équipe? Les Montréalais sont sceptiques: 53 % disent que ça ne changera rien. Mais 27 % ont bon espoir de voir les choses s'améliorer, tandis que 14 % prévoient au contraire que l'équipe ira (est-ce possible?) de mal en pis.

Ce sondage SOM-*La Presse* comporte tout de même une bonne nouvelle pour le président Pierre Boivin et ses adjoints: les Montréalais souhaitent que le nouveau propriétaire les laisse en place. M. Boivin, le directeur général André Savard et l'entraîneur Michel Therrien reçoivent chacun un vote de confiance dépassant 70 %.

L'entraîneur adjoint Guy Carbonneau fait encore mieux, 84 % des Montréalais interrogés souhaitant qu'il reste en poste. « Avec une équipe qui est en onzième place dans sa conférence, il y a de quoi mettre les dirigeants de bonne humeur », commente Guy Larocque.

« Ce résultat révèle peut-être un désir de continuité, avance pour sa part Anouk Bélanger. La continuité, c'est la marque de toute dynastie. Serge Savard et Ronald Corey sont restés longtemps. C'est aussi le cas des grands joueurs qui ont fait partie de la dynastie. »

Le sondage a été mené auprès de 455 personnes habitant la région métropolitaine. Un échantillon de cette taille donne des résultats précis à 4,8 points de pourcentage près, 19 fois sur 20.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le Canadien est passé mercredi sous le contrôle de George N. Gillett, un Américain du Colorado.

UNIVERSITÉS

Suite de la page A1

Bref, non seulement le ministère décrète-t-il un moratoire sur la signature d'ententes avec les universités, mais il n'est plus du tout sûr de pouvoir verser les sommes promises à celles qui ont déjà signé. C'est que le ministère a décidé d'attendre la fin de la revue de programme, menée par le Conseil du Trésor, qui menace de comprimer la croissance des budgets de l'Éducation, dévoilait *La Presse* il y a deux semaines. Les premières indications montrent que le MEQ aurait 400 millions de moins que prévu à consacrer au réseau scolaire l'an prochain.

Or, le ministère est pris entre l'arbre et l'écorce puisqu'il s'est engagé, au Sommet de la jeunesse, qui s'est tenu il y a à peine un

an, à réinvestir un milliard sur trois ans dans le réseau. Les universités auraient dû hériter, l'an prochain, de 180 millions supplémentaires. Pris à la gorge par les exigences du Trésor, le ministère a donc résolu de mettre sur la glace ses contrats de performance, qui sont pourtant les enfants chéris du ministre de l'Éducation, François Legault.

Jusqu'à maintenant, quatre universités — Sherbrooke, Montréal, McGill et l'École de technologie supérieure — avaient signé avec le MEQ des contrats en bonne et due forme. L'Université McGill devait, par exemple, recevoir 100 millions sur trois ans, dont la moitié de façon récurrente. En échange, McGill s'engageait à réduire le taux d'enca-

drement et à augmenter sa part du marché des étudiants québécois. Les budgets de l'Université de Montréal devaient être majorés de 124 millions sur trois ans, en retour de quoi l'institution promettait de faire passer son taux de réussite (diplomation) de 74 à 76 %.

« Tout ça est très triste pour l'avenir de la société québécoise. On va tous en payer le prix si on retarde le réinvestissement dans le secteur universitaire. Et le ministère doit comprendre que le constat incontournable, c'est qu'il a lui-même promis un milliard en éducation au Sommet de la jeunesse », lance Arpi Hamalian.

Le président de la Conférence des recteurs,

François Tavenas, est pour sa part resté muet. Le service des communication de l'Université Laval s'est borné, sans plus de commentaires, à promettre la dissuasion d'un communiqué demain midi. On peut cependant présumer du profond mécontentement des recteurs qui ont déjà paraphé les fameux contrats de performance.

Il s'agit en effet d'un revirement majeur pour le ministère de l'Éducation, puisque ces contrats constituent la pierre angulaire de la politique des universités du ministre François Legault. Pour lui, ce financement conditionnel était le gage de l'atteinte d'objectifs ambitieux pour le réseau universitaire, notamment sur le plan du taux de réussite.

ERRATA

Cultivez vos REER

Deux erreurs se sont glissées dans notre cahier spécial Cultivez vos REER. En page 13, le tableau comporte une coquille qui le rend incompréhensible. Nous le reproduisons intégralement et correctement en page F2. En page 14, la citation du comptable Pierre Kirouac, au dernier paragraphe, devrait se lire comme suit: « Si vous faites des remboursements anticipés sur une hypothèque à 7 %, vous obtenez un rendement de 14 %. »

Nos excuses.

Presse Canadienne

QUEBEC — Les fusions municipales pour contrer l'effet de serre. Voilà l'une des avenues que doivent emprunter les citoyens pour contribuer à diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, a suggéré hier un biologiste lors du Sommet mondial de la nordicité, qui se tient à Québec.

Selon Claude Villeneuve, la lutte doit se faire sur une base individuelle et dans la communauté bien plus qu'auprès des industries aux rejets toxiques, notamment en adoptant une meilleure planification et en jugulant l'étalement urbain.

« Si tu n'as pas de voiture, tu es malheureux. Les villes ne sont pas conçues pour les gens, mais pour les voitures. Et celles-ci sont devenues bien plus un symbole de statut social qu'un moyen de transport », déplore le professeur de Saint-Félicien, conseiller en environnement auprès de l'UNESCO.

Le biologiste constate que plus on s'étend en périphérie, plus le service de transport perd de son efficacité: on monte dans sa voiture

pour se déplacer et consommer, et deux fois plutôt qu'une. Les rejets des voitures contribuent directement à l'effet de serre. Or, en regroupant les municipalités, on mettra une halte à l'éloignement concentrique et on favorisera un zonage résidentiel plus dense, espère-t-il.

Les maisons en banlieue sont souvent de grandes consommatrices de pétrole, du fait de leur isolement et de leur plus grande fenestration. Des duplex ou des triplex sont moins énergivores. Et force est de constater que les villes nordiques chauffent plus que celles des tropiques...

M. Villeneuve ne préconise pas un retour en force au centre-ville pour autant, surtout que le courant néolibéral actuel fait en sorte que les gouvernements sont de plus en plus réticents à imposer quoi que ce soit aux citoyens. Il croit plutôt qu'une planification urbaine intégrée permettra d'implanter de nombreux commerces de services à proximité pour diminuer la nécessité de mobilité.

Un tel regroupement permet d'atteindre une masse critique.

« Un citoyen qui réduit ses émissions de 50 %, ça ne veut rien dire. Cinq cent mille qui diminuent de 10 %, c'est énorme, significatif. » D'autant plus que dans une fourchette de 10 à 30 %, on n'enregistre aucun impact sur l'économie. Au contraire, celle-ci peut en bénéficier.

C'est ce qu'il surnomme les mesures « sans regrets », celles sur lesquelles on peut avoir un effet par des politiques municipales: meilleure efficacité thermique des bâtiments, qui permet de réduire la facture énergétique; des véhicules bien entretenus et moins gourmands qui coûtent moins cher de carburant; des lampes à sodium qui éclairent mieux tout en réduisant la facture d'énergie; un plus grand taux de recyclage et de compostage qui diminue les frais d'enfouissement et prolonge la vie des équipements, etc.

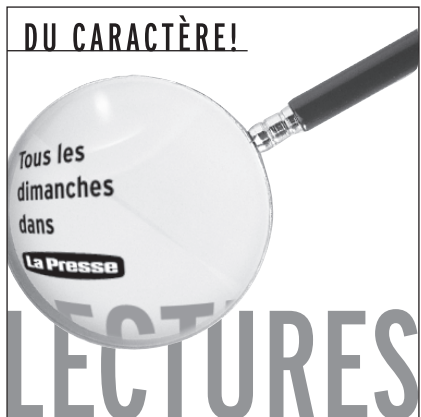
« Les actions « sans regrets » rapportent généralement des revenus, des emplois locaux et favorisent de meilleures relations avec les citoyens », fait valoir Claude Villeneuve.

Mais encore faut-il que la municipalité manifeste une volonté très

forte de réduction des émissions et se dote d'un plan global d'action. « Ce sont des marges de manoeuvres qu'on se donne. » À Toronto, par exemple, on expérimente des sources d'énergie alternatives (photovoltaïque et éolienne) dans les parcs publics. À Oslo, en Norvège, on s'est doté d'un Bureau de l'efficacité énergétique. Mais surtout, on a créé un fonds financé par une minime hausse du prix de l'électricité, qui dispose actuellement de 10 millions \$ US de revenus d'intérêt annuels pour financer des initiatives d'efficacité énergétique.

Les positions de Claude Villeneuve, notamment sur les fusions, s'inscrivent dans une logique d'action immédiate et locale préconisée par le scientifique. Il ne sert à rien d'attendre que les gouvernements supérieurs, loin des citoyens, fassent quelque chose, avance-t-il.

« On sait qu'il y aura, tôt ou tard, une série de mesures à prendre. Alors pourquoi pas tout de suite? Dans un système néolibéral, on va le faire quand il va être trop tard. C'est très humain: on attend d'avoir mal avant de faire quelque chose. »



Edredons de duvet

Le plus grand choix
d'édredons de duvet et accessoires

aux plus bas prix garantis!

Edredons de duvet blanche

Construction en cloisons 12 po

Simple	89⁹⁵
Double	109⁹⁵
Grand	119⁹⁵
Très grand	149⁹⁵



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland : 341-7810
La Cathédrale (Centre-ville) : 282-9525
Place Portobello Brossard : 671-2202
Les Galeries Laval : 681-9090

ACTUALITÉS

OKA

Gestion
informatique
OKA Itée

Téléphone : (514) 282-9334
Télécopieur : (514) 282-8060
Courriel : oka@oka-info.com

www.oka-info.com

Conseillers en informatique

2027659

Le Canadien victime du syndrome Loria

« Un déménagement est absolument impossible », répète Pierre Boivin

ANDRÉ PRATTE

Jeudi soir, Guy Lafleur participait à un banquet à Louiseville. Tout le monde, évidemment, lui parlait de la vente du Canadien à l'Américain George Gillett. Et que lui disait-on ? « J'espère que Gillett n'est pas un autre Loria. »

« Il y a eu tellement de bla-bla et d'insécurité dans le dossier des Expos que ça se répercute sur l'organisation du Canadien », déplorait Lafleur hier.

Le syndrome Loria. C'est ainsi que la dernière grande vedette de la dynastie bleu-blanc-rouge expliquait le scepticisme des Montréalais à l'égard de l'avenir de l'équipe, tel que révélé dans le sondage SOM publié dans nos pages aujourd'hui.

C'est aussi l'explication qu'a trouvée le président de l'équipe, Pierre Boivin, quand on lui a transmis les résultats du sondage. « C'est un peu décevant, mais je pense qu'on vit les effets de toute la crainte au sujet des Expos, a dit M. Boivin de Denver, où il s'est rendu pour le match des Étoiles. Peut-être aussi que les gens se souviennent du départ des Nordiques. »

M. Boivin répète qu'il est « absolument impossible » que le Canadien de Montréal déménage. « Avec toutes les affirmations, qui n'auraient pas pu être plus claires et concrètes, de la part de M. Gillett, de la part de Molson et de ma part, c'est surprenant que la population n'ait pas suivi. Il va falloir répéter le message. Et c'est par les gestes concrets que les gens vont être rassurés. »

Beaucoup de Montréalais (40 %) ont vu dans la transaction la preuve de la fin de la dynastie du Canadien de Montréal. Pierre Boivin corrige : « La dynastie, ça fait longtemps qu'elle est terminée. Dans la réalité du sport professionnel aujourd'hui, les gens comprennent que ce n'est plus réaliste de penser gagner la Coupe Stanley six, sept, huit fois sur 10. »

Ceci dit, le président se réjouit du vote de confiance qui est accordé à sa direction hockey (plus de 70 % des personnes interrogées souhaitent que MM. Savard, Therrien et Carbonneau restent en poste). Il note aussi que 27 % des personnes interrogées s'attendent à une amélioration des performances de l'équipe, contre seulement 14 % qui prévoient une détérioration : « Pour la première fois peut-être depuis quatre ou cinq ans, il y a une lueur d'espoir dans la population. Maintenant à nous de livrer. »

Pas dupes

Au contraire de M. Boivin, l'urbaniste Sylvain Lefebvre, de l'UQAM, se réjouit de l'incrédulité des Montréalais quant aux garanties données par Molson et par M. Gillett : « Les gens ne sont pas dupes de ce qui se passe dans le milieu des sports professionnels. Ça me rassure de voir qu'ils sont bien informés et lucides. »

Dans un texte qu'il signait hier dans *La Presse*, M. Lefebvre soutenait que « rien ne pourra empêcher le déménagement du club chez nos voisins du Sud. »

En entrevue, après avoir pris connaissance de notre sondage, M. Lefebvre a renchéri : « Si l'industrie ne change pas, l'équipe va déménager. Parce que c'est le Canadien de Montréal, il va y avoir une mobilisation des acteurs publics et privés, et l'équipe va résister un peu plus longtemps. La vision pessimiste, c'est que le Canadien sera parti d'ici cinq ans. »

Et la vision optimiste ? « Entre cinq et 10 ans. » Pourtant, George Gillett a promis, Molson a promis, Pierre Boivin a promis. Et c'est écrit dans le contrat, non ? « Si l'équipe va très mal financièrement, ou que Gillett déclare faillite,

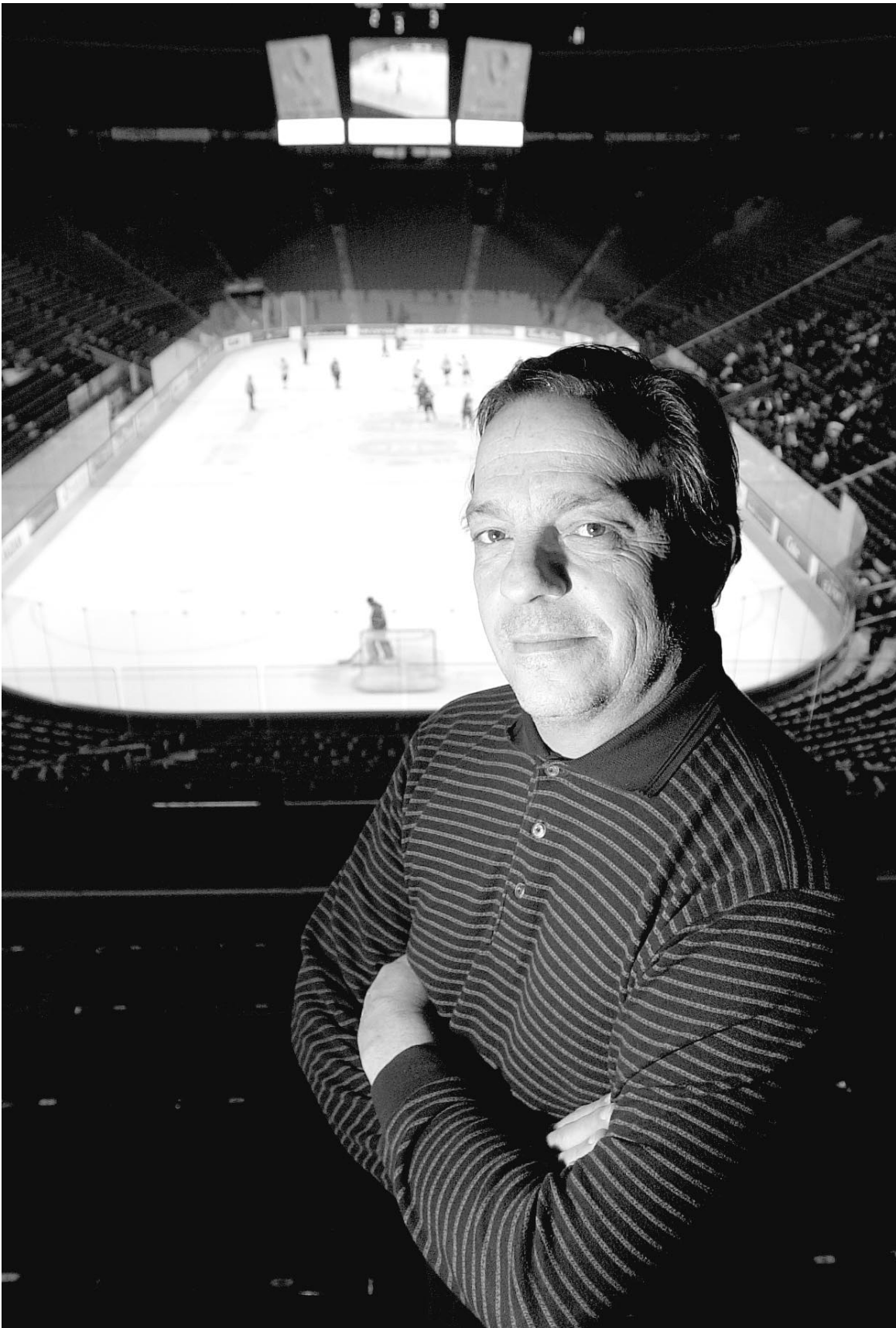


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse ©

Selon Guy Larocque, de la maison SOM, le sondage publié par *La Presse* ce matin montre que les Montréalais sont «très réalistes» quant à l'avenir de leur équipe de hockey.

quel contrat pourra empêcher une vente de feu ? réplique Sylvain Lefebvre. Personne ne le souhaite, mais dans le contexte actuel, tout joue contre le nouveau propriétaire. »

Dans l'espoir de rassurer les partisans, le Canadien a fait jouer un rôle important à Guy Lafleur lors de la conférence de presse de mercredi dernier. Quoiqu'en pensent 64 % des Montréalais, Lafleur reste convaincu que l'équipe ne déménagera pas. En tout cas, pas de son vivant. « Si ça arrive, nous ne serons pas là pour le voir. Ça me surprendrait énormément. C'est dans l'intérêt de la brasserie Molson que l'équipe reste ici. » Selon Lafleur, le cas du Canadien n'a rien à voir avec celui des Expos, qui semble

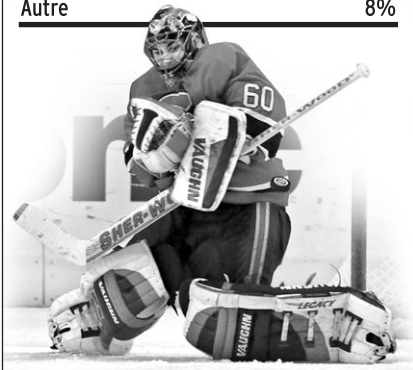
hanter les amateurs montréalais. « On compare des bananes et des oranges, dit-il. Les Expos n'ont pas du tout eu l'impact sur le Québec et le Canada que le Canadien a eu. »

Et puis, souligne l'ancien numéro 10, George Gillett a acheté le Centre Molson, ce qui témoigne éloquemment de son désir de garder l'équipe à Montréal : « Jeffrey Loria, lui, n'a pas acheté le Stade olympique ! »

cyberpresse.ca Le dossier de la vente du Canadien vous intéresse ? Venez en prendre connaissance, puis participez au

groupe de discussion à : www.cyberpresse.ca/canadien

SONDAGE SOM > LA PRESSE	
Q : Estimez-vous que la vente du Canadien est une bonne chose pour le hockey à Montréal?	
OUI:	45%
NON:	44%
Ne sait pas:	11%
Q : Croyez-vous que la vente du Canadien à des intérêts américains, malgré les garanties de Molson, comporte un danger de voir déménager l'équipe aux États-Unis?	
OUI:	64%
NON:	29%
Ne sait pas:	7%
Q : Croyez-vous que la vente du Canadien aura une influence positive, une influence négative, ou aucune influence sur les performances du club sur la patinoire?	
Aucune influence:	53%
Influence positive:	27%
Influence négative:	14%
Ne sait pas:	6%
Q : Quelle a été votre première réaction à l'annonce de la vente du Canadien à des intérêts majoritairement américains?	
C'est triste la fin d'une dynastie:	40%
Ça n'a pas d'importance si l'équipe reste à Montréal:	28%
C'était inévitable:	19%
Tant mieux si le Canadien déménage:	5%
Autre	8%



Méthodologie

Ce sondage téléphonique a été réalisé pour *La Presse* par la maison SOM, les 31 janvier et 1^{er} février derniers, soit dans les heures qui ont suivi l'annonce de la vente du Canadien à M. George Gillett. Au total, 455 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte de la grande région de Montréal. On estime le taux de réponse obtenu à 53%, alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 19% et la proportion de refus à 28%. La marge d'erreur est d'au plus 4,8 points de pourcentage 19 fois sur 20.

Un bébé de deux mois et demi meurt après avoir été battu

Son frère jumeau survit malgré les 11 fractures qu'on lui a infligées

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« CE SONT DEUX enfants qui ont été battus et violentés à quelques reprises, non pas à une seule occasion, mais par qui, c'est à la police de découvrir ! En 32 ans de pratique, c'est l'un des gros cas, mais ce n'est pas le plus gros que j'ai vu ! »

Le Dr Dominique Marton, radiologue à l'hôpital Sainte-Justine, parle ici d'un poupon de deux mois et demi mort mardi soir et de son jumeau qui, lui, malgré 11 fractures, n'est pas en danger de mort.

Ces deux cas de violence envers deux êtres innocents survenus à Boisbriand attribués à personne encore ont révolté tout le Québec.

Celui qui est décédé avait huit ou neuf fractures éparpillées : aux côtes, au bas d'un genou et à la clavicule ainsi que des vaisseaux éclatés sous les yeux. La mort a été causée par une hémorragie cérébrale.

Dans les deux cas, il y a des fractures datant de quelques jours avant le diagnostic fait mardi matin — soit quand celui qui est mort est arrivé à l'hôpital —, et d'autres remontaient à un mois environ et qui commençaient à se cicatriser. « Il y a des hémorragies dans le crâne qui peuvent remonter à quelques jours et d'autres à quelques semaines », a indiqué le Dr Marton.

Sur les corps des deux bébés, il n'y a aucune marque de violence. Ce sont les radiologies qui ont démontré les fractures internes. Celui qui a survécu, n'a pas de fracture au crâne.

Lors de l'entretien avec *La Presse*, le Dr Marton a expliqué qu'il arrivait souvent que ce genre de fracture et des atteintes cérébrales attribuables au syndrome du bébé secoué soient localisées seulement par des radiologies.

« Malheureusement, il y a des cas qui passent inaperçus, qui nous échappent, pas aussi graves que ceux-ci. Il y a des morts subites de nouveau-nés qui ne le sont pas. C'est pour ça qu'il y a eu des comités de formés, un à Québec et un autre à Montréal, pour étudier toutes les causes de mort non expliquée chez les bébés. Tous les dossiers depuis les deux dernières années seront revus », a déclaré le spécialiste avant de mettre fin à l'entrevue.

Aucun procureur de la Couronne n'a été consulté relativement à des accusations à être portées contre une ou des personnes pouvant être responsables des agressions contre ses « petits martyrs », terme employé par des médecins pour expliquer la violence subie probablement depuis leur naissance.

Dans les cas du syndrome du bébé secoué, l'enquête policière est généralement très difficile et très longue. Dans ce cas, avant d'aller plus loin, les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec veulent prendre connaissance du rapport de l'autopsie qui sera pratiquée sur le corps de la petite victime.



Photo ROBERT SKINNER La Presse ©

« En 32 ans de pratique, c'est l'un des gros cas, mais ce n'est pas le plus gros que j'ai vu ! » affirme le Dr Dominique Marton, radiologue à l'hôpital Sainte-Justine, en parlant du bébé de deux mois et demi mort mardi soir et de son jumeau qui, malgré 11 fractures, n'est pas en danger de mort.

Puis il leur faudra reculer jusqu'au 23 novembre dernier, journée de la naissance de ces jumeaux afin d'apprendre qui les a gardés chaque jour.

Sans être les principaux suspects, les parents âgés de 35 ans sont surveillés de près. Hier, ils ont été rendre visite à celui qui a survécu à l'hôpital Sainte-Justine et un représentant des Centres jeunesse des Laurentides se trouvait

pas très loin. En après-midi, le père, un informaticien, avait rendez-vous à la Direction de la protection de la jeunesse. La mère est technicienne en garderie. Elle est mère de deux autres enfants de trois et six ans d'une autre relation. Ces deux enfants sont aussi soumis à la surveillance de la DPJ.

Comme de la guenille

Vers 22 h 30 lundi, deux poli-

ciers municipaux de Boisbriand ont été dépêchés à la résidence des parents des jumeaux. Le père avait fait le 911 en expliquant qu'au moment où il s'apprêtait à donner le biberon à l'un des bébés, il était devenu mou comme de la guenille.

Les policiers sont arrivés avant les ambulanciers et ils ont fait le bouche à bouche à l'enfant en plus d'entreprendre des procédures de réanimation. Les ambulanciers ont poursuivi et une fois à l'hôpital de Sainte-Eustache, les médecins ont jugé préférable de le transférer à Sainte-Justine où il a succombé mardi soir.

À l'arrivée des policiers, il y avait dans la maison la mère, le père et une grand-mère en plus des jumeaux.

Un signalement a été donné à la DPJ à 5 h 17 mardi par les médecins de Sainte-Justine.

Le directeur des Centres jeunesse des Laurentides, Jean-Marc Poitras, a expliqué hier qu'une intervention avait été mise en marche immédiatement afin de s'assurer que l'autre jumeau était bien gardé par une tierce personne. Il a finalement été envoyé à Sainte-Justine mercredi matin.

Pour M. Poitras, il est faux de prétendre que la DPJ a attendu 24 heures avant d'agir.

Il a ajouté que ce triste incident prouvait qu'il ne se produisait pas seulement chez les familles démunies. Jamais dans le passé, le père et la mère n'ont été sujets d'un signalement à la DPJ.

Quatre ans après la fusion, Toronto frappe un noeud budgétaire

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — À voir la prospérité ambiante à Toronto, surtout ces chantiers d'édifices à bureaux et de condominiums au centre-ville, il est difficile d'imaginer que l'administration de la mégapole encore récente est secouée par un débat budgétaire d'une rare virulence.

Un débat qui incite le maire de Toronto, Mel Lastman, à vilipender fréquemment le gouvernement provincial de Mike Harris.

Pourtant, c'est grâce à la fusion municipale forcée par ce gouvernement que M. Lastman est passé de sa tranquille mairie de banlieue à celle considérée la plus prestigieuse au Canada.

Et pas plus tard que l'automne dernier, Mel Lastman et Mike Harris se qualifiaient de *best buddies* en pleines campagnes électorales fédérale et municipale, lors de l'annonce de centaines de millions en subventions pour le réaménagement de la zone portuaire de Toronto.

Mais outre la bagarre verbale entre politiciens, la détérioration des états financiers de la plus grosse administration municipale au Canada a été remarquée aussi par des agences financières comme Standard & Poors.

Craignant le gonflement rapide de la dette de Toronto, qui a déjà doublé à plus d'un milliard depuis trois ans, l'agence new-yorkaise a récemment abaissé la cote de la Ville reine d'un cran, de AA+ à AA.

Selon le plus récent rapport financier de la ville, qui fait les manchettes locales depuis des jours, le budget de la mégapole de Toronto fait face à un « trou » de 305 millions dès cette année.

On affirme qu'il s'agit des sur-

coûts à payer par la Ville avec le transfert de plusieurs services effectué par le gouvernement ontarien, après la fusion. Ça comprend surtout des services sociaux de première ligne ainsi que le financement du transport en commun.

Pour combler ce trou budgétaire, l'administration municipale brandit la menace d'une hausse de taxes foncières résidentielles de 77 % au cours des cinq prochaines années.

(Le taux des taxes municipale et scolaire pour les résidences à Toronto s'établit à 1,21 % de l'évaluation foncière. Les comptes de taxes temporaires pour la première moitié de 2001 affichent déjà des hausses dans les quartiers centraux, avec l'appréciation des valeurs marchandes.)

La Ville brandit aussi l'abandon pour plus de 100 millions par an en services de quartiers : succursales de la bibliothèque municipale, cliniques dentaires pour indigents et aînés, équipements de loisirs, etc.

En s'agitant ainsi, Toronto veut forcer la main du gouvernement Harris pour l'amener à rouvrir ses goussets et réviser certaines décisions administratives prises après la fusion.

Mais de l'avis de ce gouvernement, les difficultés budgétaires de la Ville sont plutôt le résultat d'un laxisme et d'une mauvaise gestion depuis la fusion.

Après le premier ministre Mike Harris, et son ministre des Affaires municipales, c'est le ministre ontarien des Finances et vice-premier ministre, Ernie Eves, qui est d'ailleurs entré dans le débat depuis deux jours.

« Si le budget provincial était administré comme on le fait encore à la Ville de Toronto, l'Ontario aurait un déficit annuel de plusieurs



Photo Presse Canadienne

Le trou noir : craignant le gonflement rapide de la dette de Toronto, qui a déjà doublé à plus d'un milliard depuis trois ans, l'agence new-yorkaise Standard & Poors a abaissé la cote de la Ville reine d'un cran, de AA+ à AA. Selon le plus récent rapport financier de la Ville, le budget de la mégapole de Toronto fait face à un manque à gagner de 305 millions dès cette année.

milliards », a lancé le ministre responsable des restrictions budgétaires et des réductions d'impôt du gouvernement Harris.

« Au lieu de rationaliser ses dépenses comme nous l'avons fait au provincial depuis 1995, la Ville de Toronto allonge sa liste de souhaits avant de se demander d'où viendra l'argent. »

N'empêche, le conseil municipal de Toronto, qui est surtout d'allé-

geances libérale et néo-démocrate, réclame du gouvernement conservateur de Mike Harris une compensation budgétaire d'au moins 150 millions par an pour les six prochaines années.

En plus d'être compensée pour les services sociaux transférés, la Ville veut rétablir la participation de Queen's Park aux dépenses d'infrastructures régionales, surtout le transport en commun qui vieillit

de plus en plus mal.

(Une autre hausse de tarifs est envisagée, qui ferait passer le laissez-passer mensuel à près de 95 \$, près du double de celui de Montréal.)

Pour le moment, le gouvernement Harris offre un mince paiement unique de 50 millions à Toronto. On veut éviter d'établir un précédent en versant à Toronto une aide financière importante pour des problèmes découlant de la fusion, alors que d'autres régions urbaines comme Ottawa amorcent leur fusion.

On craint qu'un tel précédent ne dissuade ces villes en voie de fusion de prendre les décisions difficiles mais nécessaires pour dégager des économies.

C'est d'ailleurs ce que le gouvernement Harris et le milieu d'affaires torontois reprochent aux élus de la mégapole : d'avoir esquivé des décisions budgétaires difficiles et d'avoir été complaisants lors du regroupement des conventions collectives des six villes fusionnées.

Cette année seulement, on estime à 100 millions le surcoût des conventions collectives regroupées, au lieu des économies attendues par l'élimination de postes.

On cite aussi en exemple de mauvaise gestion la fusion des services d'eau des six villes, où 35 millions en économies annuelles auraient été ratées par le refus du conseil d'éliminer plusieurs emplois.

Par ailleurs, la fusion des six services d'incendie n'a pas dégagé les économies attendues, faute d'approbation par le conseil de la fermeture de stations en excédent.

On critique aussi le retard de la mégapole vendre une partie de son imposant actif de terrains et de bâtisses, qui pourrait lui rapporter des centaines de millions.

Montréal ne suivra pas l'exemple de Toronto

MARIE-FRANCE LÉGER

LES MONTRÉALAIS ne doivent pas s'effrayer des mésaventures de la ville fusionnée de Toronto aux prises avec un déficit de plus de 300 millions. La ministre Louise Harel et le maire Pierre Bourque assurent l'un et l'autre que le gouvernement ne menace d'aucun transfert de responsabilités la nouvelle entité métropolitaine.

La nouvelle ville de Toronto se trouve avec un déficit de 305 millions, ce qui la forcera à augmenter ses taxes de plus de 75 % en cinq ans. Par la voix de son attachée de presse, Mme Harel a souligné que les ententes fiscales et financières conclues avec les municipalités à la

base de la réforme étaient motivées par une « vision commune de l'avenir » et non par le désir d'un transfert de responsabilités.

La situation, juge la ministre, est totalement différente en Ontario. « Le gouvernement pour l'ensemble du territoire change son système de taxation » en plus de réformer au même moment plusieurs secteurs sociaux dont celui de l'habitation, des garderies, des eaux usées et des routes. Elle a souligné que le pacte fiscal portera au contraire davantage aux municipalités et non des augmentations de taxes démentielles comme c'est le cas à Toronto.

M. Bourque est confiant quant à lui de voir la nouvelle ville parve-

nir à économiser entre « 2 et 5 % ». Selon lui, les rapports entre le gouvernement Harris et Toronto étaient bien mauvais dès le départ avec ce cadeau empoisonné de 500 millions refile en nouvelles responsabilités à la ville. Au Québec, a dit M. Bourque, « la tradition sociale-démocrate » empêchera le gouvernement de faire payer les Québécois pour des responsabilités qui sont d'ordre social. « Moi, j'arrive avec la loi qui est très claire. Il n'a jamais été question de transférer des responsabilités sans l'argent qui va avec », a souligné M. Bourque.

Bossé craint le pire

Son adversaire potentiel à la mairie de Montréal, Georges Bossé, a foncé dans la brèche et prévu le pire pour Montréal. Le maire de Verdun a indiqué que la réforme ne pourrait pas s'appliquer aussi facilement que certains voulaient bien le laisser entendre.

« J'espère que ça va faire réaliser

que ce n'est pas le paradis que certains prétendaient. Et qu'il y a des embûches qui sont sûrement très importantes puisque aujourd'hui ça sort à Toronto qu'il y a des problèmes majeurs. Nous, on l'avait mentionné. On l'avait dit quand on écoutait le maire de Montréal dire que Toronto était un immense succès... Si pour lui cela représente un succès, on définira ce que c'est pour nous un succès. »

Le maire de Montréal a tenu à répéter que le projet de fusion a été bien préparé. « On a payé notre part pour atteindre le déficit zéro », a-t-il rappelé en précisant que « tous les accords » avaient été signés avant la mise en route de la réforme. « Je ne dis pas que Toronto ne pourra pas s'en sortir, mais ils sont allés trop vite. Ottawa est en train de faire sa réforme de façon plus douce. »

M. Bossé, qui est maire de Verdun, a voulu souligner que M. Bourque voyait aujourd'hui son rêve se dégonfler avec le cauchemar

torontois : « Tout était un rêve pour M. Bourque. Aujourd'hui, il doit prendre conscience que ce n'est pas un rêve. Nous devons nous assurer de ne pas tomber dans le même « pattern » que ce qu'ils ont fait. Le problème financier ne dit rien de la question de la main-d'oeuvre. Ils ne font que commencer à regarder tous les contrats et voir comment les amalgamer. Trois ans après, les problèmes apparaissent. Cela dit au gouvernement que s'il nous avait écoutés, cela aurait pu être différent. »

Pour faire face au déficit de 305 millions, Toronto devra augmenter les taxes de 32 % cette année. À moins de réduire de 120 millions les dépenses, notamment en entretien des immeubles et dans les programmes de soins dentaires gratuits destinés aux enfants et aux aînés. Les prévisions d'augmentation sont de 19 % l'an prochain, de 17 % l'année suivante, de 16,3 % ensuite et finalement de 13,4 % en 2004.

ENCAN PUBLIC

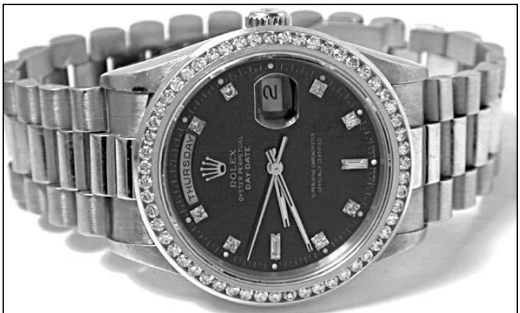
LE DIMANCHE 4 FÉVRIER 2001

**PORT DE MONTRÉAL
ENTREPÔT DE FRET MARITIME**

MARCHANDISES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

Tapis de maîtres tisserands exceptionnels, noués à la main en Iran, Turquie, Russie, Inde, Pakistan et Cachemire, en pure soie, laine et autres fibres naturelles. Plusieurs autres tapis persans traditionnels, en plus de :

Montres Rolex, Cartier, Piaget, Zenith, Omega, Gucci, Movado, diamants, rubis, saphirs, perles, topazes, bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bracelets d'esclaves, etc.



Rolex President avec diamants, pour homme
Évaluation : 46 000 \$ - Mise aux enchères : 5 000 \$

ARTICLES DÉDOUANÉS - DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS
VENTE LOT PAR LOT, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Encan à 14 h précises
Inspection publique et inscription à compter de 13 h

Port de Montréal - Entrepôt de fret maritime de Montréal
285, rue Prince

Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William (angle William et Prince)

Chaque pièce est adéquatement étiquetée, avec mention du pays d'origine et de la composition. Catalogue certifié disponible. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15 % en sus. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Sous réserve d'ajouts ou de retraits. TVQ et TPS en sus. Heritage Auctioneers n'est pas une agence gouvernementale. 1 800 396-9236.

ÉPILATION AU LASER

À PARTIR DE **99\$** par traitement jusqu'au 1er mars 2001

SOYEZ PRÊT POUR L'ÉTÉ PROCHAIN

RAJEUNISSEMENT FACIAL
au laser sans récupération
NOUVEAU AU CANADA
399\$ par traitement

NOUVEAU !! ARTECOLL Collagène permanente
Téléphonez pour obtenir une consultation gratuite avec un de nos médecins de famille.

OFFRONS AUSSI : Traitement des rides • Couperose • Taches brunes • Botox • Augmentation des lèvres • Liposuction • Varices

INSTITUT DE CHIRURGIE LASER DE MONTRÉAL
COMPLEXE DE SANTÉ REINE ELIZABETH (514) 485-9934
2111, rue Northcliffe, bureau 306, Montréal STATIONNEMENT DISPONIBLE

ACTION!

Les vendredis et samedis dans **La Presse**

CINÉMA

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans **La Presse**

MONTRÉAL PLUS

Un salaire pour étudier!

- 27 millions de dollars par an en salaires versés aux stagiaires
- Le plus important régime coopératif de stages au Québec
- L'Université trouve les stages pour vous



1 800-267-UDES
www.UdeS.ca

VIVEZ
l'expérience!



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

La foire aux illusions

Benoît Germain a 25 ans. Il est de Frelighsburg où il a grandi. Il a fréquenté l'école primaire du village. « Nous étions 26 dans ma classe et je suis le seul qui vit encore ici. Sont tous partis... »

Ce n'est pas seulement en Gaspésie, en Abitibi ou dans le Jal que les villages se vident. À une heure de Montréal, Frelighsburg, petit bijou serti dans les vergers, pourrait très bien perdre son école faute d'enfants pour l'occuper. Et un village sans école ce n'est plus vraiment un village, c'est plus ou moins un dortoir, un mouroir ou pire, une bêtise pour le dépaysement des touristes.

Aujourd'hui et demain, au Marché Bonsecours, dans le cadre de la Foire des villages (1), la campagne lance une pressante invitation aux citoyens : « Venez vivre chez nous ! »... Notez qu'il n'est pas question ici de retour à la terre comme dans les années 60. La campagne ne vous invite pas chez elle pour élever des moutons et faire votre savon. Elle vous invite avec votre ordinateur.

François et Marie habitaient avec leur deux jeunes enfants rue Jeanne-Mance, près de Milton, un superbe appartement, dans une coopérative d'habitation, 400 \$ par mois. Imagine, un 7 1/2 en plein centre-ville, 400 \$ par mois. Montréal est probablement la dernière ville au monde où on trouve encore des trucs comme ça... Enfin bref, en juillet, François et Marie ont déménagé à Saint-Armand, au bout d'un chemin presque clandestin qui ne va pas plus loin que la maison de ferme qu'ils louent... qu'ils louent d'ailleurs un peu plus cher que leur appartement en ville ! Quand je suis arrivé chez eux mardi, François était en train de mettre une bûche dans le monumental poêle à bois qui trône dans l'entrée... Il n'était pas allé travailler, les chemins étaient trop glissants.

François enseigne en agriculture à l'ITA à Saint-Hyacinthe, une heure de route pour se

rendre (mais de Montréal aussi c'était une heure de route). Marie est en développement organisationnel. Elle visite les usines, revient établir ses stratégies à la maison sur son ordinateur. Quand elle en

a ras le bol du développement organisationnel, elle met ses skis, sort de la maison et elle est déjà dans le bois.

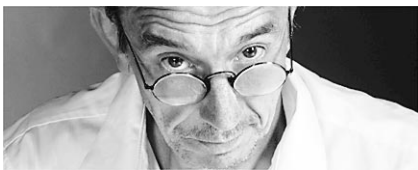
À quelques kilomètres de là, vivent Valérie, 27 ans, et Martin, 32 ans, pas d'enfants. Elle vient des Îles-de-la-Madeleine, elle a étudié à Montréal, travaille dans une garderie à Saint-Jean. Lui est technicien de laboratoire à l'hôpital du Haut-Richelieu, à Saint-Jean aussi. Ils rêvaient de tout lâcher pour un voilier. En se promenant sur le chemin Saint-Armand, sont tombés en amour avec cette maison que je connais bien. L'ont achetée en novembre dernier. Pensent en faire un bed and breakfast, en attendant ils continuent de travailler à Saint-Jean. Debout à 6h. Trajet : 40 minutes.

— Vous ne regrettez rien ?

— Oh non ! On a hâte à l'été, les fleurs, le jardin.

Toujours le chemin Saint-Armand. Francine et Simon-Pierre, la quarantaine, trois enfants, sept, huit et dix ans. Leur maison nouvellement construite domine un verger à trois kilomètres de Frelighsburg. Ils habitaient la banlieue de Québec. Simon-Pierre travaillait dans un bureau à Sainte-Foy où il concevait des logiciels utilisés en géodésie et en cartographie. Il conçoit toujours les mêmes logiciels, mais à la maison maintenant, comme travailleur autonome. Je l'aperçois des fois le matin sur le bord du chemin, il s'amuse avec ses enfants en attendant l'autobus d'écoliers.

— Heureux ?



— Tout à fait. Cette vie me convient, convient aux enfants, à ma femme qui est un peu de la région.

Je pourrais appeler à la barre d'autres néoruraux tout aussi enthousiastes, et témoigner moi-même — ça fait vingt ans que je vis à la campagne, je ne dois pas haïr ça tant que ça — je pourrais citer une peintre, un cinéaste mais c'est assez. Et peut-être même trop. Je vous vois rêver déjà, une grange, la prairie derrière, une jument et son petit... Stop ! N'allez surtout pas mettre votre bungalow en vente cet après-midi. Ne sous-louez pas encore votre appartement. Terminez d'abord cette chronique.

Il y a aussi des *bugs* à vivre à la campagne. Des petits, des plus gros, et même un très très gros. Les petits *bugs*, bof. La bouffe par exemple. On trouve presque tout au Métro du village, mais pas les saucisses de la Queue de Cochon, pas les pâtes de chez Milano... François et Marie, le premier couple dont je vous ai parlé, habitaient à deux pas du boulevard Saint-Laurent, ils s'ennuyaient un peu des charcuteries de La Vieille Europe... Les librairies aussi sont loin, à la campagne. Et le médecin pour les enfants plus difficile à joindre. Les garderies n'ont pas la même dynamique. Et puis il y a des habitudes dont on ne se départ pas facilement : François va encore se faire couper les cheveux en ville...

Le très très gros *bug* dont je parlais ? Le prix des maisons et des terrains. La campagne, celle que j'habite en tout cas, la Haute-Yamaska, est devenue complètement inabordable aux familles moyennes avec des enfants. Et je me demande jusqu'à quel point la

Foire des villages n'abuse pas des citoyens en leur mettant en tête des rêves irréalisables...

En ouverture de cette chronique, Benoît Germain, 25 ans, élevé à Frelighsburg, vous a dit que des 26 enfants de Frelighsburg avec lesquels il est allé à la petite école, il est le seul à vivre encore au village. C'est même pas tout à fait exact. Benoît n'a rien trouvé à Frelighsburg. Il est en appartement avec sa femme et son bébé, à Dunham, le village voisin. C'est un peu fou quand on y pense. Aujourd'hui et demain au marché Bonsecours, Frelighsburg va inviter les citoyens à venir habiter sa campagne... Benoît qui vient de là, n'a pas trouvé à s'y loger ! Il se gratte la tête... c'est donc, la Commission du territoire agricole qui lui a refusé de se construire sur le terrain zoné vert de ses parents, un terrain pourtant impropre à la culture, la même Commission va-t-elle dézonner pour accueillir les citoyens ?

— Pourquoi t'as pas acheté ?

— Acheter quoi ? soupire Benoît. Il n'y a rien, et quand il y a quelque chose, les touristes « fin de semaine », les retraités sautent dessus à des prix impensables pour des familles normales avec des enfants. Du beau monde, les touristes de fin de semaine, mais c'est pas eux qui vont remplir l'école, ni faire revivre le village.

Ni renouveler la ruralité comme se propose de la faire cette Foire qui, je le crains, pourrait bien sombrer dans le folklore, dans le vinaigre de pommes et dans le savon au lait de chèvre.

(1) La Foire des villages est une initiative de Solidarité rurale, une coalition d'une vingtaine d'organismes nationaux, créée en 1991 à la suite des états généraux du monde rural.

Accusée d'enlèvement, la mère des triplés rentre au Canada

Presse Canadienne

STRATFORD, Ont. — Une mère ontarienne soupçonnée d'avoir enlevé ses triplés âgés de huit ans et de les avoir emmenés avec elle pendant trois mois dans les Maritimes, au Texas et au Mexique, devait rentrer hier soir au Canada, où elle sera formellement accusée aujourd'hui.

Carline Vandenelsen devait arriver hier soir à l'aéroport Pearson de Toronto, en provenance du Mexique. Elle devait y être accueillie par des policiers et amenée immédiatement à Stratford, où ses trois enfants, Olivia, Gray et Peter Merkley, ont retrouvé leur père, Craig.

La femme de 38 ans doit comparaître aujourd'hui devant un tribu-

nal de Stratford pour y faire face à des accusations de rapt d'enfants.

Craig Merkley a obtenu la garde légale des enfants depuis sa séparation d'avec Carline Vandenelsen, il y a cinq ans. L'an dernier, les tribunaux ont réduit le droit de visite de la mère à un samedi sur deux.

Les triplés avaient été retrouvés au Mexique par des policiers et des

représentants de l'ambassade canadienne trois mois après leur disparition. Ils sont revenus au Canada le 22 janvier et sont retournés à l'école la semaine dernière.

Les enfants ont présumément été enlevés alors qu'ils étaient en visite de jour surveillée chez leur mère, le 14 octobre. Les détectives ont reçu du public des dizaines d'informa-

tions qui les ont amenés à suivre plusieurs pistes de Stratford à Halifax, puis en Amérique centrale.

Mme Vandenelsen était détenue au Mexique en attendant son extradition. Dans une entrevue accordée d'Acapulco la semaine dernière au quotidien torontois *National Post*, elle indiquait qu'elle ne tenterait pas d'éviter l'extradition.

Bébés sur Internet : l'imbroglie continue

Agence France-Presse

LOS ANGELES - Un couple californien disputant à un couple britannique la garde de petites jumelles « vendues » deux fois sur l'Internet a saisi la justice américaine pour faire annuler l'adoption des fillettes par le couple britannique, a indiqué hier leur avocat.

« L'adoption est nulle et non avenue » affirment Richard et Vickie Allen dans une plainte déposée le 26 janvier devant un tribunal de l'Arkansas, État où les jumelles avaient été adoptées par Judith et Alan Kilshaw, venus spécialement du pays de Galles.

« L'Arkansas ne pouvait avoir juridiction (pour superviser l'adoption) car ni les Kilshaw, ni la mère biologique de l'enfant, Tranda Wecker, 28 ans, ne sont résidents » de cet État du sud des États-Unis, ont fait valoir les Allen dans leur plainte, selon leur avocat John Giffen.

« Nous avons demandé une audience selon une procédure accélérée », a-t-il précisé à l'AFP, ajoutant que celle-ci pourrait se tenir dès la semaine prochaine.

Les petites filles, aujourd'hui âgées de sept mois, proposées à l'adoption sur Internet, avaient d'abord été accueillies par les Allen, un couple vivant à San Bernardino en Californie qui avaient payé 6500 dollars à une intermédiaire.

Mais la mère naturelle les avaient reprises quelques semaines plus tard, sous prétexte de passer une dernière journée avec elles, et les avaient alors confiées au couple Kilshaw, qui ignorait qu'une procédure d'adoption avait été entamée par les Allen et avaient eux déboursé 12500 dollars.

Le couple Kilshaw et la mère naturelle avaient ensuite traversé le sud des États-Unis, de la Californie à l'Arkansas, État où les procédures d'adoption sont particulièrement faciles.

New Beetle 2001 Spécial

Pourquoi attendre?

Stock no 01013

Popular 5441, rue Saint-Hubert (à l'Est) 274-5471

Popular à vidéo pour Volkswagen

Nouveau!

933 MHz

Attache ta tuque!

intel inside

pentium III

Optez pour un moniteur 17" pour seulement 48\$ de plus

MONITEUR 15" OPTIQUEST INCLUS!

Micor VERSATILE

Processeur Intel Pentium III de 933 MHz

- Mémoire : 64 Mo • Disque rigide : 20 Go • Lecteur DC : 52x Sony
- Fax/modem : 56K V90 GVC • Carte de son Soundblaster 128 PCI • Carte vidéo 32 Mo Cougar 3D
- Haut-parleurs, clavier et souris • Windows Millennium • Moniteur 15" Optiquest inclus

57.62\$ PAR MOIS ou 1698\$**

Apple iMac DV+

Processeur PowerPC G3-450 MHz

iMovie 2 : Filmez - Éditez - Appréciez!

- Mémoire cache: 512k L2 • Mémoire: 64 Mo
- Disque rigide: 20 Go • Fax/modem 56k
- Lecteur DVD numérique
- Carte vidéo ATI 3D
- Système de son Harmon Kardon
- Système Mac OS, Appleworks et plus...
- Ethernet • Ports USB • Firewire
- Écran de 15"

Couleurs : Indigo, Ruby, Sage (M7647, M7652, M7676)

57.62\$ PAR MOIS ou 1698\$**

Modèle Édition Spéciale : 1998\$

COMPAQ PRESARIO

Processeur AMD Duron - 700 MHz

- Mémoire vive de 64 Mo
- Lecteur DC de 40x
- Disque rigide de 20 Go
- Fax/modem 56k V.90
- 4 ports USB
- Carte de son SoundMax 3D
- Carte graphique 8 Mo AGP 2x
- Windows Millennium et plus...
- Moniteur 15" Compaq inclus

42.35\$ PAR MOIS ou 1198\$***

*Après remise postale de 50\$ du fabricant

COMPAQ PRESARIO

Processeur Intel Celeron - 633 MHz

- Mémoire vive de 64 Mo
- Lecteur DC de 24x
- Disque rigide de 6.0 Go
- Fax/modem 56k V.90
- Windows Millennium
- Écran de 12.1" (Anglais seulement)

1598\$ ou 54.23\$ PAR MOIS**

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Magasinez en ligne!

dumoulin-direct.com

MONTRÉAL • Centre-ville de MONTRÉAL • ST-LÉONARD • POINTE-CLAIRE • LONGUEUIL • BROSSARD • ST-BRUNO • LAVAL • LASALLE

8251, 8390, rue St-Hubert • 2050, boul. St-Laurent • 6870, Jean-Talon Est • 2355, rte Transcanadienne • 2203, chemin Chambly • 5705, boul. Taschereau • Les Promenades St-Bruno • 1599, Autoroute Laval Ouest • 7197, boul. Newman

Électronique: (514) 388-4777 • Électronique: (514) 288-7755 • Électronique: (514) 255-5577 • Électronique et informatique: (450) 468-1993 • Électronique et informatique: (450) 462-8867 • Électronique et informatique: (450) 441-5020 • Électronique: (450) 681-7770 • Électronique: (514) 368-3927

Informatique: (514) 385-1777 • Informatique: (514) 288-7973 • Informatique: (514) 255-7054 • Informatique: (450) 468-5651 • Informatique: (450) 462-8867 • Informatique: (450) 688-1001 • Informatique: (514) 368-8697

(Sud de la Métropolitaine) • (Stationnement facile) • (Langelier & Galeries d'Anjou) • (MEGA MALL/boul. des Sources) • (Près de Curé-Poirier) • (À l'est du Mail Champlain) • (Entrée #7) • (Sortie boul. Industriel) • (Près du Carrefour Angrignon)

CHATEAUGUAY 102, St-Jean-Baptiste 692-6769 • DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph 474-2727 • GATINEAU 550, boul. de la Gappe 246-2533 • GRANBY 633, Dufferin 372-7732 • GRAND-MÈRE 2601, 6e Avenue 533-5533 • JOUETTE 404, St-Viateur 759-6956

LASALLE 31, 5e Avenue E. 333-6710 • LA TUQUE 586, rue Commerciale 523-6115 • MAGOG 1739, Sherbrooke 843-6621 / 1739, Principale O. 843-6627 • MANIWAKI 100, rue Principale Sud 449-5974 • MONT-LAURIER 1771, boul. Paquette 623-1343

ROUYN-NORANDA 463, Larivière 764-6820 • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale 539-0808 • SHERBROOKE 1112, du Conseil 365-3177 / 2222 King O. 566-0261 • SOREL 1815, Marie-Victorin 742-4511 • ST-HYACINTHE 2487, Ste-Anne 773-7353 • ST-JEAN 391, du Séminaire 348-9377

St-Jovite 315, route 117 425-2748 • STE-MARTHE 789, St-Jean-Baptiste 427-2217 • ST-REM 101-E, Lachapelle 434-7161 • TROIS-RIVIÈRES 5115, boul. Jean XXIII 693-4755 • VAL-D'OR 1817, 3e Avenue 824-3994 • VICTORIAVILLE 525, Bois-Francs Sud 357-2208

La bonne parole

Guy Chevrette et trois chefs autochtones passeront par la France, la Belgique et la Grande-Bretagne pour expliquer « la question autochtone »

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS - Il serait exagéré de parler de contre-offensive médiatique du Québec en Europe sur la question autochtone, car il n'y a pas ces jours-ci de « guerre » médiatique en cours, ni en France, ni en Belgique, ni en Grande-Bretagne, les trois pays visités en dix jours par le ministre Guy Chevrette et trois chefs autochtones.

Disons qu'il s'agit plutôt d'une campagne d'explication — menée à une échelle modeste mais avec intelligence — à l'endroit de médias ou parlementaires européens qui, à quelques reprises, à propos de la baie James ou à l'occasion de la crise d'Okla, ont osé des jugements fort catégoriques à propos de dossiers qu'ils connaissaient mal. Avec les meilleures intentions du monde il va sans dire. Ou pour se donner bonne conscience à peu de frais.

Le ministre responsable des Affaires autochtones, Guy Chevrette, a donc entamé hier à Paris une brève tournée européenne, qui le mènera également à Bruxelles, où il rencontrera des parlementaires belges et de l'Union européenne, puis à Londres. Après une rencontre publique — devant quelque 150 personnes — à l'Unesco qui poursuit son programme de la Décennie des peuples autochtones, la délégation conduite par Guy Chevrette rencontrera les journalistes français autour d'un buffet à la résidence du délégué général.

L'originalité de la démarche tient



Photo: Presse Canadienne

Portrait de famille : le ministre Guy Chevrette (au centre), à son arrivée hier, à l'UNESCO, à Paris, en compagnie de Clifford Moar, chef de la communauté innue de Mashteuiatsh, Simon Awashish, chef du Conseil des Attikameks d'Obedjwan, Pia Aatami, président de la société Makivik, et Anthony Ittoshat, trésorier de la même société. « Ce que nous avons voulu avec cette tournée, dit Chevrette, c'est exposer franchement la situation. »

au fait que, pour la première fois, un ministre chargé du dossier est accompagné par les chefs de trois nations autochtones (sur les onze qui existent au Québec). Il s'agit de Pia Aatami pour les Inuits, Simon Awashish pour les Attikameks et de Clifford Moar, pour les Montagnais (Innuats). Trois chefs élus et représentatifs et qui, par ailleurs, gardent leur franc-parler et leur liberté de parole et ne se privent pas pour exprimer leurs divergences

avec le gouvernement du Québec, lorsque c'est le cas. Ce qui donne plus de vraisemblance à l'opération.

Bien sûr, les trois nations représentées ne sont pas celles qui ont les relations les plus conflictuelles ou hostiles avec Québec, et le chef Awashish, expliquant les « problèmes complexes » que pose aux autochtones la double nécessité de s'adapter au monde moderne et de conserver leur mode de vie tradi-

tionnel, a dit : « L'approche du ministre Chevrette, qui consiste à aborder les questions concrètes un par un, est la bonne. »

Très à l'aise, Clifford Moar a plaisanté sur le fait que ses ancêtres seraient impressionnés de voir jusqu'où l'a mené le nomadisme. Mais il a aussi réaffirmé tranquillement : « Il n'y a pas pour nous de revendication territoriale. Je n'ai rien à revendiquer puisque je suis chez moi. Mais il est vrai qu'il faut se

reconnaître mutuellement entre premières nations et nouveaux arrivants... »

De son côté, le ministre Chevrette a parlé très librement, à la fois des problèmes qui se posent aux autochtones — « Il y a chez les jeunes un taux de suicide deux fois supérieur à la moyenne québécoise » — mais aussi des difficultés qu'il a déjà rencontrés dans le dossier — « notamment à cette époque où j'étais devenu un spécialiste des barrages routiers ».

« Ce que nous avons voulu avec cette tournée, a dit M. Chevrette, c'est d'exposer franchement la situation, que les chefs autochtones parlent librement, y compris sur les points de divergence. Il reste beaucoup de travail à faire. Mais nous sommes condamnés à vivre ensemble, et il vaut la peine de vivre en harmonie. »

Bien qu'elle soit très peu connue dans les détails, la question amérindienne intéresse énormément les opinions, en France et en Europe. Les médias lui accordent toujours une place importante, dès qu'une crise survient. Quant au Parlement européen de Strasbourg, il lui est arrivé d'adopter — à toute vitesse et sans grand examen — des résolutions fort excessives concernant la politique du Québec et du Canada sur la question.

Pour une rencontre informelle avec la délégation québéco-autochtone, qui n'avait pas de grande annonce à faire, il s'est tout de même trouvé sept ou huit journalistes parisiens pour répondre à l'appel, signe notable d'intérêt. Ce n'était pas la foule, mais cela faisait quand même sept ou huit journalistes français de plus que la moyenne habituelle lorsqu'un ministre québécois en visite reçoit à la résidence de l'avenue Foch.

ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Les cégeps se défendent

KATIA GAGNON

QUÉBEC — La Fédération des cégeps accuse la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, qui a publié jeudi un rapport dévastateur sur l'état des cégeps québécois, de vouloir niveler la formation des élèves par le bas en réduisant les exigences d'un premier cours de français.

« On peut bien regarder ce qui peut être fait pour faciliter la réussite. Mais il n'est pas question de baisser les standards. Les élèves arrivent au cégep après 11 ans de scolarité en français, ils ont réussi un examen du ministère : il n'est pas question de toucher à nos cours au cégep sous prétexte que le secondaire n'a pas fait ses devoirs. Ça nous répugne au plus haut point », tranche le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher.

Dans son rapport, la Commission, qui a étudié durant trois ans l'état de la formation générale dans les 75 établissements collégiaux de la province, recommande que les exigences du premier cours que suivent les cégepiens puissent être réduites. Les élèves faibles ou moyens en français devraient pouvoir partager leur temps entre l'étude de la littérature et le perfectionnement du français écrit.

À l'heure actuelle, le premier cours de français suivi par les cégepiens est entièrement consacré à l'étude d'oeuvres littéraires. Or, constate Jacques L'Écuyer, président de la commission, le quart des élèves sont « incapables de suivre » et échouent ce cours essentiel à l'obtention du diplôme. La matière devrait donc être moins imposante et les groupes, réduits, recommande la commission.

Mais après les cours primaire et secondaire, les cégepiens ne devraient-ils pas savoir écrire ? « Les étudiants arrivent au cégep et nous disent qu'ils n'ont jamais lu un roman. C'est un constat incroyable. On peut toujours jeter le blâme sur le secondaire et nous le faisons. Mais en attendant, il faut faire quelque chose avec les élèves qui arrivent au cégep », explique M. L'Écuyer.

Mais le problème, peut-on constater à la lecture du rapport, est loin de se limiter au français. On recommande également de mo-

difier le premier cours de philosophie pour le rendre « plus intéressant » pour les élèves. Ce cours a pour but de leur apprendre à argumenter, notamment à l'aide de textes de philosophes de l'Antiquité. Mais encore ici, « les habiletés intellectuelles et la maîtrise de la langue écrite font souvent défaut », souligne la Commission, qui suggère de remplacer l'étude de Platon par des thèmes plus accessibles, comme celui de la citoyenneté.

Les cours d'anglais devront également être modifiés, tranche la Commission. « Il est pour le moins consternant qu'après cinq ans, voire huit ans d'enseignement de l'anglais, les élèves n'arrivent pas mieux préparés lorsqu'ils entreprennent le cégep », s'étonnent les membres de la Commission. Près de la moitié (40 %) des élèves ont une maîtrise insuffisante de l'anglais et la moitié des cours d'anglais sont jugés incomplets. On recommande donc l'établissement d'un « standard minimal » de connaissance de l'anglais, qui devrait être atteint par les élèves lorsqu'ils quittent le cégep.

Bref, malgré une réforme implantée il y a sept ans dans les collèges, qui visait justement un rehaussement de la formation générale, il reste encore beaucoup de travail à faire, conclut la commission, qui évalue que le tiers des établissements ne rejoint pas les critères d'excellence. Trois établissements sont même jugés problématiques : les cégeps de Beauce-Appalaches, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Saint-Hyacinthe.

Ce dernier établissement s'est d'ailleurs défendu, hier, d'offrir un niveau de formation inadéquat à ses élèves. « Le taux d'admission dans les universités est de plus de 95 % depuis plusieurs années et est supérieur à la moyenne dans plusieurs programmes contingents », a fait valoir le directeur général du collège, Serge Cloutier. « Il n'y a que trois cégeps problématiques sur 48 membres de la Fédération. Et ces derniers ont mis en oeuvre des solutions à leurs problèmes très particuliers », renchérit Gaëtan Boucher.

cyberpresse.ca

Consultez le texte intégral du rapport de la Commission de l'évaluation de l'enseignement à www.cyberpresse.ca/evaluation

SENTRA

Financement à l'achat à partir de 4,8% **
sans paiement et intérêt pendant 90 jours †



199\$

PAR MOIS, location 48 mois *

• MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX
• PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
• PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
• PARE-CHOCX COULEUR CARROSSERIE
• DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
• TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

+10\$

« OPTION PLUS »

par mois
ET AJOUTEZ
• AM/FM/CD
• CLIMATISEUR

+22\$

« ÉDITION TOURING »

par mois
ET AJOUTEZ ENCORE
• CHANGEUR DE 6 CD
• JANTES EN ALLIAGE
• AILERON
• EMBOUT CHROMÉ

2830147A

* Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 (C4LG51 AA00) à 199\$ par mois, la Sentra XE Option Plus (C4LG51 BK00) à 209\$ par mois et la Sentra « Edition Touring » (C4LG51 BK00 + Option Touring) à 231\$ par mois. Acompte ou échange équivalent de 1995\$. Limite de 19500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. ** Taux de financement à partir de 4,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. † Cette offre n'est valable que pour les véhicules neufs ou de démonstration et lorsque le financement s'effectue par la Banque de Montréal. Cette offre prend fin le 28 février 2001. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Une grande université à dimension humaine

- Neuf facultés couvrant tous les grands secteurs
- Enseignement par petits groupes de travail
- Milieu de vie exceptionnel, sécuritaire et économique



1 800-267-UDES
www.UdeS.ca

VIVEZ
l'expérience!



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Pour un meilleur apprentissage de l'anglais

RIMA ELKOURI

Si l'on veut que les élèves des écoles québécoises maîtrisent bien l'anglais, il faut consacrer plus de temps à l'apprentissage de cette langue au troisième cycle du primaire ainsi qu'au secondaire, et mettre en place des programmes de bain linguistique quand les parents le réclament.

C'est là le point de vue de Patsy M. Lightbown, professeure de linguistique appliquée à l'Université Concordia, qui présentait hier un mémoire aux états généraux sur le français, à l'occasion d'une journée thématique consacrée à la langue d'enseignement et à l'enseignement des langues.

Plus on est jeune, plus il est facile d'apprendre une langue seconde, dit-on. Mais ce principe ne s'applique pas à toutes les situations, a précisé M^{me} Lightbown. Dans les faits, il n'y a pas d'âge « magique » pour s'initier à une langue.

« Un nombre maintenant imposant de recherches a démontré qu'il valait mieux entreprendre l'apprentissage de la langue seconde avant la puberté », a observé Marie Labelle, professeure au département de linguistique et de didactique des langues à l'UQAM. L'une des raisons invoquées, c'est que les enfants du primaire sont plus réceptifs et ne sont pas paralysés par la peur du ridicule.

D'autres recherches révèlent qu'un élève de 10 ou 11 ans est capable d'un apprentissage plus efficace qu'un enfant plus jeune.

« Les recherches faites au Québec et ailleurs indiquent qu'il serait plus efficace d'augmenter le nombre d'heures de cours offerts aux enfants plus âgés que de commencer des cours avec des enfants plus jeunes », a souligné M^{me} Lightbown.

Toutefois, rien ne sert de consacrer plus d'heures à l'anglais si ces heures demeurent

« éparpillées », a noté la professeure. Les cours intensifs d'anglais (ou « bains linguistiques »), offerts dans certaines écoles primaires de la province depuis 15 ans, donnent d'excellents résultats, a-t-elle rappelé. Dans le cadre de ces programmes, des élèves de cinquième ou sixième année sont en immersion anglaise pendant cinq mois ou font des demi-journées d'anglais pendant toute l'année scolaire. De nombreuses études révèlent que les enfants du primaire sortent de ce cours intensif avec autant de compétences et plus d'aisance en anglais que bien des finissants du secondaire, a rapporté M^{me} Lightbown. Fait intéressant, ces bons résultats ont été observés même parmi les élèves moins doués.

Reste à savoir si les bains linguistiques nuisent à l'apprentissage et à la maîtrise du français. Aucune étude ne va en ce sens, a fait valoir M^{me} Lightbown. « Souvenons-nous qu'il s'agit d'enfants qui ont déjà eu quatre ou cinq ans d'éducation en français, dit-elle. Donc, les quelque 300 heures de cours intensifs d'anglais doivent être vues dans le contexte des quelque 5000 heures d'enseignement en français à l'école primaire, en plus des milliers d'heures vécues en français à l'extérieur de l'école. »

Lise Winer, de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill, a pour sa part déploré le fait que le niveau de compétences linguistiques des professeurs d'anglais varie beaucoup d'une école à l'autre et laisse souvent à désirer. « Dans trop de cas, les enseignants ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour fournir les modèles et la variété de langage dont les élèves ont besoin », a-t-elle dit.

Le président de la Commission des états généraux, Gerald Larose, a souligné que, de toute évidence, le système scolaire public ne répondait pas aux attentes des parents, qui tiennent tous à ce que leurs enfants soient parfaitement bilingues.

L'ADQ veut se donner une nouvelle approche constitutionnelle

MARIE TISON
Presse Canadienne

L'ACTION DÉMOCRATIQUE du Québec a annoncé la création d'un comité constitutionnel afin de se donner une nouvelle approche politique et constitutionnelle.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a rappelé que les Québécois avaient refusé la rupture en 1995.

« Dans un avenir prévisible, le Québec va demeurer dans le système canadien, a déclaré M. Dumont en conférence de presse hier. Il faut avoir espoir de gagner là-dedans, de faire des gains. »

Il a soutenu que ce n'était pas l'approche libérale, se présenter à genoux, qui allait permettre d'obtenir des résultats. Il a ajouté que l'approche péquiste, se présenter debout mais avec les poings serrés, ne serait pas non plus couronnée de succès.

« Peut-être faut-il être debout avec une main tendue et un projet dans l'autre pour arriver à des résultats », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que les stratégies libérales et péquistes des dernières années avaient entraîné échec sur échec. Il a également insisté sur le « pourrissement » des relations Québec-Ottawa, notamment au cours des dernières semaines.

« Les deux ordres de gouvernement auxquels nous payons des impôts ne sont pas capables de mettre de l'argent dans un aquarium à Québec sans que les poissons soient témoins de chicanes de drapeaux », a-t-il ironisé.

Il a soutenu que le changement de garde à la tête du Parti québécois pourrait permettre à l'ADQ de marquer des points.

« Le passage de Lucien Bouchard à Bernard Landry va amener des gens de tous les partis à se questionner, a-t-il dit. Il y a une mouvance politique. »

Le conseiller politique de l'ADQ, M. Guy Laforest, a soutenu que le temps était venu pour un débat d'idées. Or, les deux principaux partis du Québec ne semblent pas trop enthousiastes à cette perspective.

« Dans un cas, ils ont décidé de ne pas faire de débat d'idées et dans l'autre, il n'y a pas vraiment d'idées », a-t-il lancé.

Comité

Le nouveau comité constitutionnel de l'ADQ, présidé par M. Jacques Gauthier, un ancien membre de la commission Allaire, organisera de 10 à 20 séances de consultation



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Mario Dumont

auprès des membres du parti dans toute la province. Il remettra les résultats de ses travaux au comité politique du parti, qui soumettra un rapport final aux membres à temps pour le Conseil général des 2 et 3 juin prochains.

M. Dumont a affirmé qu'il ne s'agissait pas de mettre totalement de côté le rapport Allaire, qui a joué un grand rôle dans la naissance à l'ADQ. Il s'agit plutôt de garder les grands principes directeurs de l'approche allairiste, comme l'établissement d'un système flexible.

Même si plusieurs partis et gouvernements ont procédé à des consultations d'ordre constitutionnel au cours des dernières années, il s'agit d'une première démarche de ce type pour l'ADQ.

M. Dumont s'est dit confiant d'arriver à des résultats positifs, notamment parce que les membres de l'ADQ ne sont pas placés aux extrémités du spectre constitutionnel. Ce sont des gens qui « n'ont pas de fun à voir les plus extrémistes à se lancer des roches ».

« Ce qui est différent, c'est de partir sans ornières, sans dogme », a affirmé M. Dumont. Il a notamment insisté sur l'importance de se trouver des alliés, notamment dans l'Ouest canadien, une région qui se sent parfois oubliée du Canada central.

Réformer la réforme

RIMA ELKOURI

La réforme de l'enseignement n'a rien pour remédier aux importantes faiblesses récurrentes en français des jeunes Québécois, croit Gilles Gagné, professeur au département de didactique de l'Université de Montréal, qui présentait, hier, un mémoire devant la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française.

Des études prouvent que les lacunes des élèves québécois touchent principalement les aspects linguistiques des textes (vocabulaire, orthographe, syntaxe, ponctuation, etc.), a rappelé le professeur. Or, le nouveau curriculum, basé avant tout sur une notion de « compétence » mal définie, ne semble pas accorder d'importance à l'acquisition des connaissances de base en français. Nulle part n'y mentionne-t-on comment faire acquérir les éléments linguistiques. « Une lacune majeure », a déploré M. Gagné.

Pour remédier à cette situation, le professeur propose en quelque sorte de réformer la réforme. Les « compétences langagières » doivent y être mieux définies. La langue elle-même doit être « un objet d'enseignement plus important, plus central et mieux intégré que ce qui apparaît dans le nouveau curriculum », qui lui semble « présenter un recul dangereux à cet égard ». Et il importe de mettre en place un « enseignement et un apprentissage explicites et le plus systématiques possible du code sans toutefois négliger les autres composantes de la compétence langagière », a insisté le professeur.

Lise Ouellet, responsable des programmes de français au ministère de l'Éducation, a tenu à riposter. « L'acquisition des connaissances, elle est là. (...) Il ne faut pas oublier que quand on relève 30 fautes dans un texte de 500 mots, il y a quand même 470 mots qui sont bien écrits. Ça prouve qu'il y a là des connaissances. »

M. Gagné a maintenu son verdict. « Ce n'est pas une opinion, c'est une constatation répétée depuis des années », a-t-il dit.

Passat 2001

Spécial

Faites vite!

Popular 5441, rue Saint-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@videotron.ca

Laurier Rien sans fait
popular@videotron.ca pour Volkswagen?

| ANALYSE |

À plus tard les grands chambardements?

DENIS LESSARD

QUÉBEC- Avec le pouvoir à portée de la main, Bernard Landry doit régler rapidement des problèmes importants : faire le choix de ses principaux collaborateurs, décider de la structure d'un nouveau gouvernement et revoir la donne dans la haute fonction publique.

Et il est loin d'être acquis qu'il se risquera à tout attaquer de front.

Avec la reprise des travaux prévue à l'Assemblée nationale le 13 mars, il pourrait être fortement tenté de remettre à plus tard, au début de l'été, les grands chambardements au Conseil des ministres et chez les mandarins, pour éviter de plonger tout le monde dans l'improvisation en pleine session parlementaire.

Les hypothèses de Conseil des ministres à deux paliers —une quinzaine de véritables ministres entourés d'une douzaine de ministres sectoriels affectés à un seul dossier— sont alimentées par son entourage immédiat, mais le principal intéressé n'a pas encore arrêté de décision. Plusieurs simples députés qui voient dans cette multiplication des responsabilités une occasion d'accéder au Saint des Saints entretiennent ce concept d'un cabinet à deux vitesses, que privilégiait d'ailleurs M. Landry en 1996.

Mais il n'est pas certain que M. Landry voudra se lancer dans des chambardements d'une telle ampleur à court terme, et il pourrait bien se contenter d'un réalignement minimal du Conseil des ministres d'ici juin. Une seule chose est acquise, Pauline Marois passera aux Finances et à l'Économie, ce qui l'obligera à trouver un remplaçant à la Santé. Guy Chevrete et Diane Lemieux seraient volontaires.

Le futur premier ministre doit rencontrer au début de la semaine prochaine les deux personnes qu'il a mandatées pour lui faire des recommandations sur le prochain gouvernement, Louis Bernard, l'ancien mandarin de René Lévesque et de Jacques Parizeau, et Jean Royer, ex-chef de cabinet de M. Parizeau.

Dans les coulisses du gouvernement, on parle ouvertement du départ de Michel Noël de Tilly, le secrétaire général du gouvernement. Il est prêt à passer le relais, à moins que M. Landry ne lui demande de poursuivre jusqu'à l'été.

M. de Tilly occupe depuis avril 1998, ce poste stratégique de premier fonctionnaire. Le secrétaire général est l'équivalent du sous-ministre du premier ministre. Tout juste nommé président de la Régie d'assurance-maladie, il avait dû quitter ce poste pour remplacer Michel Carpentier, gravement blessé lors d'un accident d'automobile.

Pour succéder à M. de Tilly, Bernard Landry a



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, en conversation avec Bernard Landry, quelques instants après que ce dernier eut fait connaître sa candidature à la direction du PQ.

déjà sondé l'intérêt d'Hubert Thibault, l'actuel chef de cabinet de M. Bouchard, de l'avis général taillé sur mesure pour cette fonction.

Mais après 20 ans de cabinet politique, le bras droit de Lucien Bouchard souhaiterait bien davantage passer au secteur privé, dit-on. Sa réflexion n'est pas terminée toutefois.

M. Thibault était au cabinet des Finances, avec Jacques Parizeau, au début des années 1980, et il était devenu son chef de cabinet dans l'opposition en 1988 et l'avait suivi après les élections de 1994 comme conseiller. Après un bref séjour dans la haute fonction publique comme sous-ministre adjoint aux Affaires intergouvernementales canadiennes, il était vite revenu comme chef de cabinet de Lucien Bouchard. Il est toujours en réflexion, mais il est acquis qu'il ne sera pas du cabinet politique de Bernard Landry.

D'autres candidats se profilent à l'intérieur de la machine pour succéder à M. de Tilly, notamment André Trudeau, un vétéran de la haute fonction publique, qui a fait les Affaires municipales, la Santé et les Transports, comme sous-ministre.

Certain spéculent aussi sur Gilles Godbout, le sous-ministre de Bernard Landry aux Finances. Or M. Godbout envisage plutôt de faire un saut,

lucratif, dans le secteur privé, imitant ainsi ses prédécesseurs, Alain Rhéaume et Claude Séguin. Jeune sous-ministre adjoint, spécialiste des questions fiscales, Jean Saint-Gelais est favori pour lui succéder.

Garde rapprochée

Mais avant de choisir les mandarins, M. Landry a un autre casse-tête à régler : trouver un chef de cabinet, un poste clé au bureau du premier ministre. Ses efforts pour convaincre Daniel Audet, son ancien bras droit, ont échoué. M. Audet vient tout juste d'être nommé délégué du Québec à Londres. M. Landry l'a rencontré en revenant de Davos en début de semaine.

M^e Jacques Laurent aurait pu avoir le poste, mais préfère poursuivre sa carrière d'avocat. Le nom de Claude H. Roy, un fidèle que M. Landry avait fait nommer à la lucrative sinécure de vice-président de la Société des alcools revient souvent. Dans les cercles proches du vice-premier ministre on spéculé aussi sur Francine Lahaie, de chez National, ou Éric Meunier, un ancien employé politique, passé à la vice-présidence de la SGF.

Jean-Yves Duthel, un autre disciple du premier mandat viendrait au cabinet du premier ministre, comme conseiller aux communica-

Lachenaie : contrat de gérance ou bar ouvert?

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) veut donner un contrat de 5 millions pour la gestion du projet de construction du futur hôpital de Lachenaie, un gaspillage de fonds publics, de l'avis des ingénieurs du gouvernement.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIG) rappelle qu'une telle stratégie avait débouché sur d'importants dépassements de coûts, il y a trois ans, lors de la construction de 12 centres hospitaliers de soins de longue durée, dont la gestion de projet avait été accordée d'un bloc au consortium Verreault-Marton. Au début, la gestion devait coûter 2,5 millions, soit 2,75 % du coût total de construction des 12 centres d'accueil. La facture finale fut de 15,7 millions soit 17 % du contrat.

L'APIG a déjà dénoncé la construction de cet hôpital. La CHQ a décidé de déménager un établissement du centre-ville de Repentigny vers Lachenaie, à trois kilomètres, sans études préalables, une dépense inutile de 100 millions estime l'APIG qui réclame l'annulation pure et simple du processus d'appel d'offres en cours.

Comme dans le dossier des CHSLD, la Corporation d'hébergement a changé sa grille habituelle d'évaluation dans le dossier de Lachenaie : on attribue davantage de points pour l'expérience de construction, ce qui désavantage plusieurs des 21 soumissionnaires. La CHQ avait soulevé des critiques aussi dans le choix des firmes qui travaillaient dans le dossier du nouveau CHUM de Montréal. L'organisme fut vite mis sur la touche par le cabinet de Pauline Marois dans ce dossier important.

Le contrat de gérance de projet de Lachenaie est prévu pour un montant forfaitaire de 2,5 millions ainsi qu'une provision de 2,2 millions pour la coordination sur le chantier. Selon les ingénieurs-fonctionnaires, il s'agit d'un « bar ouvert » pour un entrepreneur qui a les coudées franches pour faire défrayer le salaire de contremaîtres tout en ramassant en prime son profit de 40 % sur ce coût de main-d'oeuvre.

Pour Pierre Sirois, président de l'APIG — un groupe qui réclame un rajustement de salaire au gouvernement du Québec —, les 4,9 millions \$ de « gérance » accordées d'emblée par la CHQ dans le dossier de Lachenaie représentent au débat 5 % des coûts de construction. La gestion de tels projets est pratiquement une formalité, expliquent des sources dans le milieu de la construction. Elle pourrait être réalisée par deux ou trois ingénieurs de la CHQ, à bien meilleur coût. Officiellement cette démarche sert à limiter les coûts et à accélérer l'exécution des travaux. En réalité, les entrepreneurs généraux ont l'obligation de respecter les délais et les coûts fixés quand ils obtiennent un contrat.

Des pénalités doivent être imposées quand ces conditions ne sont pas respectées, or Verreault-Marton a échappé à toute sanction quand elle a dépassé les coûts dans le passé, notent les ingénieurs du gouvernement.

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 72\$
29⁹⁹*

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 114\$
39⁹⁹*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 161\$
79⁹⁹*

PRIX SUGG. : 202\$
99⁹⁹*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 179\$
59⁹⁹*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 248\$
129⁹⁹*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DOSSIER MOYEN
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
• DOSSIER AJUSTABLE

PRIX SUGG. : 343\$
169⁹⁹*

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
• BRAS AJUSTABLES

PRIX SUGG. : 428\$
199⁹⁹*

PRIX SUGG. : 500\$
299⁹⁹*

BUREAU ETUDIANT
FINI CHÊNE NATUREL
• 3 TIROIRS
• DIMENSIONS : 48" L X 20" P X 29" H

PRIX SUGG. : 148\$
89⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
FINI ÉRABLE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

PRIX SUGG. : 113\$
59⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTÉ AULNE
• TIROIR CLAVIER 27"
• ESPACE POUR CPU
• ESPACE POUR 17" CD
• DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H

PRIX SUGG. : 228\$
119⁹⁹*

ARMOIRE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H

PRIX SUGG. : 339\$
189⁹⁹*

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERSIER ITALIEN ET NOIR
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 54" H

PRIX SUGG. : 449\$
199⁹⁹*

FOURNITURES DE BUREAU
Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

NOUVEAU POINTE-CLAIRE 2355, RTE TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044
ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055
BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611
LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682

OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111
TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

LIVRAISON GRATUITE**
MÊME LE SAMEDI

2923594A

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 FÉVRIER 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS

RENDEZ-VOUS

Tous les dimanches dans

La Presse

SANTÉ

LE CANCER, UNE QUESTION DE VIES

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

www.fqc.qc.ca
1 800 363-0063

parce que derrière chaque cancer il y a une vie.

| SOMMET DES AMÉRIQUES |

Bouchard demandera à Chrétien de faire de la place à Landry

Pour le moment, Ottawa réserve une visibilité plutôt discrète au prochain premier ministre du Québec

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

MILAN — Le premier ministre Lucien Bouchard demandera à son homologue fédéral Jean Chrétien de faire un peu de place à son successeur au Sommet des Amériques.

M. Bouchard profitera de sa participation à la mission économique d'Équipe Canada en Chine, la semaine prochaine, pour en discuter avec M. Chrétien. « Je compte soulever la question avec M. Chrétien. Il y a une dimension de courtoisie élémentaire et du respect des institutions, il devrait y avoir moyen de faire une place acceptable au premier ministre du Québec », a commenté M. Bouchard, à Milan, hier, en marge de la mission économique qu'il dirige en Europe, cette semaine.

Le Sommet des Amériques réunira 34 chefs de gouvernement des Amériques à Québec, du 20 au 22 avril. Pour des raisons de sécurité, le centre-ville sera littéralement coupé du monde. À tel point que ministres et députés devront montrer patte blanche pour aller à l'Assemblée nationale.

Pour le moment, Ottawa réserve une présence plutôt discrète au prochain chef du gouvernement québécois, vraisemblablement l'actuel vice-premier ministre Bernard Landry.

« On ne peut pas leur donner les clefs de la ville et disparaître, on existe », a lancé la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, à Milan elle aussi, avec Mission Québec Europe 2001.

« Le Québec est un peuple, une nation, a-t-elle martelé. La reconnaissance minimale que nous devons avoir et le rôle qu'on doit jouer vont bien au delà de la simple présence de plante verte du premier ministre du Québec à une réception ».

À son avis, les dossiers qui seront débattus au Sommet sont d'une importance cruciale pour le Québec. Il sera question de mondialisation, de diversité culturelle, mais aussi d'éducation, de santé et d'ententes de coopération pour la jeunesse.

Or, si du côté fédéral, on soutient que les choses vont bien, à Québec, on s'impatiente, en souhaitant que le prochain chef du gouvernement puisse s'adresser à ses homologues, et non pas uniquement prendre un verre avec eux au cours d'un cocktail.

Québec veut aussi que le gouvernement fédéral assume les coûts de l'événement, qui pourraient atteindre jusqu'à 70 millions.

« Soyez assurés que le gouvernement du Québec ne paiera pas ce que ça coûte, ça devrait être entièrement pris en compte par le gouvernement canadien », a insisté Mme Beaudoin.



Lucien Bouchard, lors de sa conférence de presse à Milan, hier, dans le cadre de la mission économique qu'il mène en Europe, a indiqué que par « courtoisie élémentaire » et par « respect des institutions », Ottawa se devait de faire une place acceptable à son successeur, au Sommet de Québec, en avril.

Ottawa s'engage à participer au financement du Sommet

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement fédéral va « prendre ses responsabilités » face aux coûts du Sommet des Amériques, promet le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew.

« Notre gouvernement est conscient que les coûts ont grimpé depuis (les sommets de) Seattle et Davos. Notre gouvernement en est conscient et va agir d'une façon responsable », a dit le ministre Pettigrew, alors qu'il était de passage à Québec, hier, pour un débat à l'Université Laval sur la mondialisation.

Le financement du Sommet de Québec, du 20 au 22 avril prochains, est actuellement sujet d'un litige entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Le coût total du sommet, sécurité et frais d'accueil inclus, est sommairement évalué à 70 millions, mais la répartition de ce coût n'a pas encore fait l'objet d'un accord.

Le rôle qu'y jouera le gouvernement du Québec n'a pas non plus été déterminé et cause aussi des frictions entre Québec et Ottawa.

M. Pettigrew a rappelé hier qu'il s'agit d'un « sommet des chefs d'État », ce qui exclut d'office la présence du premier ministre du Québec à la table des discussions.

Le ministre fédéral a rappelé que des Québécois y tiendront néanmoins beaucoup de place. « C'est un Québécois (le premier ministre canadien Jean Chrétien) qui va recevoir les 34 chefs d'État des Amériques. La place des Québécois va être grande. C'est aussi un Québécois (M. Pettigrew lui-même) qui dirige la politique commerciale canadienne. Les Québécois vont être en force au Sommet de Québec », a dit le ministre.

Selon lui, « il faut distinguer entre la place des Québécois et la place du gouvernement du Québec ».

Les discussions se poursuivent pour déterminer le rôle exact que jouera le gouvernement québécois à ce sommet et notamment la place qu'y tiendra le premier ministre du Québec, a-t-il mentionné. « Je suis convaincu qu'il va y avoir une entente à ce sujet. »

Mais M. Pettigrew s'est inquiété du message que le gouvernement québécois voudra y formuler. « Quel sera son message ? Si c'est celui de faire la promotion de son op-

tion indépendantiste, ce n'est pas très utile pour accueillir des investissements étrangers au Canada », a-t-il réagi.

Si par contre le message québécois est celui de préserver la diversité culturelle dans les accords commerciaux internationaux, M. Pettigrew a rappelé qu'Ottawa est d'accord avec ce point de vue et travaille main dans la main avec Québec pour le défendre.

« Cette politique québécoise va être reflétée dans les discussions », a-t-il soutenu.

Devant quelque 400 étudiants massés à l'Université Laval, le ministre Pettigrew a par ailleurs eu fort à faire pour défendre les avantages qu'il voit dans la mondialisation du commerce.

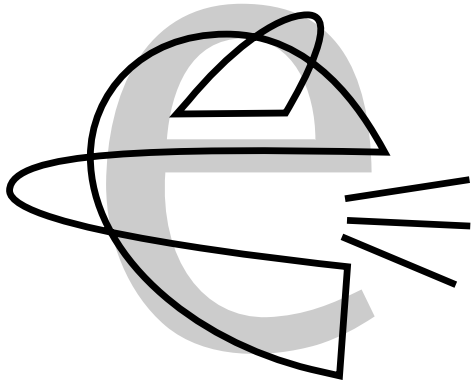
M. Pettigrew a eu des échanges polis mais musclés avec le professeur Dorval Brunelle, de l'UQAM, qui soutient que des accords internationalisant le commerce agrandissent l'écart entre les pays pauvres et les pays riches.

M. Pettigrew croit, au contraire, que les progrès de l'économie se traduisent automatiquement en progrès de la démocratie.

Plusieurs étudiants sont intervenus pour signaler que la mondialisation menaçait les services sociaux et que c'est depuis la signature de l'ALENA avec les États-Unis en 1993 que les coupes budgétaires avaient commencé en santé et en éducation.

D'autres ont réclamé que tout accord interaméricain de libre-échange soit entériné par un référendum populaire avant de devenir officiel, comme l'Accord de Maastricht en Europe a été soumis à la consultation populaire dans plusieurs pays avant d'être officialisé.

Un groupe opposé à la mondialisation promet même une opération dans les bureaux du gouvernement fédéral, en mars prochain, pour rendre publics les documents gardés secrets sur la mondialisation.



LE FRANÇAIS, PARLONS-EN.

APPEL DE MÉMOIRES

La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec tiendra, les **15, 16 et 17 mars prochain**, au Marché Bonsecours de Montréal, ses **audiences nationales**.

À cette occasion, la commission recevra un certain nombre d'**organismes nationaux** souhaitant être entendus.

Tout organisme intéressé doit faire parvenir un mémoire à la commission **au plus tard le 2 mars 2001 à 17 h** à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Claude Corbeil, secrétaire
Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec
770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 4.04
Montréal (Québec) H3A 1G1

Pour obtenir le document de consultation précisant les modalités de présentation d'un mémoire, consultez notre site Internet à l'adresse suivante : www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca ou composez le (514) 864-8181 ou le 1 866 864-8181.

Québec

Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de
la langue française au Québec

Halifax 79\$ Ottawa 45\$

(en dollars canadiens s'il vous plaît !)

Les prix garantis de Royal

Maintenant et pour une durée limitée, Royal offre des tarifs garantis sur tous ses sièges en classe économique en direction d'Ottawa ou Halifax. Aucune condition, aucune restriction et c'est sérieux ! Il suffit de vous envaler le 30 avril 2001.



Réservez en ligne avec royal.ca
ou composez le 1.888.828.9797.
Vous pouvez aussi contacter votre agent de voyages.

Aéropian^{MD}
Maintenant partenaire
du programme Aéropian.

Tous les vols sont du lun. au ven. Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression, indiquent des tarifs aller simple et s'appliquent sur certains vols. Taxes, NAV Canada et surcharge de carburant en sus. Aucune réservation d'avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables. ^{MD}Aéropian est une marque déposée d'Air Canada. Les membres Aéroplan peuvent accumuler 50 % des milles réels parcourus sur les vols réguliers de Royal à l'intérieur du Canada (minimum de 250 milles) et 100% des milles réels parcourus entre le Canada et la Floride ou Hawaï (minimum de 500 milles). Les vols notisés et les vols réguliers effectués entre le Canada et l'Europe ne sont pas admissibles pour l'accumulation de milles ni pour les primes-voyages. D'autres conditions s'appliquent.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

3 février 2001

Page A11 manquante

À Outremont, Bourque rencontre la mère... du maire

MARIE-CLAUDE GIRARD

S'IL FAUT en croire le maire de Montréal, les maires de banlieue risquent de commencer à annoncer leur candidature, d'un côté comme de l'autre, après la décision de la Cour supérieure qui se penchera sur une demande d'injonction provisoire à la fin de février.

Pierre Bourque a la nette impression que les maires de banlieue vont faire connaître leurs couleurs dès qu'ils seront fixés sur leur demande de faire suspendre l'application de la loi 170 créant la nouvelle ville de Montréal. Une quinzaine de villes contestent la validité de la loi.

Le maire en était hier à sa quatrième visite des arrondissements de banlieue. Sa tournée s'arrêtait à Outremont, où à défaut de Jérôme Unterberg, il a rencontré la mère... du maire, Francine, qui travaille pour un groupe du quartier.

S'il y a eu des discussions avec M. Unterberg, celles-ci sont au point mort pour le moment, a précisé M. Bourque, ajoutant que la plupart des maires attendent à la fin du mois ou au début de mars pour choisir leur camp.

Comme c'est devenu l'habitude, le candidat à la mairie a été accueilli par quelques dizaines de manifestants de l'organisme Démocracité, dont le président, Raymond Proulx, est également président de l'Association des citoyens d'Outremont.

Les invités du maire se sont fait copieusement huer à leur arrivée dans un restaurant de la rue Laurier Ouest. Répondant aux inquiétudes manifestées par Équipe Bourque Vision Montréal lors des récentes visites, des policiers lui ont assuré un passage à l'intérieur du restaurant. Deux conseillers de l'équipe de Jérôme Unterberg, Lawrence Wilson et Yvette Lafleur, ont assisté à la rencontre.

Le maire de Montréal a laissé entendre qu'il annoncerait de nouvelles candidatures la semaine prochaine, alors qu'il visitera Saint-Laurent, Lachine et Verdun.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Comme c'est devenu l'habitude au cours de sa tournée de l'île, Pierre Bourque a été accueilli par quelques dizaines de manifestants de l'organisme Démocracité, hier, à Outremont.

Jetta Wolfsburg 2001
Spécial
Édition spéciale
Popular
5441, rue Saint-Hubert
Tél. (514) 274-5471
popular@vidotron.ca

Laurier
Riez-vous fait pour Volkswagen?

SUIVEZ LE RYTHME

Du lundi au vendredi dans **La Presse**

ACTUEL



Portes ouvertes le jeudi 8 février 2001, de 14h à 21h

Brébeuf



Cours
collégial

- Baccalauréat international en Sciences de la nature
- Baccalauréat international en Sciences humaines
- D.É.C. (intégré) en Sciences, Lettres et Arts
- D.É.C. en Sciences de la nature
- D.É.C. en Sciences humaines
- D.É.C. en Arts et Lettres / NOUVEAU PROFIL : Création multimédia et communications

Bourses d'excellence et Bourses d'aide financière
Visite, évaluation du dossier
et réponse d'admission sur place
Résidence pour filles et garçons

5^e secondaire
pour filles et garçons

- Option Sciences (chimie et physique)
- Option Sciences humaines

Résidence (pour filles et garçons)
Bourses d'aide financière
Visites guidées

• Date limite pour une demande d'admission : le 1^{er} mars 2001

Cours
collégial

Téléphone : (514) 342-9342, poste 355 Télécopieur : (514) 342-1846

Cours
secondaire

Téléphone : (514) 342-9342, poste 231 Télécopieur : (514) 342-2676

Collège Jean-de-Brébeuf

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 1C1
Site internet : <http://www.brebeuf.qc.ca>

201 8825

201 159A

Nos portes ouvrent toutes les autres.

Plus de 250 programmes offerts

Demandes d'admission au trimestre d'automne 2001
Date limite : 1^{er} mars*

*Des places seront encore disponibles
après cette date dans certains programmes.

Faites votre demande d'admission directement sur le Web
www.umontreal.ca

Information : 514 343-7076

L'université du monde
Université 
de Montréal

Trois ans pour Réal Leblanc

Le courtier avait fraudé une mère et son fils, gagnants d'un gros lot au 6/49

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

RÉAL LEBLANC, un comptable et courtier d'assurances, a été condamné, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme, à trois ans de pénitencier pour avoir fraudé une mère et son fils qui avaient gagné avec un groupe un gros lot au 6/49.

Irène Legault, 59 ans, avait dit avant le tirage du 27 janvier 1992 qu'elle partagerait son prix avec son fils, Guy Richer, 34 ans, si elle gagnait. Finalement la chance leur a souri et chacun a reçu près de 542 000 \$.

Dans le but de faire fructifier leur gain, ils ont fait confiance à Leblanc qui malheureusement les a plutôt lessivés. Originaire de Sainte-Scholastique, Leblanc était entré en contact avec Mme Legault par l'entremise de son ex-mari.

Après avoir constaté que Leblanc les avait roulés, les deux gagnants ont porté plainte à la Sûreté du Québec et après une enquête de l'escouade des crimes économiques, une accusation de fraude par défaut de rendre compte était déposée contre cet homme aujourd'hui âgé de 67 ans.

Après plusieurs tractations, Leblanc a finalement reconnu sa culpabilité le 23 octobre dernier. Il a utilisé l'argent pour régler certains problèmes financiers, comme le

paiement de cartes de crédit et des dettes envers le fisc. Et hier les deux parties s'étaient donné rendez-vous devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, pour le prononcé de la sentence.

Mais le tout a failli être reporté parce que dans son rapport, l'agent de probation qui a vu l'accusé, écrit que le montant de la fraude était de beaucoup inférieur à celui qui avait été discuté devant le juge Beaulieu.

Le magistrat a alors mis en garde l'avocat de la défense, lui disant que si jamais il était prouvé que la fraude était plus importante que le montant donné à l'agent de probation, la sentence serait donnée en conséquence. Le juge a ajouté que le montant inscrit dans le rapport avait certainement été donné par quelqu'un. Il a accordé 15 minutes à l'avocat de la défense pour aller consulter son client en privé.

Finalement, les deux avocats se sont entendus sur le montant de la fraude qui dépasse 600 000 \$.

Un médecin est venu témoigner pour l'accusé et il a notamment indiqué que la santé de Leblanc était défaillante. N'eût été de cette intervention, le juge Beaulieu aurait prononcé une sentence de quatre ans, comme le réclamait la Couronne. La défense demandait un sursis de sentence.

Un ex-directeur de la Caisse d'économie des policiers estime avoir été mis au ban pour s'être attaqué au milieu policier

CHRISTIANE DESJARDINS

L'EX-DIRECTEUR GÉNÉRAL de la Caisse d'économie des policiers, Paul Filteau, estime avoir été mis au ban dans le milieu policier pour avoir condamné publiquement le comportement envers les femmes de celui qui a pris sa place, en 1996, Yvon Séguin.

« Je n'ai plus ma place nulle part. J'ai travaillé pendant 30 ans à la Caisse et le conseil d'administration m'a banni à vie comme membre honoraire. Je suis un traître d'avoir dénoncé une situation anormale, parce que je me suis attaqué au milieu policier. T'as touché à une police, les gens te rejettent », a dit hier M. Filteau, devant la juge Louise Lemelin.

Filteau, un policier retraité qui a été directeur général de la Caisse d'économie de 1980 à 1996, s'est porté demandeur reconventionnel dans la poursuite en diffamation de 225 000 \$, que lui a intentée l'actuel directeur, Yvon Séguin. Ce dernier reproche à Filteau d'avoir terni sa réputation en affirmant, lors de deux assemblées générales de la Caisse en 1998, qu'il harcelait sexuellement les employés de sexe féminin.

L'affaire, qui est débattue en Cour supérieure depuis quatre jours, nous amène dans des méandres surprenants, parfois même gênants, de ce conflit. Après des révélations sur les propos extrêmement crus que Séguin aurait eus à l'égard de plusieurs employées, on en est rendu à se chicaner à propos des maîtresses...

Se faire reprocher la même chose...

En novembre 1998, peu avant les incidents, Filteau avait signalé au président du conseil d'administration de la Caisse, Jean Cardinal, que le directeur Séguin avait une maîtresse parmi les employées. Cardinal avait alors invité Filteau à venir discuter avec Séguin dans son bureau, mais Filteau avait refusé.

Hier, l'avocat de Séguin a tenté de faire dire à Filteau que, s'il n'était pas allé dans le bureau de son client ce jour-là, c'est qu'il craignait de se faire reprocher ce que lui-même reprochait à Séguin. Autrement dit que lui aussi avait eu une maîtresse parmi les employées, du temps où il était directeur. Ce que Filteau a nié.

Quoi qu'il en soit, Filteau affirme que lors de son départ de la Caisse, en 1996, il estimait que l'aspirant successeur le plus capable au point de vue « affaires »,

était Yvon Séguin. « Et je le pense encore. Au point de vue affaires », a-t-il précisé, hier. Ce n'est qu'après, quand des employées sont allées le voir pour se plaindre des agissements de Séguin, et après avoir constaté que le conseil d'administration faisait la « sourde oreille », qu'il aurait décidé de dénoncer le comportement du directeur général. La prétention de Séguin, est qu'il s'agit d'une vengeance de l'autre clan à la Caisse d'économie.

Un peu plus tôt, hier, en matinée, un ex-enquêteur à la section des agressions sexuelles, Gilles Laurin, est venu témoigner à l'effet qu'en novembre 1998, Filteau l'avait contacté pour en savoir plus sur ce qu'était du harcèlement sexuel. Puis, Filteau avait mis Laurin en contact avec Sylvie Cédilotte, une employée de la Caisse d'économie, qui songeait à porter plainte pour harcèlement sexuel contre son patron, Séguin. Ce dernier faisait constamment des remarques déplacées sur son apparence et sa tenue vestimentaire, disait-elle.

Finalement, Cédilotte n'a jamais voulu porter plainte. « Elle craignait de perdre son emploi », a dit Laurin, hier.

Le procès civil se poursuit lundi.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

3 février 2001

Page A15 manquante

Sale à manger

Le restaurant Nouveau Parkview écope une autre amende pour malpropreté générale

RAYMOND GERVAIS

UN RESTAURANT qui n'en est pas à ses premières frasques avec les inspecteurs en santé publique de la Communauté urbaine de Montréal, a écopé hier une amende de 2000 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale.

Le juge Denis Boisvert de la cour municipale de Montréal n'a eu aucune hésitation à imposer la sentence qui lui était recommandée par l'avocat de la poursuite, M^e Benoît Dagenais.

« Les photos et le rapport des inspecteurs qui ont été déposés en preuve devant la Cour sont accablants, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une première infraction », a déclaré le juge.

La compagnie fautive, propriétaire du restaurant **Le Nouveau Parkview**, 431, rue Jean-Talon Ouest, brillait par son absence hier et la poursuite a procédé par défaut comme le permet la loi en de telles circonstances.

Lorsque les inspecteurs se sont présentés au restaurant le 7 mars 2000, le fond de la cuve de rinçage située dans la cuisine était recouvert d'une boue d'aliments en décomposition et les parois étaient enduites de moisissures noires. Les tablettes où se trouvait la vaisselle prête à être utilisée étaient collantes et graisseuses.

Toujours dans la cuisine, mais dans la section de cuisson des aliments, la hotte de ventilation présentait des couillisses de graisse. Tous les équipements de cuisson étaient enduits d'une couche de gras calciné et les ustensiles étaient croûtés. L'eau dans la table chaude était opaque et des morceaux d'aliments y flottaient. Les surfaces extérieures étaient collantes, tachées et graisseuses. Une table de travail était fissurée, noircie et mal lavée. Les parois internes des réfrigérateurs étaient sales et collantes. Dans une pièce attenante à la cuisine, qui servait d'entrepôt pour le pain, on pouvait voir des fils d'araignées à quelques endroits.

Au sous-sol, la situation n'était guère plus reluisante et dans la chambre froide, un contenant de poulet cru était déposé directement sur une caisse de laitues.

En octobre 1998, le même établissement avait été condamné à une amende de 1600 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale et pour ne pas avoir eu de savon ni de serviette à la disposition des employés.

Par ailleurs, le casse-croûte du **Club de golf Métropolitain Anjou**, 9555, boulevard du Golf à Anjou, a écopé une amende de 1200 \$ après avoir lui aussi été reconnu coupable par défaut hier, d'avoir

conservé des aliments périssables à des températures inadéquates.

L'infraction remonte au 25 juillet 2000. Le casse-croûte en question avait été installé dans un abri temporaire pour la durée de la saison de golf.

Lorsque les inspecteurs se sont présentés sur les lieux, la température à l'intérieur d'un réfrigérateur était de 14 degrés, tandis que la température d'aliments dont des saucisses et du poulet était de 12 degrés. La température d'un autre paquet de saucisses était de 8 degrés. Ces aliments auraient dû être conservés à moins de 4 degrés.

Un autre restaurant, le **Nouveau Félix**, 9143, boulevard Pie-IX, à Montréal, a été condamné à une amende de 1000 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté.

Selon les témoignages entendus hier, la situation est maintenant corrigée et l'infraction a été commise le 29 mars 2000.

Le rapport qui a été déposé en preuve parle notamment de tablettes collantes, graisseuses et recouvertes de moisissures dans la cuisine. Au-dessus des appareils de cuisson, il y avait des fils et des tuyaux enrobés de gras et de poussière. L'extérieur des casseroles était recouvert d'une épaisse couche de gras calciné et la table de travail était graisseuse et mal lavée.

Le restaurateur a reconnu sa faute et a dit au juge hier « qu'il fallait peut-être qu'il se fasse prendre en défaut pour réaliser qu'il devait garder son établissement propre ». Le juge Boisvert lui a dit de faire attention à l'avenir tout en encourageant les inspecteurs à effectuer d'autres visites au restaurant.

Le propriétaire de la charcuterie, **Euro N.E.C.**, 2150, Lucien-Thimens à Saint-Laurent, a écopé une amende de 1000 \$ hier, après avoir été reconnu coupable d'avoir eu en sa possession des charcuteries ne portant pas le sceau approuvé Québec ou approuvé Canada.

Le commerçant qui se spécialise dans la vente de produits typiquement européens qu'on retrouve notamment en Roumanie et en Pologne, a reconnu hier s'être approvisionné auprès d'un fournisseur de l'Ontario, qui ne détient qu'un certificat d'inspection de l'Ontario. Or, au Québec, les viandes doivent nécessairement être approuvées par le Québec ou par le Canada.

L'infraction avait été signalée le 2 décembre 1999 et la situation est maintenant conforme.

Finalement, le **Resto Lounge Kozy**, 769, rue Legendre Est, à Montréal, a été condamné à une amende de 600 \$ pour avoir eu en date du 14 juin 2000, un endroit à déchets malpropre à l'extérieur, accessible à la vermine, aux animaux et qui dégageait des odeurs.

Mortels, les coussins gonflables?

UN HOMME de 30 ans est mort hier dans une collision plutôt inusitée, survenue sur l'autoroute métropolitaine (40) à la hauteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste. La voiture de la victime, qui roulait en direction est, a percuté un véhicule qui allait dans le même sens. L'impact, quoique léger, a eu pour effet

de faire déployer les coussins gonflables dans l'auto de la victime, dont le décès a été constaté à l'hôpital Le Gardeur. Le coroner fera enquête pour déterminer si les coussins sont à l'origine du décès. Le conducteur de l'autre véhicule impliqué n'a pas été blessé.



photo MICHEL GRAVEL, La Presse ©

Pot au feu

Un incendie majeur survenu hier matin dans un entrepôt de la rue Rioux, dans le sud-ouest de Montréal, a conduit les pompiers, puis les policiers, à une serre hydroponique toute équipée. Dissimulés parmi des stocks d'articles de cuisine, plus de 1000 plants de marijuana, d'une valeur d'un million de dollars sur le marché noir, ont été saisis. Personne n'a été blessé dans le sinistre. La police est à la recherche du suspect, un homme d'une quarantaine d'années.

Les avocats pourraient aussi être policiers

Le départ de M^e Louis Dionne, cadre civil à la SQ, déclenche une réflexion en ce sens au ministère de la Justice et au Barreau

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Le Barreau du Québec pourrait réviser son Code de déontologie pour permettre à un avocat d'exercer, sans renoncer à son statut, le métier de policier.

Le départ regretté du directeur de la lutte contre le crime organisé à la Sûreté du Québec, M^e Louis Dionne, a déclenché une réflexion en ce sens au ministère de la Justice et au Barreau. Refusant de renoncer à son statut d'avocat, comme l'exigeait la proposition de la SQ, M^e Dionne a préféré demander sa réintégration dans ses fonctions de procureur de la Couronne au ministère de la Justice, après trois années à la tête de 200 enquêtes à titre de contractuel.

Une lourde perte pour ce corps de police, surtout au moment où son renouvellement commande qu'on y encourage les « entrées latérales » de diplômés civils. La ministre de la Justice, Linda Goupil, a d'ailleurs demandé à l'Office des professions d'examiner s'il y a lieu de revoir l'incompatibilité qui interdit à un avocat de devenir policier sans renoncer à son statut.

Le bâtonnier, Ronald Montcalm, s'est pour sa part dit ouvert hier à revoir les règles du Barreau, dans le respect de la mission de protection du public qui lui incombe. M^e Montcalm note que le contexte a peut-être changé depuis la rédaction du Code de déontologie, ce

qu'un comité verra à vérifier tout en comparant avec ce qui se fait ailleurs. « Je comprends que la commission Poitras voulait qu'il y ait des entrées latérales à la SQ, dit-il. Peut-être que les avocats seraient de bons candidats pour améliorer la situation. »

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, contredit pour sa part le directeur général de la SQ, Florent Gagné, et affirme que M^e Dionne aurait pu demeurer à la direction de la lutte contre le crime organisé tout en demeurant un employé civil, avec la possibilité de gravir la hiérarchie jusqu'aux plus hauts échelons. Il n'aurait cependant pu détenir le grade d'inspecteur chef que lui offrait M. Gagné, qui imposait qu'il devienne policier. « C'est lui (M^e Dionne) qui a fait un choix, insiste M. Ménard. Je pense que c'est aussi parce qu'il poursuit son plan de carrière. »

« Il n'appartient pas aux catégories de civils que nous avons à la SQ », disait la veille à *La Presse* M. Gagné, selon qui M^e Dionne désirait rester à la SQ, tout comme la SQ tenait à le garder. Le contrat de trois ans de M^e Dionne arrive à échéance le 12 mars.

Le ministre s'est dit déçu du départ de M^e Dionne et lui a rendu hommage en soulignant qu'il avait fait oeuvre de « pionnier », en brisant la résistance de certains policiers devant l'arrivée de civils. « Ça va permettre une plus grande ouverture des officiers de la SQ par

rapport aux gens de l'extérieur », croit le ministre.

M. Ménard reconnaît que les entrées latérales tardent à se réaliser au rythme souhaitable à la SQ, retard qu'il attribue surtout à des questions budgétaires. « Je suis déçu du rythme auquel ça se réalise. Ça ne va pas aussi vite que nous l'aurions souhaité M. Gagné et moi. »

Le critique de l'opposition libérale, Jacques Dupuis, a pour sa part offert hier sa « collaboration » pour que M^e Dionne puisse être intégré à la SQ sans perdre son statut d'avocat. « J'offre ma collaboration au gouvernement s'il veut déposer des amendements à la loi sur le Barreau », dit le député de Saint-Laurent, qui connaît bien M^e Dionne pour avoir travaillé sous ses ordres à la Couronne, à la saisie des biens issus de la criminalité.

« C'est quelqu'un qui est reconnu comme extrêmement compétent, note M. Dupuis. Il faut d'abord penser à la lutte contre le crime organisé et si M. Ménard ne s'implique pas là-dedans, ça s'ajoutera aux nombreux dossiers dans lesquels il est inactif. »

Par ailleurs, *La Presse* a erronément rapporté dans son numéro d'hier que M^e Dionne était le fils du défunt juge Denys Dionne, ancien président de la Commission d'enquête sur le crime organisé. Toutes nos excuses, notamment au père de M^e Dionne, Réal.

CE SOIR

10 000 000 \$

ça change pas
le monde,
sauf que...

lotto 6/49

loto-quebec

18 ans+

Les agresseurs sexuels avouent rarement leur crime

Presse Canadienne

QUÉBEC – Les deux tiers des délinquants sexuels ne collaborent pas avec la police au moment de leur arrestation. Le tiers de ceux qui « parlent » font des déclarations incriminantes parce qu'ils croulent sous la pression sociale.

« Ils s'autodénoncent soit parce qu'ils ne sont plus capables de vivre avec leur crime, soit parce qu'ils cèdent sous le poids de la pression sociale. Ils veulent devancer les coups. Ils se disent qu'une faute avouée est à demi pardonnée. Le juge retient parfois cet élément comme un facteur atténuant », a expliqué, hier, Michel Saint-Yves, qui travaille au centre régional de réception du Service correctionnel du Canada.

Un plaidoyer de culpabilité évite bien sûr aux victimes de subir le stress de témoigner devant leur agresseur.

M. Saint-Yves a recensé, au

cours des deux dernières années, 496 délinquants sexuels qui ont été condamnés, pour étudier le phénomène de la confession. Plusieurs constats se dégagent du résultat de ses recherches.

Les suspects qui sont arrêtés pour des crimes contre la propriété se confessent plus facilement que ceux qui ont commis des crimes violents. Les agressions commises envers les enfants sont moins violentes que celles dont les femmes sont victimes. Plus le quotient intellectuel des agresseurs est élevé, plus ils collaborent avec la police. Ils sont mieux en mesure d'inventer des histoires plausibles sans se mettre les pieds dans les plats. Ceux qui ont un quotient plus faible respectent les recommandations de leur avocat et gardent le silence.

Parmi ceux qui ont accepté de collaborer, 22 % ont nié leur crime. Ils prétendent être victimes d'un coup monté, d'un complot. C'est l'histoire classique, soutient M. Saint-Yves. « La majorité des sujets qui ne collaborent pas agissent ainsi parce qu'ils ont peur des conséquences. »

Une fois qu'ils sont condamnés,

les individus qui ne voulaient pas collaborer au départ reconnaissent par la suite leur crime. Parmi les « non-collaborateurs », 91 % sont des violeurs qui ne manifestent aucun sentiment de culpabilité.

La moyenne des peines imposées aux coupables est de quatre ans de pénitencier et l'âge moyen des accusés est de 40 ans.

Un autre congrès en 2003

Ce premier congrès international francophone sur l'agression sexuelle, qui s'est tenu cette semaine, à Québec, aura des suites. La ville de Bruxelles, en Belgique, a été choisie pour être l'hôte du deuxième congrès, qui aura lieu en 2003.

Ainsi, pendant trois jours, des cliniciens, magistrats, procureurs, gestionnaires et policiers de la francophonie ont partagé leurs expériences au sujet de cette problématique.

« C'est un des colloques les plus riches auxquels j'ai participé au cours des dernières années », a commenté Pierre-André Wustefeld, juge de la jeunesse en Belgique. « Ce qui est frappant, c'est l'humili-

lité des intervenants de reconnaître qu'il s'agit d'un problème fort complexe. »

M. Wustefeld était particulièrement intéressé par la confrontation des pratiques anglo-saxonnes et latines. La différence des peines imposées aux agresseurs a particulièrement marqué le juge belge.

« Chez nous, pour des agressions multiples, c'est pratiquement certain que la sentence sera d'au moins cinq années de prison. Ça peut aller jusqu'à huit, neuf et 10 ans. Chez vous, le maximum est souvent de deux ans de prison. »

Le sexologue Marcel Couture, du Centre hospitalier Robert-Giffard, l'un des organisateurs de l'événement, est persuadé que les échanges et les liens tissés durant ce congrès permettront de diminuer le nombre d'agressions dont sont victimes des centaines d'enfants et de femmes au Québec, chaque année.

D'autres auraient souhaité qu'un volet soit consacré aux victimes pour donner une vue plus complète de la problématique des agressions sexuelles. Le congrès était destiné uniquement au traitement des agresseurs.

Concorde: un règlement à l'amiable

Associated Press

MIAMI — Le fils de l'une des victimes allemandes de l'accident du Concorde, qui avait engagé à Miami des poursuites judiciaires contre Air France, a retiré sa plainte afin de participer aux pourparlers qui ont déjà conduit à des versements partiels par la compagnie aérienne française.

Martin Gueldner, dont le père Walter a péri dans l'accident du 25 juillet 2000, a renoncé aux poursuites engagées contre Air France, la compagnie aérienne américaine Continental Airline et sept autres sociétés. Le retrait de sa plainte, la première déposée après l'accident, était l'une des conditions posées pour qu'il puisse rejoindre les négociations qui se déroulent en Europe entre la compagnie et les familles des victimes, a précisé son avocat Steven Marks dans sa demande de retrait.

Le 25 juillet 2000, un Concorde d'Air France s'est écrasé peu après son décollage sur un hôtel de Gonesse dans le Val-d'Oise faisant 113 morts.

Forcené à la machette arrêté

Associated Press

FELTON, Pennsylvanie — Un ancien instituteur armé d'une machette a fait irruption hier midi dans une école primaire où il s'est battu avec le directeur et plusieurs enseignants avant d'être maîtrisé.

Trois institutrices de l'école primaire de North Hopewell-Winterstown, à l'ouest de Philadelphie, ainsi que six enfants ont été blessés mais les blessures n'étaient pas importantes, ont indiqué des responsables de l'école.

William Michael Stankewicz, 56 ans, a été arrêté une vingtaine de minutes après son irruption dans l'école qui reste mystérieuse pour les autorités. Stankewicz a été accusé de tentative de meurtre, coups et blessures et introduction d'une arme dans un établissement scolaire. L'accusé a ensuite été incarcéré.

Pour être libéré sous caution, l'ancien instituteur qui a déjà purgé une peine de deux ans de prison pour avoir menacé son ex-épouse, dont il a divorcé après seulement cinq mois de mariage, devra verser la somme de 500 000 dollars.

MODULES EN GESTION ET CERTIFICATS

Donnez de l'élan à votre carrière

Les modules et certificats en gestion de l'École des Hautes Études Commerciales permettent de concilier activités professionnelles et acquisition de nouvelles compétences. Choisissez un enseignement de premier ordre et une formation reconnue par les employeurs pour donner de l'élan à votre carrière.

LES MODULES EN GESTION

Les modules sont des blocs de 3 à 5 cours répondant à des besoins très précis de formation et menant à une attestation d'études des HEC.

- Approvisionnement
- Bureautique et gestion
- Développement d'applications informatisées
- Éléments de gestion d'un commerce de détail
- Entrepreneurship
- Environnement du commerce international
- Environnement économique
- Exercice du leadership
- Fiscalité
- Fonctions de l'entreprise
- Gestion comptable pour PME
- Gestion de la performance
- Gestion de la rémunération
- Gestion des équipes de travail
- Gestion financière des entreprises
- Gestion optimale de la production
- Habiletés de supervision
- Internet dans les organisations
- Investissement et financement des placements immobiliers
- Marketing aux consommateurs
- Outils de gestion de vente
- Planificateur financier
- Planification et contrôle de la production et des stocks
- Planification financière personnelle
- Qualité totale
- Recrutement du personnel
- Relations de travail
- Titres financiers et gestion de portefeuille
- Transport et gestion de la distribution **NOUVEAU**

LES CERTIFICATS

- Administration
- Commerce de détail et distribution
- Commerce international
- Comptabilité professionnelle
- Création d'entreprise
- Gestion comptable des organisations
- Gestion d'entreprise
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière
- Informatique pour gestionnaire
- Planification financière personnelle **NOUVEAU**
- Supervision

ADMISSION - TRIMESTRE D'ÉTÉ

Date limite : 15 février 2001

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151
certificat@hec.ca
www.hec.ca



EQUIS
Agrément

Carnival

A chacun son plaisir!

Encore plus de croisières vers les Caraïbes

Profitez des spectacles de premier choix, des fabuleux casinos, des délicieux repas, des ponts ensoleillés et bien plus!

Caraïbes de l'Ouest

7 nuits à bord du Sensation

22, 29 avril 2001

703 \$US

Cat. 4A, par personne

Portion croisière seulement

Grand Cayman, Playa del Carmen, Cozumel, Nouvelle Orléans

Agence de voyages

SEARS ^{MD}

LE MONDE EST À VOUS

Recevez des précieux Points du Club Sears!

Trois façons de réserver vos vacances!

- Anjou (514) 353-5184 • Brossard (450) 465-4984 • Chicoutimi (418) 549-2126 • Deux-Montagnes (450) 491-1022 • Drummondville (819) 478-5800
- Granby (450) 375-8130 • Hull (819) 776-4187 • LaSalle (514) 364-9720 • Laval (450) 682-2626 • Lévis (418) 833-4816 • Pointe Claire (514) 697-8161
- Québec (Galeries de la Capitale) (418) 624-6221 • Québec (Place Fleur de Lys) (418) 529-8451 • Repentigny (450) 582-6090
- St-Bruno (450) 441-6712 • St-Jean (450) 348-0905 • St-Jérôme (450) 432-5232 • St-Laurent (514) 335-1171 • St-Georges de Beauce (418) 228-8522
- Ste-Foy (418) 658-3211 • Sherbrooke (819) 821-4204 • Trois-Rivières (819) 379-6163 • Victoriaville (819) 357-4030

Par téléphone
1-800-799-6466

En personne
100 succursales à travers le pays

Par internet
www.sears.ca

Le prix est par personne et en dollars américains, en occupation double. Cat. 4A, basé sur le programme "FunexPlus". Le prix est valide au moment de l'impression et peut être sujet à certains changements. Taxe portuaire (incluse): 143.25 \$. Certaines restrictions s'appliquent. Navires enregistrés à Panama et aux Bahamas. *Les points du Club Sears en prime sont attribués sur achat porté à la carte Sears seulement. (La carte Sears est sujette à l'approbation de crédit). Détails, termes et conditions à l'agence de voyages Sears. ©2001 Sears Canada Inc. I.a.s. Agence de voyages Sears. Détenteur d'un permis du Québec.

Gardez votre argent à l'oeil

Cyberpresse, en collaboration avec Inovestor, vous invite à venir découvrir ses nouveaux outils financiers.

- 1** • Suivez l'évolution des marchés en temps réel ;

- 2** • Consultez les nouvelles financières ;

- 3** • Suivez l'évolution de vos investissements ;

- 4** • Accédez à plus de 3000 fonds canadiens et comparez leur performance

Et plus encore ...

cyberpresse.ca

inovestor

Parce que chaque dollar compte

www.cyberpresse.ca

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Se tirer dans le pied



MICHÈLE OUMET
michele.ouimet@lapresse.ca

En septembre, le gouvernement a lancé une ambitieuse réforme de l'école primaire et secondaire. Improvisée, bâclée, elle a failli se casser les dents en décembre lorsque les enseignants, bousculés par l'ampleur de la tâche, ont menacé de la boycotter. Le ministre de l'Éducation, François Legault, a réussi à amadouer Monique Richard, la redoutable présidente de la CSQ, en lui promettant de ralentir le rythme infernal de la réforme. Un consensus fragile arraché par la peau des dents.

Mais depuis une semaine, des rumeurs de compressions budgétaires flottent dans l'air. L'éducation n'échapperait pas au couperet : 400 millions seraient amputés à son budget. Les commissions scolaires devront se serrer la ceinture : elles hériteraient d'une facture de 250 millions, alors que le reste serait réparti entre les cégeps et les universités.

La rumeur s'est muée en quasi certitude hier lorsque les journalistes ont appris que François Legault venait d'aviser les universités qu'il suspendait la signature des contrats de performance qui lui sont pourtant si chers. Raison : manque d'argent. Le ministre pourrait même ne pas respecter les contrats qu'il a déjà signés avec quatre universités.

La réforme de l'école primaire et secondaire exige des efforts financiers importants. Elle prône une nouvelle pédagogie, basée sur les compétences que les enseignants doivent apprivoiser. Il faut donc les former et qui dit formation, dit argent. Où le gouvernement va-t-il trouver les sous ?

Le matériel pédagogique doit être renouvelé. Déjà les auteurs de manuels scolaires planchent sur les nouveaux livres. Selon la Fédération des commissions scolaires du

Québec, la facture atteindrait 250 millions. Où le ministre Legault dégoutera-t-il l'argent ?

La réforme met fin aux redoublements. Le ministre veut plutôt aider les élèves en difficulté en leur fournissant de l'aide. Il faut donc embaucher, entre autres, des orthophonistes et des psychologues. Coût de la facture : 35 millions sur trois ans.

Le ministre Legault veut aussi former des classes plus petites dans les milieux défavorisés, sans oublier la vaste réforme du programme de formation des maîtres à l'université, indispensable pour mettre les futurs enseignants au parfum de la nouvelle artilerie pédagogique. Tout cela demande du temps et de l'argent.

À cette liste, il faut ajouter les augmentations consenties aux enseignants et la facture de l'équité salariale. Le gouvernement a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Le réseau de l'éducation est essoufflé par les compressions qui l'ont étouffé pendant des années. Les universités, par exemple, ont subi des coupes sévères qui ont fait très mal.

Il y a environ un an, lors du sommet de la jeunesse, Lucien Bouchard s'est engagé à investir un milliard dans l'éducation d'ici 2003. Alors que tout le monde poussait un soupir de soulagement en se disant que la période des vaches maigres était enfin terminée, voilà qu'apparaissent de nouvelles compressions. D'où sortent-elles ? N'est-on pas supposé nager dans les surplus, tant au fédéral qu'au provincial ? Bernard Landry veut-il se garder une marge de manoeuvre pour baisser substantiellement les impôts ?

La réforme est un gros bateau qui demande temps et argent. Pour l'instant, elle ne s'applique qu'au premier cycle du primaire, mais d'ici 2005, elle touchera tous les échelons jusqu'à la cinquième secondaire. Pendant cinq ans, le gouvernement devra donc investir de l'argent pour soutenir les changements. Mais s'il exige que les écoles se saignent d'un autre 250 millions, il risque de tout compromettre. C'est ce qu'on appelle se tirer dans le pied.

Guerre ou paix



AGNÈS GRUDA
agruda@lapresse.ca

Les Israéliens qui voteront mardi pour élire leur prochain premier ministre ont le choix entre deux hommes qui, tous deux, promettent de leur apporter ce à quoi ils aspirent le plus : la paix.

Élu en mai 1999, le premier ministre Ehud Barak a négocié d'arrache-pied avec les Palestiniens pour les amener à conclure un accord définitif sur les questions les plus explosives. Mais il a raté son coup.

L'autre candidat, Ariel Sharon, n'est pas un fan de la négociation et il a contribué à faire déraiper le processus de paix amorcé il y a huit ans à Oslo. La dernière de ses provocations, sa promenade sur l'esplanade des Mosquées, a fourni la flamme qui a plongé le pays dans la violence.

D'un côté, donc, il y a un homme qui a cru à la paix au point d'y vouer toutes ses énergies, mais qui a échoué. De l'autre côté, un homme qui refuse toute concession et qui a toutes les chances d'envenimer les relations entre les deux peuples. Est-il paradoxal que les Israéliens, dont la vaste majorité ne veut rien d'autre que de vivre tranquillement dans un pays normal, s'apprentent à voter massivement pour Ariel Sharon, un faucon qui risque de les entraîner plus loin dans le cycle de la violence ?

Il faut dire que même si Barak a promis de faire la paix, sa stratégie a conduit à une flop magistral. Politiquement, il en porte la responsabilité. Il s'est discrédité. Or, en mettant toute la gomme sur le processus de paix, il a négligé tout le reste et s'est aliéné de grands pans d'un électorat traditionnellement acquis aux travaillistes. Israël compte un million de juifs d'origine russe qui traînent de la patte sur le plan économique et atten-

dent des réformes sociales qui ne viennent pas. En 1999, ils ont voté pour Barak à 60 %. Décus, cette fois, ils appuient plutôt Sharon. Même chose pour le million de citoyens arabes, ou encore les 200 000 Bédouins.

S'il avait cédé sa place à Shimon Peres, qui ne porte pas ce lourd héritage, Barak aurait peut-être pu barrer la route à Sharon. Il a refusé. Écorchant encore davantage son image.

La victoire presque certaine de Sharon sera donc entre autres une victoire par défaut. Mais il y a aussi la peur. La vague de violence a fait quelque 350 victimes. Une cinquantaine d'Israéliens ont été assassinés, souvent de façon atroce. Comme chaque fois que la violence secoue le pays, la cote de la droite israélienne est à la hausse. Parce qu'en fléchissant les bras et en misant sur la solution militaire, elle répond au besoin de sécurité immédiat des gens.

Ces réflexes jouent pendant un temps. Puis quand la violence se calme, les divisions idéologiques habituelles reprennent le dessus. Ce qui nous amène au véritable vice de fond qui fragilise le système politique israélien à un tel point qu'un accord de paix véritable en devient quasi impossible.

La paix négociée passe forcément par des compromis. Pour les faire passer, il faut un gouvernement bien solide sur ses pattes. Le régime proportionnel israélien crée des coalitions fragiles et des gouvernements instables. Et c'est encore pire depuis la réforme électorale de 1996, qui permet aux électeurs d'élire séparément leurs députés et leur premier ministre. Cette réforme a fractionné la Knesset encore davantage. Exemple : en 1988, les deux plus grands partis détenaient 79 des 120 sièges. En 1999, ce n'était plus que 45. Les gouvernements ne se maintiennent qu'à coups d'alliances contre-nature. Le moindre pas de côté peut les faire chuter.

Avec un tel régime politique, la paix risque de demeurer à jamais un mirage.

FORUM



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

OPINION

La confusion intellectuelle de Pierre Pettigrew

JOSEPH FACAL

L'auteur est ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes.

L'évocation récente par Bernard Landry des vertus d'union confédérale Québec-Canada entre deux nations souveraines amenait le ministre fédéral Pierre Pettigrew, dans *La Presse* de samedi dernier, à soutenir que le Québec dispose dans le Canada actuel de plus de pouvoirs que n'en ont les États membres de l'Union européenne ou qu'en aurait un Québec souverain dans une union de type confédéral avec le Canada. On ne peut laisser passer une telle énormité.

Une confédération est une association d'États souverains qui choisissent librement de déléguer certaines compétences à des organes communs. C'est ce qui se passe en Europe et c'est ce qui ne se passe pas au Canada.

C'est toujours volontairement, progressivement et parce qu'ils y trouvent leur intérêt que les États européens mettent en commun diverses responsabilités. Au Canada, les intrusions législatives et l'exercice par Ottawa de son pouvoir de dépenser dans les champs de compétence constitutionnelle des provinces se font en dépit des protestations de tous les gouvernements du Québec. En Europe, on délègue librement du bas vers le haut quand tous y trouvent leur compte. Au Canada, on impose du haut vers le bas quand le gouvernement central y trouve son intérêt.

Le Canada réel, qui n'a rien à voir avec le Canada imaginaire évoqué par M. Pettigrew, se centralise sous nos yeux à grande vitesse, bafoue tous les jours le partage constitutionnel des pouvoirs, donne à des juges qu'il nomme le pouvoir d'invalidier des lois provinciales et d'édifier une jurisprudence centralisante, exclut tout statut particulier pour le Québec et, au moyen d'un déséquilibre fiscal planifié entre les ressources financières des gouvernements et les responsabilités que chacun assume, transforme les provinces en exécutantes dociles des décisions prises par Ottawa.

Je ne sache pas que les États européens subissent cela de la part de Bruxelles, ni bien sûr qu'en choisissant de déléguer progressivement des pouvoirs aux instances européennes, les Italiens ou les Allemands aient en tête de renoncer un jour à être des pays souverains. Il serait amusant d'entendre les réponses des Italiens ou des Allemands à un M. Pettigrew qui leur demanderait s'ils échangeaient leur statut contre celui de la Saskatchewan ou de la Nouvelle-Écosse au sein du Canada.

Faut-il rappeler à M. Pettigrew que les membres de l'Union européenne siègent à l'ONU, signent leurs propres traités internatio-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Le Canada réel, qui n'a rien à voir avec le Canada imaginaire évoqué par M. Pettigrew, se centralise sous nos yeux à grande vitesse, bafoue tous les jours le partage constitutionnel des pouvoirs, donne à des juges qu'il nomme le pouvoir d'invalidier des lois provinciales et d'édifier une jurisprudence centralisante et exclut tout statut particulier pour le Québec », soutient le ministre Facal.

naux et ont une identité propre sur la scène mondiale que l'Union européenne ne cherche pas à occulter ? De plus, les dépenses encourues par les institutions européennes sont plafonnées à 1,27 % du PIB communautaire alors que celles du gouvernement fédéral représentent 17 % du PIB canadien. Les Français, enfin, envoient 3 % de leurs impôts à Bruxelles, les Québécois, eux, près de 50 % des leurs à Ottawa.

M. Pettigrew pousse l'humour jusqu'à demander à Bernard Landry s'il accepterait « qu'Ottawa détienne en exclusivité toute autorité en matière de politique commerciale et de politique monétaire ». Je brûle d'entendre M. Pettigrew m'expliquer quel pouvoir en matière monétaire le Québec possède dans le Canada d'aujourd'hui et quelle place Ottawa fait au Québec à l'OMC.

M. Pettigrew se permet aussi, pour illustrer la supposée modernité de ses positions, d'évoquer les diverses ententes de libre-échange impliquant le Canada. Oublie-t-il que Jean Chrétien et le Parti libéral du Canada s'opposèrent bec et ongles au libre-échange canado-américain et promirent de « renégocier » l'entente s'ils étaient portés au pouvoir ? Je salue tout de même la conversion tardive de M. Pettigrew.

Je note aussi que certains des sophismes de Stéphane Dion font des émules. M. Pettigrew reproche à Bernard Landry d'affirmer qu'on peut être à la fois Allemand et Européen tout en refusant aux Qué-

bécois le droit d'être Canadiens. Il se trouve cependant que les Allemands sont déjà reconnus pour ce qu'ils sont, une nation souveraine, alors que le Québec n'est ni souverain, ni même reconnu comme une nation. M. Pettigrew oublie-t-il que le Québec n'est toujours pas signataire de la Constitution de 1982 — chose proprement inconcevable dans un pays qui donne des leçons au monde entier — alors que si la France, par exemple, n'avait pas voté en faveur de Maastricht (à 51,05 %), le traité ne serait pas entré en vigueur ?

M. Pettigrew reprend en fait ici ce discours fédéral d'apparence généreuse de la conciliation des appartenances multiples, qui fait donc place, dit-on, à l'identité québécoise. Ce que l'on refuse obstinément à celle-ci cependant, c'est de pouvoir accéder sans entrave au collectif et à l'institutionnel. On le voit notamment dans le refus d'Ottawa de faire découler la moindre conséquence concrète de la reconnaissance de la spécificité québécoise et dans ce cadenas diplomatique, brutal et mesquin, apposé par Ottawa depuis 1995 afin de verrouiller l'action internationale du Québec.

Enfin, les exemples que M. Pettigrew invoque pour illustrer la supposée souplesse du fédéralisme canadien se retournent à peu près tous contre lui. M. Chrétien a laissé entendre qu'il regrettrait d'avoir signé l'entente sur la main-d'oeuvre avec le Québec. La résolution de la Chambre des communes sur la société distincte n'a aucune portée légale et avait déjà été rejetée par les Québécois lors du référendum sur l'Accord de Charlottetown en 1992. Quant à la loi sur les vetos régionaux, elle aggrave encore la paralysie canadienne en superposant à une procédure de modification constitutionnelle déjà extrêmement rigide de nouvelles exigences de consentement. Personne dans le camp souverainiste ne soutient que l'expérience européenne doit être transposée et copiée ici telle quelle. Mais les principes qui sous-tendent le projet européen peuvent puissamment inspirer les souverainistes québécois : collaboration volontaire, reconnaissance des identités nationales, statut d'État souverain. Le défi des souverainistes québécois est à cet égard double : concevoir des institutions communes adaptées à notre contexte et convaincre les Québécois qu'il faut nécessairement passer par la souveraineté pour redéfinir la relation Québec-Canada.

Quant à M. Pettigrew, s'il pense vraiment que les souverainistes servent mal leur cause en prônant pour le Québec le statut de la France dans l'Europe de Maastricht, qu'attend-il pour nous dire oui ? D'ici là, les désaccords qu'il peut avoir avec nous ne l'autorisent ni à déformer les faits ni à caricaturer la pensée d'autrui.

FORUM DE LA LANGUE

Démographie et langue : pour sortir de la guerre de chiffres

VICTOR PICHÉ

L'auteur est directeur du département de démographie de l'Université de Montréal. Il collabore également aux travaux du Centre interuniversitaire d'études démographiques et du Centre d'études ethniques de l'université.

Dans *La Presse* du 26 janvier dernier, on pouvait lire le titre suivant : « Des démographes se contredisent aux états généraux sur la langue. » Le titre n'est pas exagéré. Mais alors, comment s'y retrouver si on n'est pas un spécialiste ? Il est important d'emblée de souligner que les débats portent rarement sur les chiffres eux-mêmes. Ceux-ci nous sont fournis par des organismes sérieux dont c'est la responsabilité de collecter et de produire les données. C'est entre autres le rôle de Statistique Canada. Et depuis quelques années, le Conseil de la langue française a également collecté et produit des données sur la langue.

Le résultat est que nous sommes en présence de données de plus en plus nombreuses et ce n'est pas toujours facile pour les non spécialistes de s'y retrouver. Alors, si les débats ne portent pas sur les chiffres eux-mêmes, comment expliquer les contradictions ? La réponse se trouve essentiellement au niveau du choix des indicateurs et éventuellement de leur interprétation. Mon objectif ici est de présenter cinq indicateurs linguistiques et de commenter leur utilité et leur limite de la façon la moins polémique possible. Je laisse aux lecteurs et aux lectrices le soin de faire leur propre choix.

Pour des raisons d'espace, je ne m'intéresserai qu'à la proportion des francophones au Québec et à Montréal. En partant, un problème se pose concernant Montréal. La plupart des tableaux montrent des pourcentages de francophones pour Montréal métropolitain et pour l'île de Montréal.

Voilà l'objet d'un premier débat fondamental : quelle unité choisir ? Pour plusieurs, du point de vue de la dynamique linguistique, l'île de Montréal ne constitue pas un choix approprié, étant donné les nombreux échanges entre la banlieue et l'île de sorte que la vie en français sur l'île ne se limite pas aux seuls résidents et résidentes. Pour d'autres, il faut une masse critique pour assurer la survie du français.

Une fois réglé ce premier débat, il reste ensuite à choisir l'indicateur (ou les indicateurs) le plus pertinent.

Langue maternelle : c'est la première langue apprise et encore comprise. Au Québec, le pourcentage de la population dont la langue maternelle est le français était de 80,7 % en 1971, de 81,9 en 1991 et de 81,3 en 1996 (voir le tableau 1). Pour Montréal, nous pouvons retenir, soit Montréal métropolitain où l'indicateur passe de 66,2 % en 1971 à 67,7 en 1991 et 67,5 en 1996, soit l'île où les indicateurs sont plus faibles et où la baisse des francophones est plus marquée. Étant donné la faible fécondité au Québec (certains parlent de sous-fécondité), cet indicateur est très sensible à la migration internationale de sorte qu'en période où l'immigration est importante, les proportions de francophones, comme d'anglophones d'ailleurs, vont automatiquement diminuer au profit des allophones. C'est purement mathématique et c'est exactement ce que montrent les chiffres. Pour les francophones, l'on aurait pu s'attendre d'ailleurs à une plus forte baisse que celle annoncée dans les chiffres de Statistique Canada. Quelle que soit l'ampleur de cette baisse, elle ne doit pas nous surprendre puisqu'elle est le résultat de notre politique d'immigration.

Langue d'usage au foyer : c'est la langue le plus souvent parlée au foyer. Pour plusieurs personnes, la langue d'usage et la langue maternelle sont la même. Pour le Québec, on observe une légère augmentation de la proportion de la population parlant français à la maison entre 1971 et 1991 et une quasi stabilité entre 1991 et 1996. Par contre, pour Montréal métropolitain, l'indicateur est en hausse alors que pour l'île, il est en baisse. La différence entre les « deux Montréal » tient au phénomène de l'étalement urbain, la proportion des francophones ayant quitté l'île pour la banlieue étant plus élevée que celle des autres groupes. Ici aussi la mathématique joue : l'exode des francophones va automatiquement faire augmenter la proportion des allophones sur l'île de Montréal. De plus, comme pour la langue maternelle, l'immigration contribue à faire augmenter la proportion des personnes parlant leur langue d'origine à la maison, et par le fait même à faire diminuer la proportion de francophones surtout sur l'île de Montréal où se concentre le gros de l'immigration.

Nous touchons ici un autre objet fondamental du débat linguistique, à savoir la pertinence de la langue d'usage à la maison (et par le fait même la pertinence de la notion de transfert linguistique d'une langue maternelle à une autre langue d'usage à la maison). D'une part, selon certains, cet indicateur capte mal le plurilinguisme croissant chez la population immigrante. D'autre part, dans la mesure où la politique de fran-

cisation vise explicitement les communications dans le domaine public, la langue d'usage, qui elle relève de la vie privée, ne peut pas constituer un indicateur pertinent de suivi de la situation du français. Il faut pour cela un indicateur de langue publique. Nous y reviendrons.

Connaissance des langues officielles : à partir de ce critère, on peut définir les francophones comme les personnes qui connaissent le français seulement ou le français et l'anglais (les bilingues). Selon cet indicateur, en 1991, 93,5 % des personnes recensées au Québec connaissent le français (dont 58,1 % le français seulement) ; ce pourcentage est de 88,7 pour Montréal métropolitain et de 83,8 pour l'île de Montréal. C'est l'indicateur qui donne le plus haut pourcentage de francophones. Pour plusieurs, il s'agit d'un indicateur difficile à interpréter dans la mesure où ce sont les personnes qui auto-évaluent leur connaissance des langues et que cette auto-évaluation peut varier d'une personne à une autre. Néanmoins, l'intérêt de cet indicateur est de fournir des « taux de bilinguisme » : en 1991 par exemple, ce taux est de 35,4 % pour le Québec, de 48,3 % pour Montréal métropolitain et de 51,1 % pour l'île de Montréal (ces données proviennent du Conseil de langue française).

Première langue officielle parlée. En recoupant plusieurs informations sur les langues dans les recensements, Réjean Lachapelle a calculé l'indicateur suivant : « première langue officielle parlée » (voir tableau 1). Il indique pour le Québec et pour Montréal métropolitain une augmentation importante des francophones. Sur l'île de Montréal, c'est le seul indicateur qui indique une relative stabilité de la proportion des francophones.

Langue d'usage publique : en 1997, le Conseil de la langue française a proposé un nouvel indicateur calculé à partir d'une série de questions (enquête par échantillon) sur l'utilisation de la langue dans divers domaines de la vie publique (nous quittons ici les statistiques provenant des recensements). Nous présentons cet indicateur dans le tableau 2 en le comparant aux trois autres indicateurs. On constate que c'est l'indicateur (dernière ligne) qui donne le plus haut pourcentage de francophones tant au Québec qu'à Montréal (RMR et île). Encore une fois, cela n'est pas surprenant dans la mesure où les deux premiers indicateurs ne permettent pas de savoir quelle langue utilisent les allophones à l'extérieur du foyer. La sous-estimation des francophones sur l'île est particulièrement frappante, surtout avec les deux premiers indicateurs.

Déjà à partir de ces données de base, on peut faire un premier diagnostic sur la situation du français au Québec et à Montréal. Toutefois, pour compléter ce diagnostic, il faut souligner que les démographes utilisent également deux autres « outils » fondamentaux : le

calcul des transferts linguistiques et les projections des groupes linguistiques. Pour calculer les transferts, il s'agit par exemple de croiser la langue maternelle avec l'un ou l'autre des indicateurs, soit la langue d'usage à la maison, la connaissance des deux langues officielles ou la langue publique. Il est évident que les mêmes débats soulignés plus haut (quel Montréal ? quel indicateur ?) ont également cours au sujet



PHOTOTHÈQUE, La Presse

La langue maternelle, c'est la première langue apprise et encore comprise. Au Québec, le pourcentage de la population dont la langue maternelle est le français était de 80,7 % en 1971, de 81,9 en 1991 et de 81,3 en 1996.

des transferts linguistiques. En effet, comme le croisement de la langue maternelle avec la langue parlée à la maison donne une estimation des transferts vers le français inférieure à celle obtenue par le croisement de la langue maternelle avec soit la connaissance des langues officielles, soit la langue publique, le diagnostic variera selon le choix du croisement que l'on fera. Il en va de même pour les projections démologiques : l'image du futur dépendra du choix des indicateurs (et aussi bien sûr du fait de choisir Montréal métropolitain ou l'île de Montréal). En plus, s'ajoute ici un autre débat sur l'importance des transferts linguistiques dans les projections et donc l'avenir du français au Québec : très important selon certains, minime selon d'autres.

Bref, quel que soit l'outil démographique utilisé (indicateur, transfert ou projection), la question du choix (et de sa pertinence) demeure au coeur des débats. Aucun indicateur n'est en soi supérieur à un autre, tout dépend des objectifs poursuivis. Si on veut mesurer l'assimilation linguistique, le premier croisement (langue maternelle par langue d'usage privé) est le meilleur indicateur. Si l'on veut mesurer l'atteinte des objectifs de la loi 101 et de la politique d'immigration qui porte sur la langue commune publique, c'est plutôt la langue d'usage public qui doit être retenu. Quoi qu'il en soit, est-il nécessaire de rappeler que le diagnostic, ou le bilan, à partir de ces seules données démologiques, ne peut être que partiel dans la mesure où il existe d'autres indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs dont il faut tenir compte. Quant à l'approche démographique, le problème encore une fois ne repose pas sur les chiffres ni sur les méthodes de calcul : le débat démologique porte sur le choix des indicateurs et sur leur interprétation.

Le français est-il menacé au Québec ? À vous maintenant d'en juger.

Tableau 1: Pourcentage que représentent les francophones selon trois définitions, Québec et régions, 1971, 1991 et 1996

Région	Année	Langue maternelle	Langue d'usage	Première langue officielle parlée*
QUÉBEC	1971	80,7	80,8	82,6
	1991	81,9	83,2	86,2
	1996	81,3	83,1	86,3
MONTRÉAL (RMR)	1971	66,2	66,3	69,8
	1991	67,7	69,9	75,4
	1996	67,5	70,4	76,4
MONTRÉAL (ÎLE)	1971	61,0	61,2	65,8
	1991	55,5	58,1	66,3
	1996	52,8	56,6	65,7

*Avec égale répartition des catégories résiduelles entre le français et l'anglais.

Source: données des recensements calculés par Réjean Lachapelle, «La définition des groupes linguistiques à partir du recensement: possibilités, limites et portée», communication présentée aux Journées thématiques sur les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants, États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française.

Tableau 2: Pourcentage de francophones en 1996 - comparaison de quatre indicateurs-

Indicateurs	Québec	Montréal (RMR)	Île de Montréal
LANGUE MATERNELLE	81,3	67,5	52,8
LANGUE D'USAGE	83,1	70,4	56,6
PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE	86,3	76,4	65,7
LANGUE PUBLIQUE(1997)			
> français seulement	82,0	70,0	61,0
>surtout le français	5,0	8,0	10,0
>total	87,0	78,0	71,0

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le précurseur

L'homme qui fut le précurseur du mouvement souverainiste, l'homme qui convertit Pierre Bourgault à la cause de l'indépendance et qui ouvrit la voie à René Lévesque, cet homme-là était un être discret, courtois et réservé — tout le contraire de l'image que l'on se fait du révolutionnaire.

C'est l'intelligence — une intelligence exceptionnelle — qui lui servait d'arme de combat. Avec un calme imperturbable et sans jamais élever la voix, André d'Allemagne décortiquait l'argumentation adverse et bâtissait la sienne, pièce par pièce, avec une redoutable logique d'où l'ironie n'était pas absente.

Quand il plaidait en faveur de l'indépendance du Québec, il ne carburait pas à l'émotion. C'est à l'esprit, jamais aux tripes, qu'il s'adressait. Sa rationalité toute cartésienne et son habileté dialectique étaient telles qu'il n'avait aucunement besoin de recourir à l'invective pour faire passer son message. D'ailleurs sa courtoisie naturelle, sa gentillesse authentique, de même que sa profonde culture politique, l'en auraient empêché. Malgré cet engagement dont il ne dévia jamais, d'Allemagne ne voyait pas le monde en noir et blanc, il savait qu'à toute médaille il y a deux côtés.

Si Pierre Bourgault fut l'orateur-vedette du Rassemblement pour l'indépendance nationale, c'est d'Allemagne qui en fut le penseur, le fondateur et le premier président. « Il a changé ma vie », dira plus tard Bourgault, qui entra un jour chez d'Allemagne convaincu que l'avenir du Québec était au Canada et en ressortit, quelques heures plus tard, complètement gagné à la cause de l'indépendance.

■ ■ ■

Au moment où l'idée d'indépendance commençait à faire son chemin dans l'intelligentsia montréalaise, André d'Allemagne, qui avait une maîtrise en traduction (il parlait anglais à la perfection), gagnait sa vie comme rédacteur publicitaire, une profession dans laquelle il excellait grâce à sa finesse d'observation, son sens de l'humour, sa connaissance de la langue et l'élégance de son style. « Les soupes anciennes servies à la moderne », un slogan qui a traversé les temps, c'est lui.

L'Agence canadienne de publicité, où il travaillait, lui avait confié son plus gros client, le Canadien National. Mais à cette époque, s'affirmer publiquement comme souverainiste, c'était risquer son emploi. Déjà, Marcel Chaput avait perdu le sien (il était chimiste au fédéral). Ce fut ensuite le tour de d'Allemagne, que son patron, soumis à trop de pressions, congédia à regret.

Il lui fallait se recycler. Après une maîtrise en sciences po à l'Université de Montréal, il chercha un emploi dans les cégeps, où l'on embauchait à tour de bras. Mais d'Allemagne était trop connu comme indépendantiste et les refus s'enchaînaient. C'est Roland Arpin, alors directeur pédagogique au cégep de Maisonneuve, qui lui ouvrit la porte de l'enseignement.

Mon collègue Alain de Repentigny se souvient de ce professeur qui l'a marqué. « On voulait tous assister à ses cours (qui portaient, à l'époque, sur les systèmes politiques). Loin d'être le tribun flamboyant auquel on s'attendait, il nous encourageait à réfléchir et à développer notre sens critique. Il nous mettait en garde contre les idées reçues. Il était si précis, si rigoureux, que je n'ai jamais su s'il préférait le système politique américain ou le système français. »

■ ■ ■

Plus conférencier qu'orateur, et toujours modéré malgré l'extrême vigueur de ses convictions, André d'Allemagne détestait les manifestations houleuses et tout ce qui s'approchait de la violence.

Il avait rencontré René Lévesque à plusieurs reprises au cours des années 60, et ce dernier, qui se méfiait du RIN et particulièrement de Bourgault, choisit tout naturellement André d'Allemagne comme interlocuteur lorsqu'il fut question de fusonner le RIN avec le parti que Lévesque s'appropriait à fonder. Les relations entre les deux hommes étaient bonnes, mais Lévesque refusait mordicus de s'associer à un parti qui projetait une image de radicalisme. André d'Allemagne n'hésita pas : c'est sans états d'âme qu'il recommanda à ses camarades de saborder le parti qu'il avait fondé pour adhérer individuellement au mouvement de Lévesque : la cause passait avant le parti.

Une fois le flambeau aux mains du PQ, André d'Allemagne se retira à l'arrière-scène, tout en continuant à prêter main-forte au mouvement souverainiste quand on le lui demandait. Cet homme hors du commun était la modestie et le désintéressement incarnés. Il n'avait jamais cherché ni les honneurs ni la reconnaissance. Quand le PQ arriva au pouvoir, il ne fut pas parmi ceux qui se bousculaient au portillon pour entrer dans les cabinets ministériels.

L'enseignement, ses lectures et ses écrits le comblaient, d'ailleurs, et encore plus sa vie familiale, auprès de sa femme Viviane Racette et de leurs trois enfants, dont un fils qu'il allait tôt initier à son sport favori, la chasse au petit gibier.

■ ■ ■

André d'Allemagne avait passé les dix premières années de sa vie en Bourgogne, chez ses grands-parents paternels, et la France était le pays de ses plus doux souvenirs d'enfance. À l'époque du RIN, il disait parfois, mi-sérieux mi-blagueur, que si le Québec n'était pas indépendant d'ici 10 ans, il retournerait en France. Dix ans ont passé, puis 20, puis 30... André d'Allemagne est mort en cette terre québécoise qu'il a aimée obstinément même s'il l'avait rêvée autre.

Mort de Carol Anne Letheren

Le milieu de l'olympisme canadien en deuil

SYLVAIN LAROCQUE

Carol Anne Letheren, l'une des figures de proue du sport amateur canadien, est morte hier matin. Elle avait 58 ans. Secrétaire générale de l'Association olympique canadienne (AOC) depuis 1994, M^{me} Letheren a redressé la situation financière de l'organisme et fait des efforts pour inclure les athlètes dans les prises de décision, mais elle n'a pu éviter la controverse.

Personne dynamique et déterminée, M^{me} Letheren s'est fait connaître du public en 1988 alors qu'elle était chef de mission de la délégation canadienne aux Jeux de Séoul. C'est elle qui avait eu l'infâme tâche d'aller retirer sa médaille d'or au sprinter Ben Johnson, qui venait d'échouer à un test antidopage.

« Reprendre la médaille de Ben a été, sans l'ombre d'un doute, la chose la plus difficile que j'ai eu à faire durant mes années d'implication sportive », avait confié M^{me} Letheren il y a quelques années. « J'ai toujours vu les athlètes comme des membres de ma famille, alors enlever sa médaille à Ben a été comme voler un objet de valeur à mon fils. Ce fut difficile, mais j'ai appris beaucoup de l'expérience. »

Carol Anne Letheren s'est subitement écroulée mercredi soir alors qu'elle prononçait un discours devant des étudiants dans un hôtel torontois. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle est morte hier matin

entourée de ses proches, des suites d'une rupture d'anévrisme « majeur et soudain » au cerveau.

« Carol Anne quitte cette vie comme elle l'a vécue : avec une générosité et une gentillesse désintéressées », a dit son conjoint, Michael Murnaghan.

Le Comité international olympique (CIO), qui a été le premier à annoncer officiellement la mort de M^{me} Letheren, a louangé son travail. « Sa contribution à l'olympisme et au sport fut véritablement exceptionnelle », a déclaré l'organisme dans un communiqué diffusé à Lausanne. M^{me} Letheren faisait partie des 14 femmes membres du CIO, sur un total de 131.

Le premier ministre Jean Chrétien s'est dit bouleversé d'apprendre la mort soudaine de M^{me} Letheren. « Ses talents extraordinaires et ses réalisations aux échelons supérieurs du sport international ont fait en sorte que son nom est étroitement associé au mouvement olympique au Canada. (...) Sa disparition frappe durement le mouvement olympique canadien, qui s'en ressentira pendant des années. »

Sa gestion efficace et raisonnée de la crise à Séoul ont fait émerger M^{me} Letheren comme un leader de premier plan. En 1990, elle devenait présidente de l'AOC, un poste bénévole qu'elle a occupé jusqu'à ce qu'elle devienne, en 1994, secrétaire générale de l'organisme, la fonction la mieux rémunérée.

« Elle a mis l'athlète au centre des préoccupations de l'Association », explique Gilles Chatel, membre du comité

exécutif de l'AOC, en précisant que c'est M^{me} Letheren qui a fait en sorte que les athlètes soient représentés, depuis 1998, au sein des comités de décision. « Elle savait gérer une entreprise, poursuit M. Chatel. Sous son règne, les revenus de marketing ont plus que doublé. »

Le secrétaire d'État au Sport amateur, Denis Coderre, a tenu à souligner le double engagement de Carol Anne Letheren envers les athlètes de haute performance et le principe du « sport pour tous ». M. Coderre reconnaît qu'il a eu « certaines confrontations » avec M^{me} Letheren, notamment sur le manque de bilinguisme de l'AOC et des fédérations sportives nationales, mais qu'après avoir discuté avec elle, la secrétaire générale était devenue une « alliée », sur la question du bilinguisme comme sur la nécessité d'établir des critères d'imputabilité à l'AOC.

On se rappellera que l'AOC s'était attiré les foudres des commentateurs québécois au début des Jeux de Nagano, en 1998, quand elle avait tenu une réception officielle qui s'était déroulée uniquement en anglais.

Par ailleurs, en 1999, un vérificateur comptable en était venu à la conclusion que Carol Anne Letheren avait bénéficié d'un « arrangement douteux » à titre de consultante pour le comité torontois d'obtention des Jeux 1996. Puis, la même année, l'AOC avait été forcée de retirer plus de huit millions d'un fonds destiné aux développement des athlètes pour épouser les pertes causées par un projet de loterie.



PHOTO CP

Carol Anne Letheren a contribué à redresser la situation financière de l'Association olympique canadienne et à inclure les athlètes dans les processus décisionnels, mais elle n'a pas été à l'abri de la controverse.

ACTUALITÉS

| LE TREMBLEMENT DE TERRE EN INDE |

Toujours voisins, mais sans toit

Agence France-Presse

BHUJ (Inde) – Les Patel et les Sachdev étaient voisins dans un immeuble résidentiel à Bhuj (ouest de l'Inde), détruit par le séisme du 26 janvier. Ils sont désormais voisins sur un coin d'herbe, dans un parc, en plein air, de l'autre côté de la rue.

Les deux familles vivaient dans un complexe de 96 appartements où 100 personnes auraient été tuées et 150 autres blessées lors du terrible tremblement de terre qui a ravagé l'État du Gujarat. Plus de 500 personnes vivaient dans le bâtiment de plusieurs étages.

Parmi les morts figurent 14 personnes qui étaient venues spécialement de Bombay pour un mariage, raconte Praveen Sachdev, dont la famille a eu la chance de vivre dans un appartement à l'avant de l'immeuble.

Une partie de la façade tient encore. Le reste s'est effondré.

Les Appartements Manglam, construits il y a moins de huit ans, ont été condamnés à la suite du séisme. Des soldats indiens assurent la sécurité autour de ce qui reste du bâtiment.

Les magasins au niveau de la rue ont été vidés et les survivants ont passé leur temps ces derniers jours à récupérer ce qu'ils pouvaient de leur appartement détruit.

Les Sachdev et leurs anciens voisins, les Patel, partagent maintenant un coin d'herbe, de l'autre côté de la rue, dans le parc Subhash Chandra Bose, un des héros de la lutte d'indépendance de l'Inde.

Quelques objets sauvés entourent les deux familles : des chaises, des tables, des tapis, des pots, des casseroles et suffisamment de couvertures pour les nuits qui restent très froides.

Des réfrigérateurs se tiennent aussi de manière incongrue sur l'herbe du parc en attendant le jour où leurs propriétaires auront trouvé de nouveaux logements.

« Nous avons eu de la chance », dit B.M. Patel, laitier de 48 ans et père de trois adolescents. « La seule blessée dans la famille, c'est ma femme qui a eu six points de suture à la tête. »

« Ma famille a également eu la chance de survivre », souligne Praveen Sachdev, qui a réussi à se dégager des restes de son appartement avec sa femme, sa soeur et ses deux petites filles.

« Nous avons dû casser la porte pour nous dégager et, même à ce moment-là, nous n'étions pas sûrs de nous en sortir. Je ne comprends toujours pas pourquoi seule la partie avant de l'immeuble a tenu. »

Aide religieuse

À Bachao, la ville martyre du séisme, une plate-forme de répartition de l'aide, aux allures de vaste foire multicolore, a été installée sur l'un des principaux carrefours routiers de l'État du Gujarat. Sans véritable contrôle des soldats indiens en uniforme, les organisations religieuses hindoues ont dressé une



Des musulmans font une prière pour les victimes du séisme, près de la mosquée détruite de Bhuj. photo PC



Suivant un rituel hindou, des volontaires ont fait un feu pour brûler les corps de quelques-unes des victimes du tremblement de terre de Bhuj. photo AP



Une fillette mange des friandises dans les bras de sa grand-mère pendant que s'étire la file de sinistrés qui attendent leur ration de nourriture. photo AFP

forêt de tentes, souvent de simples bâches tendues sur des mâts de bambou. Là s'entassent des tonnes de sacs de riz ou de céréales, déchargés à mains nues par des centaines d'hommes qui disent être « bénévoles » ou « secouristes ».

« Nous apportons des médicaments, de la nourriture, des boîtes d'allumettes car il n'y a plus de lumière », explique Jayantibhui Patar, de l'Église de « Gayatri Pariwar ». « Puis nous essayons d'aller les distribuer dans les villages reculés. »

Les organisations religieuses en profitent pour assurer leur propre promotion, en s'engageant notamment haut et fort à parrainer des orphelins « toute leur vie », en leur offrant « nourriture, logement et même frais de scolarité ». Non loin d'une montagne de vêtements qui ne semblent intéresser personne compte tenu de la chaleur, S.P. Mehta, membre de l'organisation religieuse « fidèles de Shridi Sai Baba », est venu du Rajasthan avec sa propre voiture, mais dans un convoi humanitaire.

Il est fier de présenter ce qu'apportent les camions : « Des pommes de terre, de l'huile de cuisine,

du sucre, de l'huile de soja et de noix de coco, de la poudre de riz, du thé. » Il a même pensé à inclure des petits rouleaux pour étaler la pâte des galettes de céréale et de l'huile pour les cheveux.

En plus de cet inventaire, les milliers de réfugiés de Bachao, qui parviennent étonnamment à sourire après avoir tout perdu, trouvent depuis peu en quantité du bois pour se chauffer la nuit ou alimenter les bûchers de crémation. On leur offre aussi des récipients, des couvertures, des portions de riz cuit servies dans un morceau de papier journal.

L'eau, principal souci des équipes de secours qui redoutent une épidémie, est donnée conditionnée en sachets de plastique. Elle est devenue moins rare que l'essence.

Différent de cette ambiance de foire à la criée, le « camp gouvernemental » situé dans le périmètre, se veut plus organisé, à l'image de ses tentes uniformes. À l'entrée tournent de puissants groupes électrogènes, à côté de deux antennes paraboliques servant aux communications. Au centre, sous une vaste toile éclairée par une ampoule, se tient le QG de Bachao et de 70 villages alentours. Sur une

petite table, se trouvent trois téléphones, un ordinateur portable, une imprimante. Assis sur une chaise en plastique, Atanu Chakra, chef des opérations, a un discours optimiste, fondé sur les statistiques compilées par l'ordinateur.

Il évoque les 7500 corps retrouvés dans le district grâce aux 250 engins de chantier déployés dans les décombres, l'eau décontaminée, les 18 500 personnes soignées et annonce même un « retour global à la normale dans les deux ou trois jours », avec bientôt des logements provisoires pour chacun. « Chaque village a reçu de l'aide », assure-t-il, péremptoire.

Ce n'est pas l'avis de Devakar Gaur, un professeur d'anglais en congé spécial pour participer aux opérations, qui estime que 25 % des bourgs alentour n'ont pas encore vu l'aide arriver.

Les secouristes français venus en aide aux populations victimes du séisme ont tous été conquis par l'accueil que leur ont réservé les Indiens.

« Ils sont particulièrement courageux comparés à nous. Ils font preuve d'une très forte solidarité. Au Rwanda c'était pareil, la famille est décimée, mais la vie reprend le

dessus », témoigne Patrick Leclerc, un médecin qui compte parmi les 44 secouristes dépêchés par le gouvernement français.

Dans un coin de l'hôpital de campagne qu'ils ont monté sous des tentes éclairées par un groupe électrogène, les Français ont rangé des cageots de fruits, denrées rares offertes par des habitants qui, bien qu'ayant tout perdu, montrent ainsi leur gratitude.

Toute la journée, au centre de la ville de Bhuj, une des villes les plus touchées par le tremblement de terre qui compte des milliers de morts, la Sécurité civile — notamment composée de huit médecins, autant d'infirmières, d'un pharmacien et d'un interprète — reçoit les blessés.

L'équipe est soudée et ce ne sont pas les conditions de vie sommaires dans Bhuj, privée d'eau et d'électricité, qui porteraient un coup au moral des troupes. Il faut dire que ces professionnels ne sont pas des novices en matière de catastrophes, certains ayant récemment été envoyés sur le naufrage du chimiquier *Levoli Sun* au large des côtes normandes, les inondations en Bretagne ou encore le séisme au Salvador.

Les Pakistanais de Montréal tendent la main à la communauté indienne

PASCALE BRETON

UNE SEMAINE après le plus grave séisme à avoir ravagé l'Inde depuis 50 ans, les membres de la communauté indienne de Montréal tremblent encore pour leurs parents, leurs amis, leurs proches qui sont là-bas. Partageant cette angoisse, les membres de la communauté pakistanaise ont choisi de leur tendre la main.

Pourtant, le récent passé de l'Inde et du Pakistan est marqué par la guerre. Les deux pays se déchirent depuis plusieurs années pour un territoire, le Cachemire. Le dernier cessez-le-feu a été prolongé, mais la paix est fragile. À Montréal, les communautés indienne et pakistanaise affirment faire fi de ce conflit qui n'est que politique à leurs yeux.

« Nous vivons ensemble à Montréal. Nous devons créer ensemble une harmonie et elle passe par le soutien et l'entraide. En dépit des hostilités, il faut être solidaire », affirme Naushad Siddiqui, un Pakistanais d'origine, qui agit à titre de secrétaire général de l'Association pakistanaise du Québec.

Le regroupement a joint la coalition d'organismes comme Alternatives, le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques

et le Centre d'études et de ressources sur l'Asie du Sud, dans leur campagne de financement pour aider les victimes du tremblement de terre. La CSN et la Fédération des femmes du Québec ont aussi apporté leur soutien.

Les conséquences du désastre sont importantes. Le bilan des victimes varie entre 25 000 et 100 000 personnes. Il faut agir vite disent les Sud-Asiatiques de Montréal qui souhaitent envoyer de l'argent afin de distribuer de la nourriture, de l'eau potable et des médicaments pour soigner les 61 000 blessés, en plus de bâches pour construire des logis de fortune et abriter les quelque 600 000 sans abri.

Sur le terrain, l'Association SEWA (Association de femmes travailleuses autonomes) est à pied d'oeuvre avec de nombreux bénévoles. L'argent amassé servira à appuyer leur intervention auprès des victimes. Ce regroupement a vu le jour en Inde, en 1972, pour aider les femmes à créer des liens et se tailler une place dans l'économie du pays.

Une communauté tissée serrée

La communauté indienne de Montréal est bien organisée. Elle compte environ 20 000

membres, soit un peu moins de 30 % des 700 000 résidents canadiens originaires de l'Inde. Ils sont arrivés par vagues : plusieurs dans les années 50, puis des enseignants et des ingénieurs pendant la décennie suivante. D'autres se sont installés au pays dans les années 80 et beaucoup travaillent maintenant dans le commerce ou la restauration. Le quartier Parc-Extension, ainsi que Dollard-des-Ormeaux, Brossard et Kirkland sont devenus leur nouvelle patrie.

Mais l'inquiétude plane depuis une semaine. Les regards sont anxieux, les fronts sont plissés. Les liens téléphoniques sont plus forts que jamais. « Les Indiens représentent une grosse communauté ici à Montréal. Pour la plupart, nous avons un réseau de contacts en Inde, nous avons tous un frère, une soeur, un ami là-bas. Nous sommes très inquiets et plusieurs d'entre nous sommes sans nouvelles », dit Sabequa Siddiqui, coordonnatrice du Centre communautaire des femmes sud-asiatiques.

Il est encore difficile d'obtenir directement de l'information dans les secteurs les plus sinistrés. La région de Gujarat, la plus touchée par la catastrophe, compte environ 40 millions d'habitants sur une population totale

d'un milliard. À Montréal, la plus grande partie des immigrants indiens proviendraient de là. « Après les secours, nous aimerions financer un projet de réhabilitation là-bas. Il faudra de 10 à 15 ans pour se remettre du désastre », affirme Feroz Mehdi, coordonnateur du Centre d'études et de ressources sur l'Asie du Sud.

Un rapprochement entre le Pakistan et l'Inde serait le bienvenu. Il serait même essentiel à la reconstruction du pays. Selon M. Mehdi, l'Inde dépense 33 % de son budget en armement au lieu de l'investir dans les programmes pour aider la communauté. Il est persuadé que le premier pas vers la reconstruction est la collaboration entre Pakistanais et Indiens, au Canada. « Nous prévoyons une bonne réaction de la part des membres des communautés, affirme-t-il. Quand une catastrophe survient, les murs tombent, les différences aussi et tout ce qui compte, c'est l'entraide. »

Il est possible de contribuer à la campagne en faisant un don à Alternatives, au (514) 982-6606 poste 2221. Les organismes comme la Croix-Rouge (1-800-418-1111), l'Unicef (1-800-567-4483) et Oxfam-Québec (1-877-937-1614) recueillent aussi des dons.

Laissez-vous
entraîner!



Abonnez-vous!

Professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service

Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie • Aérobic • Step
Clinique anti-tabac • Cours de réanimation • Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids
Contrôle du cholestérol • Course et marche rapide sur piste surélevée...et bien plus!

(514) 374-1480

Visites guidées
chaque semaine

2919600

Le Centre Épic de l'Institut de
Cardiologie de Montréal
5055, rue Saint-Zotique Est
Montréal (Québec) H1T 1N6

ÉPIC



MONDE

L'arrestation d'Alfred Sirven relance l'affaire Elf

L'ex-numéro 2 de la pétrolière française, 74 ans, a été interpellé à Manille après trois ans de fuite

d'après AFP

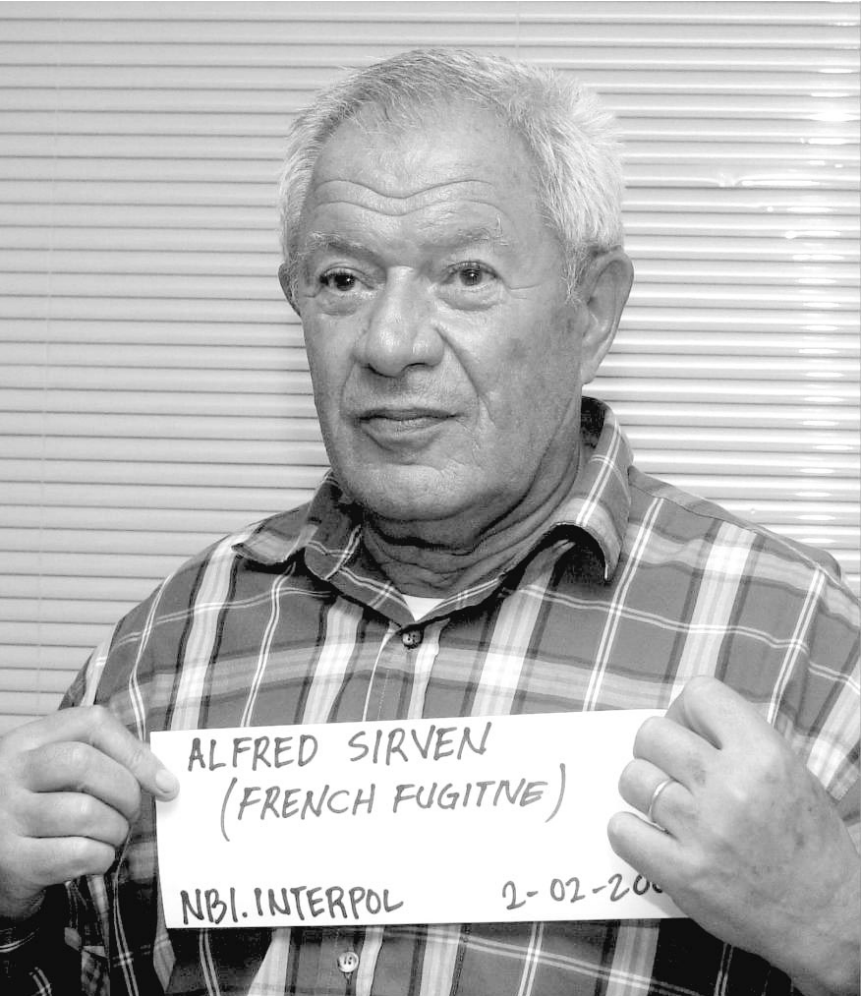
PARIS – Alfred Sirven, 74 ans, ancien numéro deux du groupe pétrolier français Elf, a été arrêté hier à Manille au terme d'une fuite de plus de trois ans et était attendu ce matin en France.

Son arrestation bouleverse et relance l'ensemble de la tentaculaire affaire Elf, Sirven étant soupçonné d'être au centre des détournements commis au préjudice de cette société et dont le montant global est estimé à 3 milliards de francs. Les juges d'instruction parisiens en charge de ce dossier, Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud van Ruymbeke, ont de nombreuses questions à poser à ce Toulousain à la réputation sulfureuse et qui se targuait de pouvoir « faire sauter vingt fois la République ». Les dizaines de personnes déjà inculpées dans cette affaire devront ajuster leur défense en vue des prochains interrogatoires d'un homme qui, à ce jour, ne s'est jamais expliqué devant un policier ou un juge sur les faits reprochés. Quant à ceux qui ne sont pas poursuivis à ce jour mais dont les noms sont apparus à différentes reprises en marge du dossier, ils pourraient attendre avec anxiété les

éventuelles « révélations » de cet homme de l'ombre, rapidement devenu le bouc émissaire idéal en raison de son absence. L'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf devra s'expliquer sur plusieurs dossiers en cours d'instruction : les détournements et emplois fictifs à Elf, les commissions versées pour le rachat de la raffinerie allemande de Leuna et le dossier des frégates vendues à Taïwan. Sans oublier, le procès pour abus de biens sociaux au préjudice d'Elf, entamé le 22 janvier, impliquant notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères Roland Dumas, et dans lequel il est jugé par défaut. À la tête d'Elf Aquitaine International (EAI), filiale suisse du groupe pétrolier, de 1989 à 1993, Sirven avait mis en place un vaste système d'emplois présumés fictifs dont ont bénéficié plusieurs personnalités, notamment des proches de l'ancien président socialiste décédé François Mitterrand et de l'ex-ministre de l'Intérieur de droite, Charles Pasqua. Christine Deviers-Joncour, ex-maîtresse de Roland Dumas, est également poursuivie dans ce volet, qui pourrait réserver des surprises, tous les bénéficiaires n'ayant pas été identifiés par les enquêteurs. Sur l'ordre de qui agissait Sirven ? Quels étaient les contreparties demandées ? Qui sont les au-

tres bénéficiaires des « emplois » d'EAI ? Autant de questions que les juges poseront à ce septuagénaire ayant réussi à passer entre les mailles du filet des enquêteurs pendant plus de trois ans. Autre dossier dans lequel les réponses d'Alfred Sirven sont attendues avec impatience, celui des commissions versées par Elf lors des rachats des raffineries de Leuna (ex-RDA) et d'Ertoil (Espagne), au début des années 90. Les juges soupçonnent l'existence de circuits de financements politiques. Le dossier relatif à la vente par Thomson de six frégates militaires à Taïwan en 1991 pourrait également connaître des développements majeurs. L'ancien numéro deux d'Elf fait l'objet d'un mandat d'arrêt international dans cette affaire instruite pour « tentative d'escroquerie ». Afin de favoriser la vente de frégates militaires à Taïwan, Thomson avait mis en place plusieurs réseaux de lobbying, dont l'un constitué de proches des réseaux Elf. La vente a finalement été conclue en août 1991 mais Thomson a refusé de payer les commissions et déposé plainte en 1997 pour « tentative d'escroquerie », estimant que le « réseau Elf » n'avait pas fait de réelles démarches.

La fin d'une traque de plus de trois ans, page B10



Alfred Sirven, après son arrestation dans la capitale des Philippines hier.

DEVENEZ CONSULTANT(E) À TEMPS PARTIEL OU À PLEIN TEMPS

Il vous est possible de gagner des revenus substantiels comme **CONSULTANT** à temps partiel ou à temps plein en travaillant de votre maison ou de votre bureau. Les honoraires moyens chargés par les consultants sont actuellement de **157 \$ l'heure**. Assistez à ce séminaire et transformez vos soirées et vos fins de semaine (ou à plein temps) en une source de revenus exceptionnels et atteignez le prestige et la reconnaissance d'être professionnel. Les besoins de consultation croissent actuellement à un rythme de plus de **20% annuellement**.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE ? Tous les hommes et toutes les femmes qui ont acquis des connaissances au cours de leur vie soit par éducation ou par expérience : administrateurs, ingénieurs, éducateurs, spécialistes en ressources humaines, militaires à la retraite, étudiants gradués, auteurs, retraités, professionnels de la vente et du marketing, spécialistes en informatique, comptables, spécialistes de l'immobilier, avocats, notaires, bref : toutes personnes intéressées à profiter de l'actuelle demande croissante de consultants.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES : Comment établir vos honoraires • Comment vendre vos connaissances • Comment établir votre pratique de consultant • Comment établir un besoin permanent pour vos services • Comment éviter de donner vos connaissances gratuitement • Les 9 situations qui requièrent les services de consultant • Comment créer une demande pour vos services • Contrat de performance • Facturation / collection / contrats • Savoir quand refuser un contrat de consultation • Les opportunités offertes par les gouvernements • Et beaucoup d'autres points.

Le samedi 10 février 2001 de 9 h à 16 h **Prix : 250 \$ + taxes (matériel de cours inclus)**
Hôtel des Gouverneurs Réservez dès maintenant au : **(450) 679-0261**
Île Charron Conférenciers : **Jacques Lépine, M.B.A.**
Cassette disponible **GINETTE MÉROZ, avocate**
 Groupe Forsythe International Inc.
 www.forsythegroup.com

262658

PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR

Rock 'N' Roll

Nombreux Rabais

Groupe de musique
Rock 'N' Roll
sur la promenade

Jeudi et vendredi de 16h à 20h
Samedi et dimanche de Midi à 16h

jusqu'au 11 février

2927435A

PLUS DE 225 MAGASINS
INCLUANT LA BAIE, ZELLERS, RONA ET MAXI
TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST, MÉTRO RADISSON

Appel d'urgence de l'UNICEF

Tremblement de terre en Inde

UNICEF/5860/Vilas

L'UNICEF a besoin de votre aide de toute urgence pour aider les victimes innocentes du tremblement de terre.

Près de 50 000 personnes sont mortes et de nombreuses autres manquent à l'appel ou sont sans abri.

NOUS DEVONS AGIR SANS TARDER!

Oui, je veux aider les victimes innocentes de l'Inde.

Voici un don de \$

☐ Chèque « Appel d'urgence de l'UNICEF - Inde »
☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

N° de carte de crédit _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Téléphone () _____

☐ J'accepte de donner mon adresse électronique pour recevoir de l'information de l'UNICEF. Adresse électronique _____

UNICEF Québec 4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1
N° d'enregistrement : 122680572-RR0001

Appelez le 1-800-567-4483
Faites un don en ligne à www.unicef.ca

Xiomara Michaël-Ménard, 3 ans. Greffée du foie.

Transfusée 2 fois

**Donner du sang,
une question de vie.**

HÉMA-QUÉBEC

2917800

Le président de l'Équateur proclame l'état d'urgence

d'après AFP

QUITO – Le président équatorien, Gustavo Noboa, a annoncé hier soir l'établissement de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire. Il prévoit l'utilisation des forces de sécurité pour maintenir l'ordre, selon une déclaration lue à la télévision nationale.

En vertu d'un décret signé par le président, le ministre de l'Intérieur, Juan Manrique, et le ministre de la

Défense, Hugo Unda, l'ensemble du territoire est considéré comme une zone de sécurité où la force publique peut être utilisée pour rétablir les conditions normales de vie.

La déclaration a précisé que cette mesure restera en vigueur jusqu'au rétablissement total de l'ordre dans le pays.

L'annonce de l'état d'urgence survient peu après la rupture du dialogue entre les autorités et le mouvement des Indiens équatoriens.

Quelque 6000 Indiens, dont les protestations avaient été le détonateur du coup d'État du 21 janvier 2000 contre Jamil Mahuad, sont

mobilisés depuis une semaine à Quito dans les locaux de l'Université polytechnique salésienne pour protester contre la dollarisation de l'Équateur.

La pression de ces manifestants avait, dans un premier temps, obligé les autorités à jeter du lest après un regain d'autoritarisme. Le président de la puissante Confédération des nations indiennes d'Équateur (CONAIE), Antonio Vargas, arrêté mardi pour « menaces contre l'ordre public », avait été libéré jeudi. Deux autres dirigeants indiens, Estuardo Remache, président de la Confédération des peuples de nationalité quechua, et Ri-

cardo Ulcuango, vice-président de la CONAIE, appréhendés jeudi, ont été relâchés.

Une rencontre entre une délégation de trois ministres et les porte-parole des Indiens devait avoir lieu hier pour tenter de trouver une solution au conflit.

L'agitation des Indiens s'est traduite par des coupures persistantes de la route Panaméricaine, entre Quito et la Colombie au nord, à l'aide de troncs d'arbre et rochers. Une centaine d'Indiens avaient été arrêtés le 24 janvier et quatre autres blessés, à 80 km au sud de la capitale, lors d'affrontements avec l'armée.

Engagée par Jamil Mahuad et appliquée par son successeur, Gustavo Noboa, la dollarisation s'est traduite par une inflation de 91 % en 2000, ainsi qu'une hausse de 100 % des prix du carburant et de 75 % des transports urbains à compter du 1^{er} janvier 2001. L'ancienne monnaie, le sucre, est remplacée par le dollar US depuis le 13 mars 2000.

Principales victimes de la crise économique, les quelque 4 millions d'Indiens, sur une population de 12,5 millions d'habitants, exigent du gouvernement l'annulation des augmentations.



EXPRESS INTERNATIONAL

Chili | Indiens poursuivis

TROIS INDIENS de l'ethnie mapuche ont été inculpés par un tribunal militaire de Concepcion, à 500 km au sud de Santiago, à la suite d'affrontements avec la police lors de l'occupation d'une propriété près de la ville de Canete, a-t-on appris hier de source officielle. Deux de ces Indiens ont été placés en détention préventive à la prison de Concepcion, tandis que le troisième, blessé par des balles de caoutchouc tirées par la police, a été hospitalisé à Canete. Cet homme, Hector Llaitul Carillanca, présente 14 impacts de balles dans la tête et le thorax et a été touché alors qu'il se trouvait chez lui avec sa famille, a affirmé son avocat. — d'après AFP



Fidel Cano, un dirigeant des FARC, répondant aux questions de journalistes hier.

Photo AFP

Paraguay | Douze ans après Stroessner

LES PARAGUAYENS célèbrent aujourd'hui le 12^e anniversaire de la chute du dictateur Alfredo Stroessner (1954-1989) par des manifestations organisées aussi contre l'actuel président Luis Gonzalez Macchi, dont l'entourage compte plusieurs partisans de l'ancien homme fort du pays. Stroessner, 88 ans, est réfugié depuis 1989 au Brésil où il bénéficie de l'asile. C'est au Paraguay qu'avaient été découvertes en 1992 des archives de l'« Opération Condor », un réseau organisé de plusieurs régimes militaires sud-américains des années 70-80 pour éliminer leurs opposants. — d'après AFP

Pérou | Guérillero et grève

LE FONDATEUR du Sentier lumineux, Abimael Guzman, observe une grève de la faim avec d'autres dirigeants de l'organisation maoïste dans la prison militaire de la base navale de Callao (à l'ouest de Lima), où ils sont détenus, a annoncé hier le médiateur. Les grévistes demandent notamment l'annulation des jugements rendus par les tribunaux militaires, une modification des lois concernant la tenue des procès, l'abolition de la détention à perpétuité et l'autorisation pour les avocats de pénétrer dans la base navale de Callao. — d'après AFP

Vers un sommet État-guérilla en Colombie

d'après AFP

BOGOTA — Les FARC ont cédé hier à l'ultimatum du pouvoir et accepté un sommet entre le chef de la guérilla, Manuel Marulanda « Tirofijo », et le président Andrés Pastrana, appelés à se rencontrer jeudi prochain pour tenter de sauver un processus de paix en péril en Colombie.

Engagées depuis le 24 octobre 1999, les négociations avaient été gelées depuis le 14 novembre dernier par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) pour protester contre « l'insuffisance », selon elles, de la lutte entreprise par Bogota contre les paramilitaires d'extrême droite.

Le septuagénaire Tirofijo, fondateur des FARC en 1964, a adressé une lettre au chef de l'État pour lui faire part de son accord sur le principe d'un sommet le 8 février prochain, afin de débattre de

l'échange éventuel de prisonniers entre l'armée et la guérilla, de la question des paramilitaires et du Plan Colombie de lutte anti-drogue.

Le chef de l'État avait invité mercredi matin Tirofijo (« dans le mille ») à répondre avant demain à minuit à sa proposition d'une réunion en tête-à-tête avec lui. L'octroi d'une zone démilitarisée aux FARC n'avait été prorogé que jusqu'à la même date par Pastrana, pour inciter les guérilleros à reprendre les négociations de paix qu'ils avaient rompues.

L'existence de cette enclave devait être prolongée hier par Bogota pour permettre aux deux parties de préparer et réaliser le sommet dans cette région, située à 700 km au sud de la capitale.

Le haut-commissaire colombien à la paix, Camilo Gomez, s'est rendu hier à l'aube dans la zone démilitarisée pour y rencontrer le chef des FARC.

Cette enclave de 42 000 km², grande

comme la Suisse, avait été cédée par le président à la guérilla le 7 novembre 1998 en gage de bonne volonté pour en faire un « laboratoire de paix ».

Après 37 ans de guerre civile, avec un bilan de 130 000 morts et plus de 3000 enlèvements par an, la Colombie redoute l'explosion de violence que pourrait entraîner la rupture des pourparlers entre le pouvoir et cette guérilla, la première en nombre avec 12 000 hommes.

L'initiative du conservateur Pastrana de convoquer un sommet avait reçu un soutien total, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Horacio Serpa, leader du Parti libéral (opposition), l'avait qualifiée de « décision intelligente », l'ONU et les États-Unis n'ont cessé de l'appuyer et les 15 ambassadeurs de l'Union européenne avaient publié jeudi soir un communiqué dans le même sens après s'être réunis à Bogota.

BRAVOLVO!



VOLVO S40
Meilleure voiture à vocation familiale 2001*

Louer pour
399 \$
/mo. (48 mois)
avec acompte de 2 995 \$

VOLVO V40
Meilleure familiale 2001

Louer pour
419 \$
/mo. (48 mois)
avec acompte de 2 995 \$



VOLVO
pour la vie

**Un prix bien mérité.
Un prix bien pensé.**

Les experts du journalisme automobile ont accordé des prix convoités aux Volvo S40 et V40. Les concessionnaires Volvo vous l'offrent à un prix des plus avantageux. Vous avez tout à gagner avec la S40 et la V40.

- MOTEUR TURBOCOMPRESSÉ À 160HP
- SACS GONFLABLES FRONTAUX À DÉPLOIEMENT ADAPTÉ
- SIÈGES À PROTECTION ANTICONTRECOUP
- RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX
- SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE COLLISIONS LATÉRALES
- CAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE
- FREINS ABS RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE

 ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA

Wahid s'accroche à la présidence indonésienne

d'après AFP

JAKARTA – Le président indonésien Abdurrahman Wahid, menacé de destitution, a rejeté hier les appels de plus en plus pressants à une démission rapide, tout en tentant de désamorcer la tension.

Acculé après avoir reçu un avertissement du Parlement, Wahid a présenté ses « excuses » et promis de mieux coopérer avec cette institution où ses partisans sont très minoritaires.

Le Parlement a voté jeudi à une écrasante majorité pour approuver les conclusion d'une commission mettant en cause le rôle de Wahid dans deux scandales financiers portant sur six millions de dollars US.

« Non je ne démissionnerai pas. Je suis le président et je resterai le président jusqu'au terme de mon mandat, en 2004 », a déclaré Wahid, un leader musulman modéré, après la prière du vendredi. Auparavant, dans une brève déclaration au Palais, Wahid, 60 ans, en partie aveugle, avait présenté ses « excuses au peuple ».

Le Parlement, où Wahid ne dispose que de 10 % des sièges et où tous ses alliés ont voté contre lui, doit élaborer ce week-end le texte du mémorandum d'avertissement et l'adresser lundi au chef de l'État.

Ce dernier disposera de trois mois pour répondre. Si sa réponse n'est pas jugée satisfaisante, les parlementaires peuvent décider d'un second avertissement. Le chef de l'État

aura alors 30 jours pour répondre. Le Parlement peut choisir ensuite de convoquer une session spéciale de la plus haute instance législative, l'Assemblée consultative du peuple (MPR).

Si le MPR venait à destituer Wahid, la présidence serait confiée à la vice-présidente, Megawati Soekarnoputri, jusqu'en 2004.

En août dernier, Wahid avait déjà présenté ses excuses pour les piètres performances de son gouvernement. Il avait dû accepter de confier la gestion des affaires courantes à Soekarnoputri.

Il a assorti cette fois ses excuses d'une promesse de mieux coopérer avec le Parlement et d'accélérer le rythme des réformes. Son porte-parole a expliqué que le président avait les coudées franches maintenant que ses anciens alliés avaient retiré leur soutien.

Wahid va « accentuer son action contre la corruption sans avoir à faire trop de compromis politique », a dit Wimar Witoelar.

Mais des voix de plus en plus nombreuses s'élevaient hier pour sommer, ou conseiller, au président de démissionner, plutôt que d'avoir à affronter une longue procédure débouchant sur une destitution infamante.

Le chef du MPR, Amien Rais, un des plus durs critiques de Wahid, lui a suggéré de choisir la voie « digne et élégante » d'une démission et, alors, « le peuple lui pardonnerait pour tout ce qu'il a fait de mal ».

« Il est préférable pour M. Wahid de démissionner plutôt que d'attendre que le MPR se réunisse en session spéciale pour le destituer », a estimé un influent professeur musulman, Nurcholish Madjid.



Photo REUTERS

Des centaines d'étudiantes islamistes ont réclamé hier à Jakarta la démission de « Gus Dur » (frère aîné), nom familial du président Wahid, menacé de destitution à cause de son implication dans des scandales financiers.

Les É.-U. avancent quatre millions à l'opposition irakienne

d'après AFP

WASHINGTON — Une décision américaine de débloquent 4 millions de dollars US pour l'opposition irakienne, fonds pouvant être utilisés en Irak même, est certes une première en cinq ans, mais elle ne représente pas une nouvelle politique vis-à-vis de l'Irak, ont indiqué hier des responsables américains.

Les fonds seront destinés au Congrès national irakien (CNI, basé à Londres) « pour collecter

des informations en Irak ».

Cela inclut la collecte d'informations sur les crimes de guerre irakiens, les opérations militaires et d'autres développements internes à l'Irak. Une partie a déjà été utilisée pour des entraînements et des opérations logistiques de l'opposition en dehors de l'Irak.

« Pour la première fois, l'INC a des fonds publics américains pour opérer en Irak », a déclaré Ahmed Chalabi, un membre fondateur de l'INC. Il a indiqué que son groupe

a l'intention d'utiliser l'argent « pour recueillir des informations politiques, des informations sur l'état de l'armée et accroître nos contacts à l'intérieur de l'Irak ».

Les responsables de la Maison-Blanche et du département d'État ont toutefois précisé que la décision du Trésor américain de débloquent ces fonds découlaient d'une décision du Congrès prise sous la présidence de Bill Clinton.

« Tout le monde s'attend à une politique nouvelle et différente et à

l'annonce de nouvelles politiques notamment sur des questions aussi importantes que celle de l'Irak. Mais ce n'est pas le cas », a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

Bien que le processus ait commencé du temps de Clinton, « l'octroi d'une assistance financière est conforme à la position du président George W. Bush de soutenir l'opposition irakienne », a pour sa part indiqué la porte-parole du Conseil pour la sécurité nationale à

la Maison-Blanche, Mary Ellen Countryman. « Nous oeuvrons en vue de garantir que l'Irak ne représente pas une menace pour ses voisins et pour son peuple et qu'il respecte ses obligations dictées par les résolutions des Nations unies », a-t-elle ajouté.

Selon le quotidien *Washington Post* citant des sources du département d'État, la décision de débloquent ces fonds a été prise au début de la semaine.

PUBLI-REPORTAGE

Savez-vous pourquoi de plus en plus de gens choisissent un circuit de Vacances Air Transat pour visiter l'Europe ?



François St-Jacques, un passionné du voyage peut vous fournir de nombreuses raisons ! Ce sympathique globe-trotter de la Rive-Sud de Montréal a commencé son exploration du continent européen, il y a 20 ans. François est particulièrement loquace et souriant quand il nous raconte le fil des événements qui l'ont amené chez Vacances Air Transat.

« J'ai débuté, dans le domaine du voyage, en 1979 au sein d'un voyageur qui proposait principalement des forfaits l'hiver, sur le Mexique. Au début, mon travail consistait à remettre les documents de voyages aux passagers, aux aéroports de Mirabel et Dorval. C'était à l'époque de Québécois et Nordair, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis... À l'été 1980, je décide de partir pour l'Europe, où je parcours le continent, en train, d'Amsterdam à Torremolinos. Je me retrouve barman, jardinier et même cuisinier pour l'hôtel Le Caracola. De retour au pays, j'accepte un poste de représentant des ventes où, parmi mes nouvelles fonctions, je devais accompagner des groupes d'agents de voyages en circuit de 2 semaines au Mexique... Ce fut le début de mon intérêt particulier pour les voyages en groupe. Puis, j'ai eu l'occasion d'accompagner des groupes en Espagne et au Maroc. Je présentais alors que mon avenir se dessinait vers la promotion de forfaits spécialisés, principalement sur ce merveilleux continent qu'est l'Europe. Je m'enrôle alors pour un voyageur spécialisé dans les circuits en Europe » relate François.

« À compter de ce moment, ma vie prend un autre tournant. Mon patron du temps décide de m'envoyer sur un Grand Tour d'Europe et c'est alors que je découvre réellement tous les avantages de ce type de forfait « presque tout inclus », un concept fiable et sécuritaire. Je ferai la promotion de ce produit de qualité, à travers tout le Québec durant 5 ans, le bonheur quoi ! » Nous raconte François, tout rayonnant. Puis en 1993, après avoir bien observé le marché québécois et les divers concurrents, l'idée lui vient d'introduire un nouveau produit qui révolutionnera le marché.

Ce qui retient d'abord son attention, c'est le peu choix de circuits guidés en français sur le marché québécois... tout au plus une vingtaine de circuits, et à des prix qui lui paraissaient prohibitifs. « Je me demandais comment les voyageurs européens pouvaient se permettre d'offrir un aussi vaste choix de circuits différents, un tel éventail de départs et des prix tellement plus abordables ? De plus, en parcourant leurs brochures, la qualité des produits me paraissait supérieure ! » Il part pour Toronto, où sont situés les bureaux canadiens de ces organisations. Après quelques rendez-vous, François réalise pourquoi ils pouvaient offrir un tel choix à d'aussi bons prix. C'est en raison de leur volume de ventes qui permet de réaliser d'importantes économies d'échelle. Ces voyageurs d'envergure font, manifestement, 200 fois plus de clients que leurs concurrents, ils ont une portée mondiale avec leurs bureaux-satellites au Canada, aux États-Unis, en Australie, etc. François opte pour la compagnie européenne la plus prestigieuse, avec un pouvoir d'achat immense, qu'aucun autre concurrent ne peut égaler. Cette compagnie, c'est Trafalgar. « Je revenais avec un contrat en poche et la grande aventure commençait ».

Trafalgar, qui possède plus de cinquante années d'expérience, est représenté au Québec par Vacances Air Transat. Les agents de voyages connaissent bien la réputation internationale et la fiabilité de Trafalgar. La fidélité de leur clientèle est incontestable. Plus les années passent et plus les avantages de visiter l'Europe en circuit se font importants. C'est le moyen le plus économique de visiter le continent, c'est agréable, décontracté et de mieux en mieux organisé. Les circuits sont bien équilibrés et les guides sont des plus professionnels. Même si l'on voyage en groupe, on peut faire sa petite affaire, dans ses temps libres, tout en bénéficiant d'un tarif de groupe. Incidemment, la clientèle est de plus en plus jeune et Vacances Air Transat propose même un circuit pour les 18 à 38 ans.

À 42 ans, François entame maintenant sa sixième année chez Vacances Air Transat. Il faut dire que les résultats reflètent sa motivation : « Chaque saison, nous relevons de nouveaux défis. Nous offrons de nouveaux circuits et améliorons sans cesse le produit. Cette année, Vacances Air Transat offrira 45 circuits étalés sur une période de 9 mois. C'est beaucoup, de quoi satisfaire tous les goûts et toutes les bourses ».

Chez Vacances Air Transat, il est maintenant Vice-président circuits depuis 4 ans, et il est fier des réalisations de son équipe : « Daniel Godbout, le président se réjouit du franc succès de ce produit. » François avoue que c'est grâce à un travail d'équipe si Vacances Air Transat obtient année après année d'aussi bons résultats. Ses collègues, qui visitent l'Europe le plus souvent possible, sont aussi enthousiastes que lui et aiment leur boulot. « Notre équipe a pour mission d'offrir des vacances de qualité et c'est ce que nous faisons. Nous offrons le prestige à prix modérés. »

Que diriez-vous d'un petit circuit en Europe avec Vacances Air Transat ?

Procurez-vous la brochure de Vacances Air Transat Circuits 2001 chez votre agent de voyages.

2930056

MEILLEURE PRODUCTION SUR LA SÉCURITÉ PRIX GOLD AWARD

•••
l'Association des Amputés de guerre a remporté ce prix lors du festival de films *MERCURY 2000 Awards* de New York pour son message d'intérêt public *ASTAR* vous dit *JOUEZ PRUDEMMENT!*

•••
Pour tout renseignement sur nos productions vidéo et nos brochures axées sur la sécurité: (514) 398-0759 ou www.amputesdeguerre.ca

2930423

Ouvrez les portes du négoce international!

Cours de commerce international " La pratique du commerce international "

Un cours pratique complet de 63 heures donné par des professionnels actifs dans tous les domaines du commerce international : marketing international logistique-transport, modes de paiement, gestion des risques, calcul de prix, négociation, contrats, financement, internet, plan d'affaires, montage d'entreprise, etc.

Manuel de 400 pages et documentation inclus.
Cours éligible au crédit d'impôt remboursable (Loi du 1 %).
(dépenses de formation déductible de l'impôt des particuliers.)

Certificat émis par : **Québec** Industrie et Commerce

• Du 12 février au 25 avril 2001 (français)
• Du 13 février au 19 avril 2001 (anglais)
Attention! Nombre de places limitées par session
Frais : 995 \$ (+TPS et TVQ)

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web
Tél. : (514) 286-1042 • Fax : (514) 848-9986
Internet : <http://www.amceq.org> Courriel : info@amceq.org

2919809

Diabétique de type 2 recherchés

Si vous avez le diabète de type 2, vous pouvez peut-être participer à un projet de recherche sur l'effet d'un nouveau médicament dans le traitement du diabète de type 2.



Pour être admissible à l'étude, il faut satisfaire aux critères suivants:

- Être âgé(e) de 30 à 75 ans
- avoir reçu le diagnostic de diabète de type 2 dans les deux dernières années
- n'avoir jamais suivi de traitement par hypoglycémiant oral
- avoir suivi un traitement comportant diète et exercice seulement

Pour de plus amples renseignements sur la participation à cette étude, téléphonez au Centre de Recherche Clinique de Laval: (450) 688-4340

2938968

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

3 février 2001

Page A25 manquante

Kabila s'engage à relancer les accords de paix en RDC

d'après AFP

NATIONS UNIES, New York — Le nouveau président congolais, Joseph Kabila, s'est engagé hier devant le Conseil de sécurité de l'ONU à relancer les accords de paix, à coopérer avec l'ONU et à entamer un dialogue avec les rebelles.

Mais il a aussi réitéré son exigence d'un retrait des forces rwandaises et ougandaises qui soutien-

nent les rebelles et occupent de larges territoires au nord et à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Avant de s'adresser au Conseil, le jeune président congolais, en costume gris croisé et chemise noire, avait rencontré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Ce dernier a déclaré au Conseil que le moment paraissait propice pour faire « des efforts résolus en vue de mettre en oeuvre les accords de Lusaka et entamer un dialogue véritable entre tous les Congolais sur l'avenir de leur pays ».

Parlant lentement en français,

Kabila a déclaré qu'avec ses alliés angolais, namibiens et zimbabwéens, il allait « examiner les voies et moyens pour relancer les accords de Lusaka afin qu'ils puissent non seulement conduire à un cessez-le-feu effectif mais aussi ramener la paix dans la région des Grands Lacs ». Ces accords de paix, signés en juillet-août 1999 par tous les belligérants, sont restés pratiquement lettre morte en dépit de multiples promesses.

Il a ainsi souhaité la mise en place d'un « mécanisme contraignant » pour sanctionner les violations du cessez-le-feu et les troupes

qui ne se désengageraient pas. Le jeune président, âgé de 29 ans, qui a succédé le 26 janvier à son père Laurent-Désiré, assassiné dix jours plus tôt, a également appelé l'opposition et les rebelles à discuter de la réconciliation et de la démocratisation en RDC.

Il a promis qu'une fois la paix retrouvée, des élections présidentielles « libres et transparentes » pourront se tenir.

« J'exhorte tous mes frères congolais, y compris ceux qui ont pris les armes, à venir s'asseoir avec nous autour d'une table pour parler de la paix, de l'organisation du fu-

tur paysage politique » du pays, a-t-il dit. Mais il a ajouté que ce dialogue devait « se tenir sans interférence », une exigence ancienne de Kinshasa signifiant qu'il ne pouvait se tenir avant le retrait des forces rwandaises et ougandaises.

Annan a invité le gouvernement congolais à prendre « des mesures pour libéraliser le climat politique » et à travailler avec le facilitateur Ketumile Masire, qui avait été rejeté par Laurent-Désiré Kabila.

Le président congolais a aussi fermement dénoncé « l'exploitation illégale » du diamant, de l'or et du bois par le Rwanda et l'Ouganda.

Bénin : dernier tour avant la retraite pour « le caméléon »

d'après AFP

COTONOU — Le général béninois Mathieu Kérékou, ancien dirigeant militaire marxiste converti au libéralisme, s'est lancé pour la dernière fois, après une déjà longue carrière politique, dans la course à sa propre succession lors de l'élection présidentielle du mois prochain.

Celui qui se fait appeler « le caméléon » devrait, dans cet ultime « baroud pour la présidence », faire face à une vingtaine de candidats, tous bien décidés à le mettre à la retraite.

Jeune officier en 1960, au moment de l'indépendance du Dahomey (devenu le Bénin en 1975), Kérékou aura occupé le devant de la scène politique béninoise presque sans discontinuer au cours des 40 dernières années.

Aide de camp du premier président du Dahomey indépendant, Hubert Maga, en 1960, il prendra une part active dans les nombreux coup d'État et soubresauts qu'a traversés le pays au cours des douze premières années d'indépendance. Et finalement, il s'installe lui-même dans le fauteuil présidentiel après un putsch en octobre 1972.

Il s'appuiera alors sur l'intelligentsia de gauche pour installer un régime marxiste mais, confronté à une grave crise économique à la fin des années 1980, il n'hésitera pas à reconnaître ses erreurs et à demander publiquement pardon au peuple. Il convoque alors la toute première des « conférences

nationales » en Afrique, faisant de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest un pionnier de la démocratie sur le continent.

En 1991, lors des premières élections présidentielles pluralistes depuis son arrivée au pouvoir, il est battu par son premier ministre, Nicéphore Soglo. Il se retire chez lui à Cotonou et s'enferme dans un mutisme total. Cinq ans après, soutenu par la plupart des ténors de la politique béninoise, Kérékou repartira avec succès à l'assaut du pouvoir.

Né le 2 septembre 1933, « le caméléon » fascine toujours la jeunesse, au sein de laquelle il compte la majorité de ses partisans. Annonçant sa candidature jeudi devant quelque 10 000 partisans, il s'est présenté comme « le candidat de tous les Béninois », affirmant avoir « compris que le pacte de confiance réciproque qui nous lie est toujours sincère et solide ».

Les cheveux blanchis par l'âge, Kérékou part, pour de nombreux observateurs, favori dans cette nouvelle course à la magistrature suprême.

Il devrait être de nouveau opposé à Nicéphore Soglo et à l'actuel président de l'Assemblée nationale, Adrien Houngbédji. Ce dernier — arrivé troisième au premier tour de la présidentielle en 1996 — avait appelé à voter Kérékou au deuxième tour. Le quatrième candidat de poids devrait être, selon les analystes, l'actuel ministre d'État Bruno Amoussou.

La Soirée des Masques

ANIMATION :
PIERRETTE ROBITAILLE

AUX BEAUX
DIMANCHES

DEMAIN

20h

RÉALISATION : JOCELYN BARNABÉ



ICI RADIO-CANADA

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%** *Grande Vente de février*

Du 1^{er} au 15 février 2001

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

2923617

MOBILART C & R Stationnement à l'arrière

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

LA SAISON DES ALLERGIES VOUS EFFRAIE?

Les médicaments en vente libre ne sont peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies au pollen d'arbres, herbes ou herbes à poux. Et ceci grâce aux vaccins pré-saisonniers d'usage simple, rapide et pratique.

Pour plus de renseignements sur les vaccins pré-saisonniers, contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison.

Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.
www.allergy-therapeutics.com



Québec 
Ministère
de l'Éducation

RAPPEL

Perfectionnez votre anglais

Le ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le Central Bureau du British Council offre 30 postes d'assistant de langue française au Royaume-Uni à l'intention des étudiants et étudiantes universitaires du Québec.

Rôle : animer des groupes d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français et assister l'enseignant responsable des cours de français, environ 12 heures/semaine

Durée : de 8 à 9 mois

Allocation : environ 10 000 \$ pour le séjour

PRINCIPALES CONDITIONS:

- être étudiant à plein temps dans une université du Québec
- avoir sa résidence permanente au Québec
- être citoyen canadien

Date limite: VENDREDI 9 FÉVRIER 2001

Consultez le site Internet ministère de l'Éducation www.meq.gouv.qc.ca/DAIC

- pour obtenir plus de renseignements
- pour obtenir les formulaires d'inscription
- pour connaître le nom de la personne responsable à votre université

L'inculpation de Milosevic paraît imminente

d'après AFP

WASHINGTON – Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a déclaré hier à Washington que son gouvernement était sur le point d'inculper l'ancien dirigeant yougoslave Slobodan Milosevic.

Djindjic a aussi indiqué à la presse qu'il était prêt à coopérer avec le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye concernant le procès de Milosevic en conciliant un procès serbe de l'ex-président avec « une justice externe ».

Il a précisé que le Parlement

serbe devrait dans les jours à venir nommer un procureur général et des juges qui commenceront « immédiatement » à mener une enquête sur Milosevic devant conduire à son inculpation.

« Dans 10 jours ou deux semaines nous aurons formellement des résultats », a affirmé Djindjic après une rencontre avec le secrétaire d'État américain, Colin Powell. « Nous avons quelques preuves maintenant, bien sûr, mais nous voulons faire cela d'une manière légale », a-t-il ajouté.

« Au cours de ces douze années, (Milosevic) a fait beaucoup de choses criminelles », a précisé Djindjic. « Ce sera un travail immense pour les enquêteurs de collecter (les

preuves) de tous les crimes de Milosevic », a également déclaré le premier ministre. Milosevic a été accusé notamment de corruption et de crimes de guerre.

Concernant la coopération avec le TPI, le premier ministre a déclaré que la Serbie commencerait immédiatement à aider le tribunal à enquêter sur des crimes de guerre qui sont supposés avoir été commis durant la campagne de nettoyage ethnique de 1998 au Kosovo, dirigée par Milosevic et d'autres hauts responsables.

Selon lui, une fois que Milosevic aura été jugé en Serbie, la coopération avec le TPI commencera sérieusement.

« Dans quelques mois, nous commencerons à coopérer avec le

tribunal de La Haye pour faire le lien entre ces deux justices, la justice interne et la justice externe », a déclaré Djindjic.

Par ailleurs, l'aide financière américaine à la Yougoslavie dépendra de la coopération des autorités de Belgrade avec le TPI, ont déclaré hier deux sénateurs américains au terme d'une visite dans la capitale yougoslave.

Les États-Unis sont disposés à élargir leur coopération avec la Yougoslavie et à aider les nouvelles autorités, mais ils attendent en retour « une pleine coopération » avec le TPI.

« L'aide américaine d'un (premier) montant de 100 millions de dollars US dépend de la coopération avec le TPI », a déclaré le sénateur

Joseph Lieberman (démocrate), cité par l'agence indépendante Beta.

Lieberman a indiqué que Washington ne sous-entendait pas seulement le remise de Milosevic au tribunal de La Haye, mais également celle de l'ancien leader militaire serbe de Bosnie, Ratko Mladic, et des autres inculpés de crimes de guerre.

Les sénateurs John McCain (républicain) et Lieberman ont été reçus hier par le président yougoslave Vojislav Kostunica pour un entretien sur le « développement de la démocratie et de l'État de droit et la sécurité au Kosovo et dans la région de Presevo, Medvedja et Bujanovac » (sud), a indiqué le cabinet présidentiel.

Référendum sur la souveraineté aux îles Féroé

d'après AFP

TORSHAVN , îles Féroé – Un référendum se tiendra le 26 mai prochain sur un plan de 12 ans visant à la souveraineté totale des îles Féroé (province autonome du Danemark dans l'Atlantique Nord), a annoncé le chef du gouvernement local, Anfinn Kallsberg, selon une source officielle à Torshavn.

Ce plan du gouvernement féringien, sur lequel la population de l'île est appelée à se prononcer, comporte quatre points, a expliqué Kallsberg jeudi soir.

Ces quatre points : transfert des compétences de Copenhague aux autorités insulaires, au plus tard en 2012 ; création d'un fonds pour financer la période de transition ; réduction et élimination progressive des subsides du Danemark ; organisation d'un nouveau référendum sur la création au plus tard en 2012 d'un État indépendant.

Le gouvernement de Torshavn négociait depuis l'année dernière avec le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen, sur un traité de souveraineté. Mais ces négociations n'ont pas abouti en raison de l'opposition de Copenhague à une période de transition de 12 à 15 ans avant de stopper son aide aux îles Féroé.

Les îles Féroé jouissent d'une autonomie interne depuis 1948. Mais les affaires étrangères, la justice, la défense, la police et l'Église (l'Église au Danemark est une église luthérienne d'État) sont du ressort de Copenhague.

L'archipel de 18 îles, peuplé de 44 000 habitants, vit essentiellement de la pêche, et reçoit des subsides annuels d'un milliard de couronnes (équivalent à 147 millions de dollars US) du Danemark.

Le premier ministre danois Rasmussen a critiqué hier l'annonce d'un référendum par le gouvernement des îles Féroé.

« Le gouvernement danois se trouve face à une situation grave qui soulève une série de questions fondamentales de caractère constitutionnel, juridique et économique », a-t-il souligné dans un communiqué. « La proposition du gouvernement local, jeudi soir, va trop loin car elle conduit à la sortie des îles Féroé du royaume du Danemark », a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement social-démocrate danois « va convoquer au début de la semaine prochaine la commission parlementaire chargée des questions des îles Féroé et présentera une analyse des conséquences constitutionnelles de ce référendum ainsi que son point de vue à ce sujet ».

« Notre attitude est toujours la même. C'est à la population féringienne de décider des rapports entre le Danemark et les îles Féroé », a-t-il rappelé.

FORAITS

à partir de

50\$

par pers.

occ. double

au Massif

ou au Mont

Grand-Fonds

Québec

Les vacances

dans Charlevoix

c'est l'idéal.



LE MASSIF

PARC RÉGIONAL

du MONT GRAND-FONDS

Offrez-vous

Charlev^{ix}

Réserve mondiale de la biosphère

CET HIVER REVIVEZ L'UNE DE VOS PLUS BELLES VACANCES...

Offrez-vous Charlevoix et sa tradition touristique riche de 200 ans de villégiature.

Offrez-vous les plus beaux paysages et panoramas, un enneigement exceptionnel, la chaleur de l'accueil et le raffinement de la culture de Charlevoix.

Découvrez nos opportunités de séjour en vous procurant notre nouvelle brochure hiver 2000-2001.

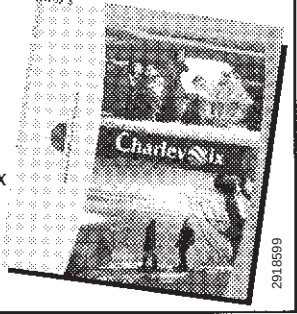
Remplissez et retournez le coupon de participation présent à l'intérieur de la brochure, et **courez la chance de gagner un week-end au Manoir Richelleu.**

Bonne chance !

Association touristique régionale de Charlevoix

1-800-667-2276

www.tourisme-charlevoix.com



+

Guerre et sécheresse déplacent 650 000 personnes en Afghanistan

d'après AFP

ISLAMABAD – L'ONU a averti hier de l'imminence d'un désastre humanitaire en Afghanistan, où plus de 600 personnes déplacées seraient mortes de froid ces derniers jours dans des camps de fortune de l'ouest du pays.

Le coordinateur des Nations unies pour l'Afghanistan, Eric de Mul, a annoncé une détérioration « dramatique » de la situation humanitaire en Afghanistan, où la guerre civile et la sécheresse ont chassé plus d'un demi-million de personnes de leurs villages. « Nous prévoyons une très difficile année alors que beaucoup de gens se déplacent et que beaucoup d'autres vont tenter de quitter le pays », a-t-il expliqué.

Ces six ou sept derniers mois, 500 000 Afghans se sont déplacés à l'intérieur du pays tandis que 150 000 autres ont fui au Pakistan.

« On doit admettre le fait que nous allons voir beaucoup de personnes mourir », a dit Eric de Mul, ajoutant que cela a déjà été le cas à Herat dans l'ouest du pays.

Selon le directeur du département des réfugiés de l'administration taliban, Syed Raz Mohammad Agha, 504 personnes sont mortes de froid ces trois derniers jours dans des camps de réfugiés près de Herat, où se trouvent près de

80 000 personnes ayant fui leurs villages. Ce chiffre n'a pu être confirmé de source indépendante tandis que des personnels humanitaires l'ont jugé exagéré.

Jeudi à Genève, l'UNICEF avait annoncé que 110 personnes déplacées étaient mortes de froid dans la nuit de lundi à mardi, dans les camps d'Herat.

L'Afghanistan connaît une sécheresse sans précédent qui met en péril la vie de plus de 300 000 personnes dans l'ouest du pays, selon l'ONU.

Les camps situés près d'Herat manquent de nourriture, de couvertures et de tentes alors que les températures extérieures peuvent descendre à moins 25 degrés Celsius.

« Nous avons vu des gens mourir dans des installations contrôlées mais il est clair que dans les campagnes où le froid sévit, beaucoup plus sont morts », a ajouté Eric de Mul.

Il a affirmé qu'il avait demandé aux pays donateurs de se réunir à Islamabad la semaine prochaine pour discuter de la pénurie de produits de première nécessité et de la lenteur des réponses des donateurs à l'appel de fonds pour l'Afghanistan d'un montant de 229 millions de dollars US, appel lancé par l'ONU pour 2001.

Aux Nations unies à New York, le secrétaire général, Kofi Annan, a réitéré hier son appel aux belligérants pour arrêter immédiatement les hostilités.



Photo Reuter

Quelque 70 000 hommes, femmes et enfants afghans s'entassent dans ce camp de fortune à Jallozai où les attendent pour l'instant des tentes de plastique. Les morts se multiplient de jour en jour chez ces populations chassées par la guerre et la famine.

Annan est « profondément préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire en Afghanistan », a dit son porte-parole, Fred Eckhard.

Le secrétaire général craint que

les décès dans un camp de déplacés à Herat « ne soient une tragédie qui se répète dans tout le pays si des réponses vigoureuses et immédiates ne sont pas apportées à la crise en Afghanistan ».

Annan appelle les talibans au pouvoir et l'opposition armée « à arrêter immédiatement les combats et à permettre à la population de rentrer chez elle pour la saison des semailles », a dit Eckhard.

L'ONU discutera dans 15 jours de sanctions contre la Libye

d'après AFP

NATIONS UNIES, New York — Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait discuter vers la mi-février de la question des sanctions contre la Libye, a déclaré hier son président.

Après le verdict mercredi de la cour écossaise qui a condamné à la prison à vie l'un des deux accusés libyens et acquitté le second pour l'attentat de Lockerbie, la Libye a réclamé la levée des sanctions imposées en 1992 par le Conseil de sécurité.

Cette exigence est rejetée par les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui réclament auparavant que Tripoli reconnaisse sa responsabilité, indemnise les familles des victimes et renonce formellement au terrorisme.

L'ambassadeur de Tunisie, Saïd ben Mustapha, qui préside le Conseil en février, a déclaré aux journalistes qu'une réunion de consultations sur la Libye se tiendra « peut-être vers la mi-février ».

Mais il a ajouté que les pays non alignés n'avaient pas encore décidé de déposer un projet de résolution levant définitivement les sanctions suspendues en avril 1999 quand les deux suspects ont été livrés à la justice écossaise.

Leur demande « est limitée pour le moment à une demande de consultations entre les membres du Conseil ». Ce dernier décidera ultérieurement si des suites seront données.

Auparavant, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait affirmé qu'« il appartenait au Conseil de déterminer si la Libye avait rempli toutes ses obligations » et de décider si les sanctions devaient ou non être levées avant le paiement des compensations aux familles des 270 victimes.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, s'est prononcé hier en faveur de la levée « immédiate » et « permanente » des sanctions économiques contre la Libye, après les conclusions du procès de Lockerbie.

« Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait prendre des mesures appropriées pour lever immédiatement et de manière permanente les sanctions contre la Jamahiriya arabe libyenne, qui a accordé son entière coopération en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité », a expliqué Salim.

Selon un communiqué de l'OUA, l'institution continentale avait également appelé à une solution « pacifique » et « juste », basée sur le droit international, dans la crise entre la Libye, les États-Unis et le Royaume-uni.

Deux députés turcs inculpés pour la mort d'un collègue lors d'une bagarre

d'après AFP

ANKARA — Deux députés turcs d'extrême droite, impliqués dans une bagarre mardi au Parlement à la suite de laquelle un de leurs collègues est mort, ont été inculpés d'« homicide » hier et leur procès a aussitôt commencé, a rapporté l'agence Anatolie.

Cahit Tekelioglu and Mehmet Kundakci, du Parti de l'action nationaliste, avaient échangé des coups de poing avec Fevzi Sihanlioglu, 56 ans, du Parti de la juste voie (opposition), lors d'un débat animé sur un projet de loi gouvernemental visant à amender le règlement du Parlement pour accélérer son travail législatif.

Quelques instants après, Sihanlioglu s'est effondré dans la grande salle des débats avant de mourir malgré tous les efforts de réanimation.

Selon le rapport d'autopsie, le député qui avait eu des problèmes cardiaques par le passé, est mort d'une défaillance respiratoire. Les médecins légistes ont aussi relevé des hématomes sur le visage et le corps de la victime, mais doivent encore déterminer si ces lésions ont contribué à provoquer la mort.

Les deux accusés ont été identifiés sur des photos de presse comme étant ceux qui ont frappé Sihanlioglu.

Apprenez le français à votre souris.

Saviez-vous que la plupart des logiciels que vous utilisez existent en français ? Que vous pouvez choisir un clavier français qui comprend les lettres majuscules et minuscules accentuées ? Même vos jeux préférés ont des versions configurées en français. Alors, la prochaine fois que vous aurez besoin d'un produit informatique, exigez la version française et montrez à votre souris qu'on peut aussi bien cliquer sur « aide » que sur « help ».

Pour obtenir des renseignements utiles sur l'emploi du français dans les technologies de l'information ou pour consulter gratuitement les trois millions de termes français et anglais du *Grand dictionnaire terminologique*, visitez le site www.olf.gouv.qc.ca.

Mettons l'accent sur le français

Québec Office de la langue française

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

3 février 2001

Pages A29-A31
manquantes

| QUÉBÉCOIS ET MORMONS |

Unis dans la lutte contre le cancer de la prostate

MATHIEU PERREAULT

Mormons et Québécois ont un trésor en commun : leur homogénéité génétique. Grâce à cette parenté, des chercheurs de l’Université de l’Utah et de l’Université Laval marchent main dans la main depuis une cinq ou six ans, à la recherche de gènes de prédisposition au cancer.

Cinq ans après l’identification d’un important gène lié au cancer du sein, les deux universités ont annoncé fin janvier la découverte du premier gène de susceptibilité spécifique pour le cancer de la prostate. « Nous avons trouvé des mutations sur le gène qui expliquent 5 % de tous les cas de cancer de la prostate », explique l’endocrinologue Jacques Simard, de l’Université Laval. « L’une des mutations est à forte pénétrance : elle augmente de 10 fois le risque. D’autres sont moins pénétrantes, mais plus fréquentes ; elles augmentent le risque de trois fois. Ces dernières mutations sont présentes chez une personne sur 25, contre une sur 500 à 1000 pour les gènes de prédisposition au cancer du sein. »

Le cancer de la prostate touche « au moins 6 % » des hommes (les femmes n’en ont pas). Le Dr Simard ne sait pas encore si les mutations associées au cancer de la prostate devancent son apparition, comme le font les mutations liées au cancer du sein. « Mais on s’attend à ce qu’elles expliquent une forte proportion des cancers de la prostate détectés chez les hommes jeunes. Les centaines de mutations

expliquent 40 % des cancers du sein chez les femmes de moins de 55 ans. » Éventuellement, le dépistage des gènes du cancer de la prostate chez les patients à risque pourrait se généraliser ; des cliniques de dépistage des gènes du cancer du sein existent déjà pour des fins de recherche.

D’autres gènes ont été indirectement associés au cancer de la prostate. Les mutations liées au cancer du sein augmentent aussi le cancer de la prostate de deux à trois fois, tout comme des mutations aux gènes associés à la production et la réception des hormones mâles. Les mutations liées au cancer de la prostate pourraient d’ailleurs être liées au cancer des ovaires, avance le Dr Simard.

Le travail sur le cancer de la prostate a commencé à l’Université de l’Utah voilà 10 ans, auprès de 33 familles élargies de mormons. Il a été élargi à 127 familles comprenant 2400 individus avec l’aide du Dr Simard. Les mutations ont été testées avec succès à Philadelphie sur une population normale. « Les mormons sont, comme les Québécois, une population fondatrice, explique le Dr Simard. Ils ont moins d’ancêtres communs que les populations normales. Les recherches sont aidées par le fait que les mormons avaient le droit, à la fin du XIX^e siècle, de marier plusieurs femmes. »

La prochaine étape est la compréhension de la fonction de la protéine que code le gène en question. « On veut voir si l’expression de la protéine change au fil des différentes étapes du cancer de la prostate. » Ces recherches pourraient déboucher sur des tests diagnostics et pronostics très précis.

MATHIEU PERREAULT

LE PÈRE du psychiatre new-yorkais Herbert Pardes est mort l’an dernier d’une crise cardiaque. Il avait 80 ans. Si son coeur avait fait la grève voilà 20 ans, sa vigueur de sexagénaire l’aurait probablement sauvé, croit son fils. Mais les traitements intensifs nécessaires auraient coûté énormément à son assureur.

« Paradoxalement, garder les gens en vie réduit les coûts de santé », affirme le Dr Pardes, qui est directeur de la faculté de médecine de l’Université Columbia. « L’allongement de l’espérance de vie retarde certaines maladies graves. Quand elles surviennent à un âge plus avancé, la mort est plus fréquente et plus rapide. Les malades plus jeunes ne s’éteignent pas sans combattre. »

Les budgets des hôpitaux craquent de partout, les achats de médicaments grimpent en flèche. Le progrès médical et le vieillissement de la population alourdissent le système. Des impôts plus lourds, des rationnements inhumains ou des hôpitaux pour riches sont annoncés.

Pourtant, des économistes particulièrement inventifs défendent l’idée que les coûts de santé ne sont pas incontrôlables. Leur pari : des patients plus éduqués prendront mieux soin d’eux-mêmes et manqueront moins de jours de travail, la génétique vaincra les maladies chroniques.

« Une personne qui meurt à 67 ans coûte trois fois plus cher, durant ses deux dernières années de vie, qu’une personne qui s’éteint à 90 ans », affirme le Dr Pardes, qui a étalé son point de vue début 1999 dans la revue *Science*. « Aussi, le taux de handicaps chez les plus de 65 ans diminue sans cesse, de 1,3 % par année entre 1982 et 1994. On peut considérer que les coûts de santé ne dépendent pas tant de la

proportion de vieux, mais plutôt de la proportion de handicapés. »

La proportion d’octogénaires ayant fréquenté moins de huit ans l’école passera de 65 % en 1980 à 15 % en 2015, notait en 1998, dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*, le même économiste de Princeton qui a étudié le taux de handicaps, Kenneth Manton. « Un patient plus éduqué est plus susceptible de changer son comportement pour rester en santé, affirme le Dr Pardes. Moins de jours de travail seront manqués ; les congés de maladie coûtent 103 milliards US par année aux entreprises, avant les frais d’assurances. »

Croissance économique et coûts de la santé

Une partie de la croissance économique peut ainsi être liée aux dépenses de santé, selon le Dr Pardes. Les plus vieux vont dépenser davantage pour se soigner et travailler plus longtemps. Outre l’indignation de certains à l’idée de retarder la retraite, l’élasticité de la demande d’emploi pose problème. « C’est bien beau d’éviter qu’un malade de 40 ans passe 10 ans à l’hôpital avant de mourir, et qu’au lieu de cela il soit frais et dispos chaque jour jusqu’à 70 ans, mais si on n’a pas d’emploi à lui donner, est-ce que c’est la bonne chose à faire comme société ? » demande Vivek Goel, professeur d’administration de la santé à l’Université de Toronto.

De même, la prétention de la génétique d’éviter les symptômes, et donc les coûts des soins palliatifs, se heurte à l’augmentation du nombre de patients traités. « Quand un traitement efficace apparaît, sa popularité est telle que les coûts augmentent au lieu de chuter, remarque M. Goel. La cholécystectomie, l’ablation de la vésicule biliaire faite par laparoscopie, sans hospitalisation, est beaucoup plus répan-

due et coûte donc plus cher que dans le temps où on hospitalisait les patients de trois à cinq jours. »

Le mouvement vers les thérapies médicamenteuses et les soins à domicile générera un déplacement des coûts de l’État vers les assurances individuelles, croit M. Goel. « L’informatique pourrait contenir les coûts, mais personne ne peut consacrer tout d’un coup trois à quatre millions pour numériser la transmission de dossiers dans un hôpital. »

N’empêche, les exemples de demande illimitée sont rares en économie, relève le généticien John Harris, de l’Université de Cambridge, qui a écrit en mars dans *Science* un essai sur les conséquences sociales et économiques de l’immortalité. « Une hausse inexorable des coûts de santé (calculés en proportion du PIB) est possible, mais peu probable, dit-il en entrevue téléphonique. Si la population de l’Europe diminue, peut-être. »

L’importance économique de la santé est citée par tous. M. Goel y voit la preuve que le secteur privé prendra la relève des hôpitaux publics exsangues, alors que le Dr Pardes pense que la valeur ajoutée de la médecine de pointe compensera pour ses coûts accrus.

Le noeud gordien du financement de la médecine se résoudra avec l’apparition de percées comme les antibiotiques et les vaccins, qui ont effacé à peu de frais des ardoises coûteuses, avance David Naylor, économiste de la santé à l’Université de Toronto. « Qui aurait cru voilà 100 ans que les sanatoriums se videraient ? Nous sommes dans bien des domaines de la médecine à mi-chemin de la technologie : les traitements coûtent cher et les patients soignés restent souvent malades. Les coûts vont diminuer quand on va régler définitivement les maladies coûteuses comme le cancer, les cardiopathies. »